



Deux soldats américains non-identifiés font le signe de la paix à leur arrivée cette semaine du Sud-Vietnam. On voit aussi le genre de sandales portées par les prisonniers de guerre retenus au Nord-Vietnam, et c'est chaussés de cette manière que les deux soldats sont descendus de l'avion aux Etats-Unis.

Devant l'enquête sur le crime organisé

Martha Adams veut dénoncer le "racket" de la prostitution

MONTREAL (PC) — Martha Adams, par la voix de son avocat, Me Auguste Choquette, a exprimé le désir, mardi, d'aller témoigner devant la Commission d'enquête sur le crime organisé pour dévoiler tout ce qu'elle connaît du racket de la prostitution.

C'est au cours du procès que sa cliente subit pour proxénitisme, que Me Choquette a demandé au juge Roger Savard de suspendre le procès en cours pour permettre à Martha Adams d'aller témoigner à l'enquête où tant de témoins tentent de se défilier.

Le juge décida d'ajourner quelques instants à la suite

desquels il revint en cour pour signaler que la Commission avait déjà tous les témoins qu'il lui fallait et que Mme Adams pouvait bien attendre qu'on la convoque.

Après le refus de cette requête inattendue, une jeune fille vint témoigner et souligna que les jeunes femmes ne touchaient jamais l'argent de leur client lorsqu'elles se rendaient à Halifax.

Elle dut de plus expliquer la provenance de la carte de presse dont elle se servait pour s'identifier à ces occasions et qui la décrivait comme pigiste pour la revue Châtelaine. A cette question, la jeune fille répondit que Mme Adams l'avait référée à un individu qui les fabriquait pour \$25.

Le procureur de la Couronne lui demanda par la suite

Les E.-U. aideront à la reconstruction du Nord-Vietnam

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis et le Nord-Vietnam sont convenus de créer une commission économique conjointe qui aura à s'occuper de la reconstruction du Nord-Vietnam dans la période d'après-guerre, annonce un communiqué commun publié simultanément à Washington et à Hanoï.

Le communiqué indique que M. Henry Kissinger, qui a séjourné à Hanoï du 10 au 13 février, et ses interlocuteurs nord-vietnamiens ont discuté également "des diverses mesures urgentes qui devraient être prises pour améliorer et accélérer l'application des accords sur le cessez-le-feu".

Plan d'urgence pour le contrôle des prix et revenus

Par Benoît HOULE

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray, a révélé aujourd'hui devant les membres du comité spécial de la Chambre des communes sur les tendances des prix de l'alimentation, que le gouvernement avait mis à l'étude un plan d'urgence dans le domaine du contrôle des prix et des revenus.

Il a cependant ajouté qu'il ne serait pas dans l'intérêt du pays de porter à l'avance ce plan d'urgence à la connaissance du public.

"Le public aurait pour effet d'inciter ceux qui risquent d'être touchés par ce plan d'urgence à passer une bonne partie de leur temps à mettre au point des moyens de contourner ces dispositions et à apporter à leur mode d'exploitation les modifications correspondantes".

Faisant lui-même indirectement allusion à ce plan, le premier ministre Trudeau devrait déclarer lundi, devant les représentants de la Chambre de Commerce du Canada venus soumettre leur mémoire annuel au cabinet, qu'il faudrait une crise grave pour imposer le contrôle des prix.

Et le ministre des Finances, M. John Turner, ajoutait que le contrôle des prix ne serait pas justifié à ce moment-ci.

D'ailleurs, selon M. Gray, le contrôle des prix n'est pas une solution parfaite au problème de la hausse du coût de la vie.

"Il se trouve des difficultés sérieuses dans tout effort de contrôler les prix, a dit le ministre, devant le comité. On peut essayer, mais il y a des problèmes sérieux".

Le ministre n'a pas précisé la nature de ces problèmes, mais il a passé en revue le programme de contrôle des prix appliqué aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Suède pour démontrer que les résultats n'avaient pas été ceux qu'on comptait obtenir.

Attaques de l'opposition

Quant aux députés de l'opposition qui font partie du comité, ils ont repris leurs attaques contre le gouvernement, l'accusant même de causer volontairement faire preuve de mollesse dans son effort de protéger le consommateur.

Faisant allusion lui aussi à ce contrôle possible des prix, M. McGrath, PC, St. John East, a accusé le gouvernement de permettre ce stockage chez certains distributeurs et de favoriser ainsi une hausse des prix.

"Qu'on le veuille ou pas, le gouvernement devient ainsi le principal facteur de la hausse des prix des produits alimentaires au Canada". Quant à Mme Grace MacInnis, NDP-Vancouver-Kingway elle a décrit le ministre de la Consommation et des Corporations comme "un inutile et innocent observateur de la situation actuelle".

pourquoi elle se rendait à Halifax. Ce à quoi le témoin lui répondit: "Tout simplement parce qu'il y a plus d'argent à faire là-bas".

En fin d'après-midi, Me Choquette dut interrompre son interrogatoire du témoin, qui prétendait demeurer à la fois chez sa mère et avec un mortard de ses amis, pour aller vérifier son véritable domicile. ■

Mini-Une

Amende

WASHINGTON (AFP) — Un tribunal fédéral a imposé une amende de \$7 millions, à la Ford Motor Company, deuxième par ordre d'importance des constructeurs automobiles américains, dont les employés ont été accusés d'avoir illégalement modifié le mécanisme de voitures Ford, modèle 1973, au moment où elles étaient soumises à des essais anti-pollution.

L'affaire remonte à avril et mai 1972. Il avait été révélé que les Ford soumises aux tests contre la pollution requis par les autorités fédérales avaient été l'objet de travaux d'entretien, pendant les essais, contrairement aux règlements.

Spassky

MOSCOU (Reuter) — La commission gouvernementale soviétique des sports a critiqué publiquement Boris Spassky, l'accusant de ne pas avoir eu assez de moral au cours du championnat du monde d'échecs qu'il perdit l'été dernier face à l'Américain Bobby Fischer.

Etrangleur

CAMBRIDGE, Mass. (AFP) — Un homme qui pourrait être le nouvel étrangleur de Boston, présumé responsable de la mort de huit jeunes femmes au cours de l'été dernier, a été inculpé mardi devant un tribunal de Cambridge, au Massachusetts.

Le suspect, Anthony Jackson, âgé de 33 ans, également connu sous le nom de Wayne Eubank, avait été arrêté le 26 décembre dernier après un échange de coups de feu avec la police.

Prisonniers

CLARK AIR BASE, Philippines (Reuter) — Le premier contingent de prisonniers de guerre américains libérés par les Vietnamiens a quitté la base américaine de Clark, aux Philippines, pour les Etats-Unis.

Vingt des 142 hommes évacués sur la base de Clark il y a 48 heures, sont montés à bord d'un avion Starliner C-141 dont l'arrivée à la base aérienne de Travis, en Californie, est prévue en soirée.

Dévaluation

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — La dévaluation du dollar américain cause aux Nations unies une perte de "plusieurs millions" de dollars a déclaré mardi le porte-parole de l'ONU en soulignant que le chiffre exact de cette perte ne sera établi que lorsque les études et évaluations actuellement en cours seront terminées.

Avortement

WASHINGTON (AFP) — Tout catholique subissant ou effectuant une opération d'avortement, se place dans un état d'excommunication, a déclaré mardi, à Washington, le Conseil national des évêques catholiques.

Dans une lettre pastorale faisant suite à la récente décision de la Cour suprême de légaliser l'avortement aux Etats-Unis, le Conseil des évêques stipule que tous ceux "subissant, réalisant ou encourageant" une telle intervention, se rendent "coupable de violation à l'encontre de la loi divine".

Chef "papou"

DJAKARTA (Reuter) — L'anthropologue américaine Wynn Sargent, 42 ans, qui a épousé un chef papou avec l'intention d'étudier les moeurs sexuelles primitives, a reçu l'ordre de quitter l'Indonésie dans les trois jours.

Un porte-parole du département de l'immigration a déclaré que Mme Sargent avait éclaté en sanglots quand on lui intima l'ordre de quitter le pays. L'Américaine, une grande rousse habillée d'un bleu jean et d'une blouse, a déclaré qu'elle quitterait Djakarta pour la Californie samedi.

Forcené

MILAN (Reuter). — Un Italien de 38 ans, M. Umberto Tredici, s'est finalement rendu à la police, après s'être barricadé toute la nuit dans son appartement de Milan, où il menaçait de tuer son fils de quatre ans si la police intervenait.

Marc Cayer, de St-Raymond, pourrait quitter le Vietnam dès aujourd'hui

par RAY DICK

SAIGON (P.C.) — Le prisonnier civil canadien, relâché par le Vietcong, mardi, à Hanoï, partira par le premier vol disponible.

C'est ce qu'a affirmé, mercredi, l'ambassadeur du Canada, M. Michel Gauvin. Ainsi, M. Marc Cayer, de Saint-Raymond, Qué., partira de Hanoï avec les prisonniers américains relâchés.

Selon les dernières informations, il y aurait davantage de prisonniers

américains qui pourraient s'envoler dans deux ou quatre jours.

Il serait aussi possible que M. Cayer, un agronome qui a été capturé près de Hué, en 1968, lors de l'offensive du Tet, s'envole vers Saigon par le vol régulier hebdomadaire de l'avion qui était au service de l'ancienne Commission internationale de contrôle.

Le vol de la CIC entre Saigon, Vientiane, le Laos et Hanoï part de Saigon le vendredi et revient le samedi.

"Il a été relâché à Hanoï, mardi, et nous espérons le revoir bientôt", a affirmé M. Gauvin, chef du contingent canadien de la Commission internationale de contrôle.

"Il ne s'agit que de trouver un avion qui vient à Saigon", a-t-il ajouté.

Conférence de presse

M. Gauvin a dit espérer que M. Cayer puisse s'envoler vers Saigon, mais s'il se trouvait un moyen plus

rapide pour le ramener, il serait utilisé.

L'ambassadeur a de plus souligné que si M. Cayer se rendait à Saigon et si la chose lui convenait, il organiserait une conférence de presse avec lui.

M. Cayer, qui réside actuellement dans la ville de l'ancienne Commission internationale de contrôle à Hanoï, semble être en excellente santé et manifeste le désir de revenir au pays.

La Commission internationale de contrôle a été informée par télégramme, mardi, de la libération de M. Cayer.

"Nous avons communiqué l'information à Ottawa, et une heure plus tard nous avons été en mesure de transmettre un message personnel de M. Cayer à sa famille", a révélé M. Howard Singleton, conseiller politique de la délégation canadienne.

M. Singleton a ajouté qu'il n'avait pu avoir la communication avec Hanoï, mercredi, que durant une période de deux heures, apparemment à cause d'une fête indienne. En effet, la délégation indienne est en charge de la Commission internationale de contrôle à Hanoï et de ce fait est responsable des communications.

Contrôle de l'information en temps de crise

"Plan d'action" avec la police

Par Pierre BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Echaudés par la crise d'octobre 1970 et les occupations de mai dernier, les radiodiffuseurs privés ont établi conjointement avec les autorités policières un plan d'action pour garder le contrôle de l'information dans ces périodes survoltées.

Ce plan d'action permettra d'ailleurs de "diriger les informateurs sur leur façon de renseigner le public, de façon à présenter une information beaucoup plus ordonnée et réaliste, tout en évitant autant que possible le sensationnalisme".

C'est ce qu'a révélé mardi devant la commission parlementaire sur la liberté de presse, M. Aurèle Pelletier, vice-président de Télé-Capitale à Québec et porte-parole de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française.

Stupéfait et perplexe, M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications, a déclaré pour sa part qu'il ne "faut

être traumatisé par la crise d'octobre, événement qui a pris tout le monde par surprise. Il ne faudrait pas non plus tomber dans l'excès contraire et établir un contrôle de la police sur les contenus de l'information dans des circonstances imprévisibles et extrêmement difficiles".

M. Paul Audette, président de l'Association, a toutefois expliqué qu'il ne s'agissait en aucune façon d'un contrôle de l'extérieur. "La loi le dit, nous sommes toujours responsables de ce qui est présenté en ondes".

Film

Le ministre voyait d'ailleurs une contradiction dans ce "plan d'action" et dans une des recommandations de l'ACRTE qui suggère au gouvernement d'interdire à la police "de se travestir en journaliste lorsqu'elle effectue son travail de recherche ou d'enquête".

Cependant, les modalités du protocole d'entente entre la police et les radiodiffuseurs n'ont pas été dévoilées et le débat fut de courte durée, car l'ACRTE retournera jeudi devant la commission pour projeter un court métrage.

En effet, à la demande des parlementaires, l'ACRTE a consenti de leur faire visionner le court métrage anglais de 40 minutes qu'elle a diffusé pour le profit de ses 70 membres au dernier congrès général.

En substance, ce film démontre à l'aide de plusieurs témoignages que la police et les media en particulier n'étaient pas préparés à faire face à la crise d'octobre.

Relations

C'est donc en partant de cette constatation que les radiodiffuseurs ont décidé de resserrer les liens avec la police. La crise de mai a aussi été un facteur majeur qui a poussé l'ACRTE à prendre une telle décision.

"A ce moment-là, de dire M. Audette, on a vu les postes de radio, de télévision, complètement aux mains de certains individus qui y avaient libre accès pour dire ou faire ce qu'ils voulaient sur les ondes, et ce pas nécessairement dans le meilleur intérêt de la population".

Avant d'ajourner le débat qui reprendra après la projection du film, jeudi, M. Pelletier a dit quelles démarches il avait dû faire pour en arriver au plan d'action.

De notre initiative, dit-il, l'ACRTE a communiqué avec M. Jérôme Choquette, ministre de la Justice, qui a organisé par l'entremise de la Commission de police un comité d'étude chargé de passer en revue les événements en question.

"Nous avons aussi entamé des pourparlers semblables avec le Solliciteur général du Canada pour que les corps policiers qui relèvent de son autorité puissent participer à ce plan d'action", dont le CRTE a d'ailleurs été mis au courant.

Il est intéressant de noter néanmoins que la Fédération professionnelle des journalistes du Québec n'a jamais été invitée à ces réunions tenues à Montréal et Ottawa, selon M. Pelletier. Son président, M. Claude Beauchamp, a l'intention de demander à la commission parlementaire d'exiger que le protocole d'entente soit rendu public.

En quittant la salle des commissions, le ministre L'Allier a confié aux journalistes qu'il avait quant à lui l'idée de tirer cette affaire au clair dès jeudi. ■



Le ministre des Affaires culturelles du Québec, Mme Claire Kirkland-Casgrain, quitte l'Hôpital Général de Montréal. On sait qu'elle a décidé d'abandonner la politique et de s'orienter vers la présidence de la Commission du salaire minimum. Mme Kirkland-Casgrain est reconnue pour avoir accéléré la réforme législative en faveur du statut de la femme.

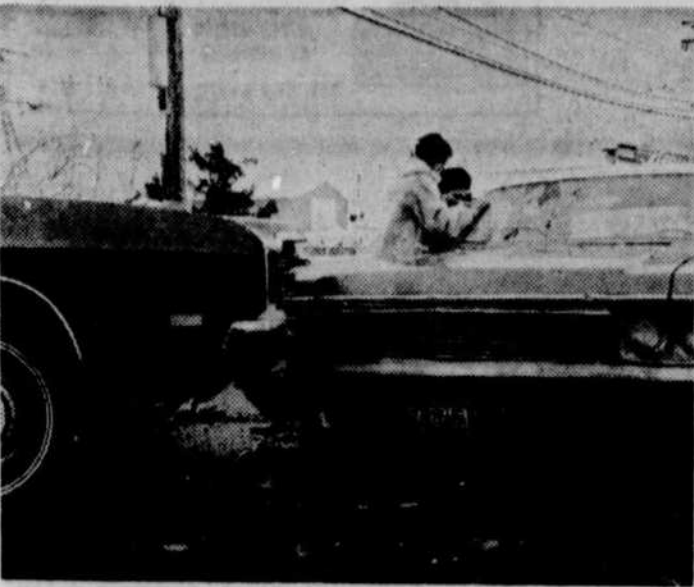
Sommaire

Classées	14
D'un océan à l'autre	8
Décès	15
Finances	13
Horoscope	15
La Belle Province	12
La famille	6-7
Menu du Jour	2
Mots croisés	14
Opinions	4
Patron-Mode	6
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Sports	9-10-11

la météo

Du beau temps, du beau temps. Il était temps. On annonce du soleil pour aujourd'hui et demain avec du temps doux. C'est le temps idéal pour ces dames d'aller faire leurs emplettes et pour ces messieurs d'aller faire une petite marche, histoire de réduire un peu votre tour de ceinture. Un minimum de 10 et un maximum de 25. Ce n'est pas loin du 32.

— Plus de détails en page 15 ■



Joue contre joue

Deux grosses bagnoles d'une valeur totale de \$10,000 se sont heurtées, hier après-midi sur le boulevard Bastien, à Loretteville. Résultat : Carrosseries amochées, grillage protecteur enfoncé, phares fracassés, pare-chocs crochés : minimum \$1,000 de réparations. Le poids total des deux voitures est d'environ quatre tonnes. De véritables forteresses, quoi !

(Photo : l'Action-Québec — François Boulay)

Un député félicite Albert Allain

(B.A.) — Le député péquiste de Sainte-Marie, M. Charles Tremblay, a félicité hier le président de l'Union des producteurs agricoles, M. Albert Allain, pour s'être retiré de la Fédération canadienne de l'agriculture, lors de son dernier congrès.

Dans une lettre qu'il lui a fait parvenir, M. Tremblay mentionne que le retrait de l'UPA de l'organisme fédéral ne peut que sensibiliser l'opinion publique à une injustice entretenue depuis trop longtemps, tant par les politiciens fédéraux actuels que par les organisations "syndicales" oeuvrant au niveau canadien.

"Nous apprécions particulièrement le courage et la détermination dont vous faites preuve dans la défense des intérêts de ceux que vous regroupez, préférant les gestes publics aux jeux de couloirs et aux tractations secrètes".

Pendant trop longtemps, estime M. Tremblay, ces façons d'agir ont eu comme seuls résultats de camoufler la discrimination et de contribuer à reporter toujours à plus tard, par des promesses répétées, des solutions adéquates aux problèmes des agriculteurs québécois.

Le député de Sainte-Marie dit espérer que le geste posé par M. Allain émettra non seulement une solution rapide au problème des grains de provenance mais une réévaluation complète des autres politiques fédérales qui défavorisent les agriculteurs québécois.

Panel sur l'avortement à l'université Laval

(R.D.) — Un communiqué du Service de pastorale de l'université Laval nous fait part d'un panel sur l'avortement qui aura lieu jeudi, le 15 février à 20 heures, à l'amphithéâtre Gingras de la faculté de médecine. Le grand public pourra y assister gratuitement.

Animé par Louis Lesage, journaliste à Radio-Canada, le panel débitera par de brefs exposés des personnes suivantes : Mme Edith Blais, travailleuse sociale à l'Association de Québec pour la planification des naissances; M. Guy Bourgeault, jésuite, professeur de théologie morale à l'université de Montréal; M. Raymond Côté, psychiatre au Service de santé de l'université Laval; Mlle Ghyslaine Rheault, journaliste au Soleil de Québec.

Le Service de pastorale n'entend pas mettre en opposition des panélistes qui défendraient

le pour ou contre l'avortement. Il veut permettre une information sur les opinions, sur les états de fait qui peuvent mieux expliquer la réalité de ce problème.

Une récente décision (22 janvier 1973) de la Cour suprême des États-Unis libéralise l'avortement. En France, à la législation répressive actuelle s'oppose une contestation dont le but est d'obtenir l'avortement libre et gratuit. Au Canada, l'an dernier, de nombreuses manifestations revendiquent auprès d'Otawa une plus grande "permissibilité" que l'avortement thérapeutique.

Présumant que la scène politique fédérale sera, dans un avenir prochain, ressaisie de la question et croyant à la nécessité d'une information éclairée sur les nombreuses facettes de ce problème, le Service de pastorale a jugé bon d'organiser ce panel sur l'avortement.

COLLEGE DE LEVIS
Institution privée reconnue d'intérêt public
COURS COLLEGIAL
(POUR GARÇONS ET FILLES)

Enseignement général (en vue de l'Université) :

- Sciences de la santé
- Sciences pures et appliquées
- Sciences de l'administration
- Sciences humaines
- Lettres

Enseignement professionnel (en vue du marché du travail) :

- Techniques administratives, spécialité **Coopération**

Résidence pour garçons

Pour obtenir le prospectus, s'adresser au :

Directeur des Services pédagogiques
Cours collégial, Collège de Lévis
9, rue Mgr-Gosselin, Lévis — Tél. : (418) 837-4544

Le Collège donne aussi le cours secondaire complet, pour les garçons.

Lévis-Québec à pied sec

Selon le ministre Pinard
Rapport complété au cours de ce mois

Par Benoît AUBRY

Après quelques mois de silence concernant le lien direct, le ministre des Transports, M. Bernard Pinard a jeté un peu de lumière hier sur les nouveaux développements survenus.

Ainsi, il a révélé que le rapport qui avait été commandé l'automne dernier sur cette question serait complété au cours du mois.

Une équipe multidisciplinaire avait alors été chargée d'étudier les différentes possibilités qui s'offraient pour assurer un aller-retour rapide et "à pied sec" entre les deux rives.

D'autre part, M. Pinard a mentionné qu'il avait rencontré le ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, le 2 février dernier pour discuter des dossiers de chaque ministère au sujet du lien direct.

tout temps, compromet jusqu'à un certain point le développement de Québec autant que celui de Lévis.

Il y a un an, soit le 24 février, M. Lamontagne déclarait devant un club social de Québec :

"Il importe donc d'envisager, dans les plus brefs délais la mise en oeuvre d'un programme destiné à relier Québec à Lévis, de façon à éliminer tous les inconvénients que constitue, à l'heure actuelle, le fleuve qui nous sépare. Un tel programme nécessitera des études préliminaires en vue du choix du site approprié pour une telle liaison, et de la forme que celle-ci prendra. Il faudra par la suite faire des études de rentabilité, préparer des plans, prendre des procédures d'acquisition de terrains, obtenir les autorisa-

tions nécessaires et finalement, procéder aux travaux eux-mêmes. Tout cela prendra du temps et c'est pourquoi il devient de jour en jour de plus en plus urgent de se mettre à l'oeuvre".

De plus, selon le rapport Gaurin, la circulation sur le pont Pierre-Laporte atteindra 12 millions de véhicules en 1975, soit bien près du point de congestion. Si ces prévisions se justifient, on n'a plus que deux ans à attendre avant de retrouver, au pont Pierre Laporte, les mêmes problèmes qu'on a vécus il n'y a pas si longtemps au pont de Québec.

Quoiqu'il en soit, il sera très intéressant d'étudier les conclusions du rapport qui devrait être soumis au ministre Pinard d'ici la fin du mois.

Saint-Louis-de-Pintendre
Hausse de taxes à cause des ordures

(Par Claude GREGOIRE)

La régionalisation du problème des ordures ménagères a eu ses premiers effets à Saint-Louis de Pintendre alors que plusieurs contribuables verront leur compte de taxes hausser et quelques autres verront le leur diminuer.

Le conseil municipal de Saint-Louis de Pintendre vient en effet d'adopter son budget pour 1973. Aucune augmentation de taxes n'a été nécessaire, comme l'avait déjà annoncé le maire, M. Joseph-Henri Labrie.

Le taux de la taxe foncière générale passe toutefois de \$0.65 à \$0.80, mais cette hausse apparente est due à l'abolition du \$11, par année que devait payer les contribuables pour le service de cueillette et de disposition des ordures ménagères.

Ces derniers paieront désormais \$0.15 de plus sur leur taux général par \$100, d'évaluation pour l'incinération des déchets à l'incinérateur de St-David qui débutera dès lundi le 19 février.

Selon M. Joseph-Henri Labrie, cette nouvelle formule n'est pas à proprement parler une hausse de taxes puisqu'elle

signifiera même dans certains cas une diminution du coût des ordures. Tout dépendra en effet de l'évaluation des propriétés.

Alors que le taux de \$11, était uniforme pour tous les contribuables, quelques uns paieront même plus de \$20, cette année. M. Labrie explique que le contrat de cueillette des ordures sera accordé au plus bas soumissionnaire et qu'il en coûtera à la ville \$1.80 par capita, soit sur la même base que Lévis.

La base de population acceptée est de 2,000 habitants. La population de Saint-Louis de Pintendre est très instable puisqu'elle augmente sensiblement au cours de l'été par suite de l'afflux d'estivants qui y possèdent des chalets.

La taxe d'aqueduc demeure également au même taux que l'an dernier, soit \$0.40 du \$100, d'évaluation. Le budget municipal est de \$128,000.

Dès ce printemps, on procédera à St-Louis de Pintendre à la dénomination des rues et à la numérotation des parcelles. Cette mesure coûtera quelques milliers de dollars à la municipalité.

Dans un autre domaine, le comité inter-municipal formé à l'est du comté de Lévis avec Lévis, St-David et Lauzon sera bientôt reconnu officiellement.

A NOTER
Le code postal de l'Action-Québec
G1K 7K9

Avez-vous votre porte-clés...

L'année dernière, le service de porte-clés des Amputés a pu retourner à leurs propriétaires 18,000 trousseaux de clés, parce que celles-ci étaient attachées à une plaque d'immatriculation miniature. Un dollar seulement la paire.

DALLAIRE

CENTRE D'ACHATS NEUFCHATEL
PLACE ST-ROMUALD
PLACE HENRI-BOURASSA

PETIPRI

DALLAIRE ET PETIPRI, LES MOTS CLE DE L'ECONOMIE

VIANDE DE QUALITE SOIGNEUSEMENT PREPAREE				
<p>FESSE DE JAMBON LAFLEUR Canada Catégorie "A" Partie du Soc LA LIVRE .59 Jarret le lb .79 Centre ou Bifteck le lb .99</p>	<p>ROTI COTE DE BOEUF tendre ou juteux semi-déossé marque rouge ou bleue LA LIVRE 1.29</p>	<p>POULETS CONGELES jeunes et tendres Canada Catégorie A LA LIVRE .41</p>	<p>T-BONE Steak ou Rashif marque rouge ou bleue LA LIVRE 1.59</p>	<p>SALADE FRAICHE chez ou patate, Myrtille 24 ONCES .59</p> <p>POULET PRESSE viande, olive, piment, carottes, Myrtille 6 ONCES .29</p> <p>TETE FROMAGEE ciblette, Tailleur 10 ONCES .49</p>
PAS D'ERREUR, C'EST TOUJOURS DES PETIPRI				
<p>CUISSE DE POULET fraiche LIVRE .65</p>	<p>FESSE DE VEAU pour rôti, fraiche LIVRE 1.49</p>	<p>BOEUF A BOUILLIR émincé, marque rouge ou bleue LIVRE 1.08</p>	<p>CRETONS FRAIS de Charcuterie Ray 11 ONCES .87</p>	<p>BACON TRANCHE sans ossements, Maple Leaf LIVRE .95</p>
<p>JEUNES DINDES fraiche LIVRE .53</p>	<p>ROTI DE PALETTE cuisse ordinaire marque rouge ou bleue LA LIVRE .79</p>	<p>BOEUF HACHE maigre et frais LIVRE .79</p>	<p>ROTI DE LARD frais, partie de porc ou bestiaux LIVRE 1.03</p>	<p>JAMBON CUIT Suisse Premium 6 ONCES .76</p>
UNE VARIETE DE FRUITS ET LEGUMES HAUTEMENT CHOISIE				
<p>TOMATES mûres sur vigne produit du Mexique catégorie Canada no 1 CELLO 14 ONCES .37</p>	<p>ORANGES marocaines sucrées et juteuses produit du Maroc grosneur 105 LA DOUZAINE .69</p>		<p>NAVETS gras et fermes produit du Québec catégorie Canada no 1 LA LIVRE .11</p>	
<p>POIRES "PASSE-CRASSANE" importées de France catégorie Canada fantastique LA LIVRE .35</p>	<p>BROCOLI frais et vert produit des Etats-Unis LE PAQUET .47</p>			
UN SPACIEUX RAYON D'EPICERIE BIEN SELECTIONNEE				
<p>Gâteaux Vachon assortis Boîte familiale de 12 .44</p>	<p>Soupe poulet nouilles — de LIPTON Boîte de 2 enveloppes .24</p>	<p>Papiers mouchoirs SCOTTIES Boîte de 200 double épaisseur .34</p>	<p>Patates chips HOSTESS Sac 10 onces .55</p>	<p>Aliments pour bébé — HEINZ strained, 4 1/2 onces, au choix. .15</p>
<p>SHORTCAKE congelé aux framboises Mc Clellan 2 LIVRES 1.09</p>	<p>EAU DE JAVEL concentrée Miro 128 ONCES .49</p>	<p>SACS A POUBELLE de cuisine, 11 x 9 x 22 Papier de 10 .19</p>	<p>BREAD and BUTTER Mc Laren 15 ONCES .33</p>	<p>Pâtes alimentaires Lanza, spaghetti, spaghetti, macaroni BOÎTE 1 LIVRE .14</p>

QUALITÉ-PETIPRI-SERVICE

<p>FROMAGE KRAFT canadien tranché 1 LIVRE .89</p>	<p>KETCHUP AUX TOMATES Heinz 15 onces .38</p>	<p>SAUCE HOT CHICKEN Bata 15 onces .22</p>	<p>COUCHES A BEBE Flech & Byss, grandeur moyenne paquet de 60 2.49</p>
<p>LIQUEUR TEEM Bouteilles non retournables de 6 1/2 oz Valeur r.g. \$2.95 caisse 24 1.49</p>	<p>MARINADES SUCREES metallurg. Mc Laren 24 onces .58</p>	<p>PAIN DE VIANDE KAM 12 onces .63</p>	<p>PAPIER DE TOILETTE paquet de 4 rouleaux .59</p>
<p>BREUVAGE AU CHOCOLAT instantané, Nestlé Quik, 2 livres, abricots boîte 6 onces 1.05</p>	<p>BEURRE D'ARACHIDES YORK 16 onces .53</p>	<p>RAGOUTS CLARK 3 saveurs 15 onces .39</p>	<p>SAVON IVORY Personnel paquet de 4 .38</p>
<p>FEVES AU LARD LIBBY boîte 19 onces .34</p>	<p>MARMELADE TROPICAL de Vachon 9 onces .30</p>	<p>CEREALES HONEY COMB de Post 12 onces .65</p>	<p>DETERGENT EN POWDRE Grid 5 livres .99</p>
<p>TOMATES EN CONSERVE Stoney Cook 28 onces .34</p>	<p>PAIN CAMPAGNE St-Henri 12 onces .63</p>	<p>MELANGES FRICOT MINUTE de Betty Crocker, choix saveurs 8 onces .55</p>	<p>RINCE LINGE Rais Baril 26 onces .89</p>
<p>POIRES EN CONSERVE Dul Monte format 19 onces .39</p>	<p>MINI POUNDING NESTLE 3 boîtes de 5 onces .49</p>	<p>POIS A SOUPE P.H. cette 14 onces .19</p>	<p>BATONNETS DE GOBERGE 22 onces 1.54</p>
<p>BREUVAGE AUX FRUITS sans sucre, Alamo 48 onces .35</p>	<p>CHAPELURE Roux and Beauf, 3 saveurs 1 1/2 onces .42</p>	<p>RINCE-BOUCHE SCOPE format 6 onces .75</p>	<p>CONFITURES AUX FRAISES paquet, Kraft 24 onces .95</p>
<p>HUILE DE MAIS MAZOLA format 24 onces .85</p>	<p>MELANGES A GATEAUX Robin Hood, choix de saveurs 19 onces .48</p>	<p>SERVIETTES hygiéniques Confidant boîte de 12 .52</p>	<p>BISCUITS SODA PREMIUM de Christie boîte 1 livre .45</p>

Association des femmes de carrières
Dîner mensuel au restaurant Le Savoy à 18h15.
Conférencière invitée Mme Emilia-B. Allaire.
Sujet: "Si c'était possible, changeriez-vous de coeur ce soir?"

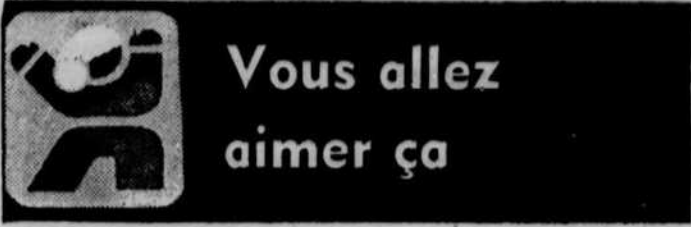
Société de géographie
Conférence par M. André Lafond sur l'Iran, à 20h30 à la salle Marquette du collège des Jésuites.

Club Fleur de Lys
Célébration du 10e anniversaire au motel Neptune, à 20h.

Spectacles
Spirisphère 2
Spectacle religieux à 20h30 en l'église des Sis-Martyrs-Canadiens, 955, av. de Bienville, Québec.

Expositions
Foyer du Palais Montcalm
Oeuvres de Pauline Rouillard (jusqu'au 18 février)

Foyer artistique, 847 rue St-Jean
Oeuvres de Claude et Michel Asselin (jusqu'au 17 février).



Vous allez aimer ça



Au cours du dernier couronnement, dans le duché de Laval, le président du Carnaval a présenté son exécutif. Il s'agit de MM. Jean Caron et Gérard Boutillier, directeurs...



... de M. Pierre Villa, trésorier, M. Jean-Pierre Frenette, secrétaire, et du vice-président, M. Paul Mercier. D'eux, surtout, dépend le fait que "Vous allez aimer ça".

Les nouveautés du Carnaval 1973

A l'exception du Bal de la Reine, il n'en coûtera que \$11 pour participer à toutes les activités du Carnaval. Les détails de 7 de ces dernières ont été transmis hier par le président, M. Jean Pelletier, au cours d'une conférence de presse sur les nouveautés du prochain Carnaval.

La Soirée des Reines. Immédiatement après le couronnement de la Reine et l'inauguration de Place Carnaval, le 22 février, la population est invitée à venir rencontrer les reines de chacun des carnivals précédents. C'est ce qui a révélé le président de la soirée des Reines, M. Yvan Thibault. Il a ajouté que l'atmosphère de cette soirée se veut essentiellement amicale et carnavalesque et qu'elle a pour but de rendre un hommage particulier à toutes les reines. La soirée débute à 22 heures. Deux orchestres (Roland Mertei et Peter Novak) feront danser les carnavalesques.

"Appelez-moi Lise". L'émission "Appelez-moi Lise" sera diffusée en direct durant la Soirée des Reines. La maison Gaston Lévesque offrira en prix de présence une tétouleur. Les billets, au prix de \$1 le couple, sont disponibles chez Gaston Lévesque et les Boutiques Kelly, Place Fleur de Lys et rue St-Joseph, qui ont habillé les reines des précédents carnivals.

La Soirée de Chez Nous. Sous la présidence de M. André Hudon, cette soirée consistera en un grand concours d'amateurs "violonneux, accordéonneux et zigoureux" qui se tiendra le 23 février à 21 heures au Manège militaire. Le concours de "zigoureux" sera ouvert au grand public qui pourra s'enregistrer sur place quelques minutes avant la soirée. L'orchestre de danses canadiennes de "Fernando" et les danseurs Durocher se chargeront de faire "swinger" tous les participants à cette soirée entre les concours d'amateurs. Ces derniers pourront se mériter de magnifiques trophées. La tenue carnavalesque est de rigueur à la "Soirée de Chez Nous" et les frais d'entrée sont de seulement UN DOLLAR.

Dancing des carnavalesques. Une autre soirée d'ambiance typiquement canadienne se tiendra le 24 février au Pavillon des congrès à partir de 21h30. Martine Fleurant et un orchestre de 10 musiciens feront danser les carnavalesques pour la modique somme de \$1.

Les folies. Au cours de cette heure de spectacle abracadabrante, on verra de l'inédit : des courses de brouettes et de mini-skis, des courses de bains avec siphons de plombiers comme rames, et tout cela sur la patinoire de Place Carnaval, le 28 février à 20h.

Les mascarades. Cette activité s'adresse surtout aux étudiants des écoles polyvalentes et secondaires de la région de Québec, afin que ceux-ci se costumant et viennent participer à la grande finale des "mascarades". Celles-ci se tiendront sur la patinoire de Place Carnaval, le 28 février à 20h30. De nombreux prix seront décernés.

La veillée au vieux ranch. De la musique pour tous les goûts, au coût de \$1,00, pour ceux qui se rendront à cette soirée le 1er mars, au Manège militaire. On note la participation de Ti-Blanc, Richard et Marcel Trudel, pour la musique western, et les Equinox pour ceux qui préfèrent les danses modernes. La tenue carnavalesque est de rigueur.

La brasserie du Carnaval. Une invitation est lancée à tous de venir danser au son de l'orchestre bavarois de Juan Van Veen, le 3 mars à 22h00 au Manège militaire. L'admission est de \$1,00 et la tenue carnavalesque est recommandée. Comme dans toutes les autres soirées, le coût de la bière sera de 50 cents et de 75 cents pour le "fort".

LIVREURS DEMANDES (possédant véhicule automobile) pour la livraison de L'ACTION-QUEBEC dans la ville et la banlieue. Se présenter à L'ACTION-QUEBEC, 3, Place Jean-Talou, Québec. Informations : M. J. Lévesque

La Jacques-Cartier peut servir à des fins hydroélectriques, touristiques et récréatives

J.-A. Boucher

par François Linteau

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec métropolitain se prononcera officiellement d'ici deux mois concernant la question de l'aménagement hydroélectrique sur la rivière Jacques-Cartier.

C'est du moins ce qui a été convenu hier soir à l'issue d'une session d'information de la Chambre sur ce sujet brûlant d'actualité que constitue le projet de l'Hydro-Québec de construire une centrale à réserve pompée sur la Jacques-Cartier.

Hier soir, trois conférenciers ont pris tour à tour la parole : M. Paul Laurent du Service des relations publiques de l'Hydro-Québec, M. J.-André Boucher, président du Comité interministériel, et M. Jean Bédard, président du Comité de conservation de la Jacques-Cartier.

Puissance de pointe

L'essentiel de l'exposé de M. Paul Laurent concernait le besoin de puissance de pointe dans la région de Québec en 1980. Selon lui, à cette date il manquera environ 1000 mégawatts et c'est ce qui justifie la construction d'une centrale à

réserve pompée sur la Jacques-Cartier. Il a ajouté que pour être efficace, cette centrale doit être construite à environ 200 milles de Montréal et près des réseaux de transport de l'électricité de l'Hydro. Et il appert que la Jacques-Cartier constitue l'endroit idéal.

Quant au danger pour l'écologie, M. Laurent estime qu'ils sont minimes, étant donné que la surface inondée ne représente environ que 5,5 milles carrés, c'est-à-dire 1,4 mille l'intérieur du parc (distance de 10 milles) et 4,5 milles carrés à l'extérieur du parc (distance de 8,5 milles).

M. Laurent a cependant affirmé que rien n'est définitif et qu'il y avait autant de chances que le projet ne se réalise jamais. Il a indiqué que l'hydro avait confié à une firme d'ingénieurs-conseil la tâche d'étudier toutes les implications d'un tel projet. Cette firme devra présenter son rapport à la fin de 1973 ou au début de 1974.

Quant au danger pour l'écologie, M. Laurent estime qu'ils sont minimes, étant donné que la surface inondée ne représente environ que 5,5 milles carrés, c'est-à-dire 1,4 mille l'intérieur du parc (distance de 10 milles) et 4,5 milles carrés à l'extérieur du parc (distance de 8,5 milles).

Quant au danger pour l'écologie, M. Laurent estime qu'ils sont minimes, étant donné que la surface inondée ne représente environ que 5,5 milles carrés, c'est-à-dire 1,4 mille l'intérieur du parc (distance de 10 milles) et 4,5 milles carrés à l'extérieur du parc (distance de 8,5 milles).

Quant au danger pour l'écologie, M. Laurent estime qu'ils sont minimes, étant donné que la surface inondée ne représente environ que 5,5 milles carrés, c'est-à-dire 1,4 mille l'intérieur du parc (distance de 10 milles) et 4,5 milles carrés à l'extérieur du parc (distance de 8,5 milles).

Quant au danger pour l'écologie, M. Laurent estime qu'ils sont minimes, étant donné que la surface inondée ne représente environ que 5,5 milles carrés, c'est-à-dire 1,4 mille l'intérieur du parc (distance de 10 milles) et 4,5 milles carrés à l'extérieur du parc (distance de 8,5 milles).

Quant au danger pour l'écologie, M. Laurent estime qu'ils sont minimes, étant donné que la surface inondée ne représente environ que 5,5 milles carrés, c'est-à-dire 1,4 mille l'intérieur du parc (distance de 10 milles) et 4,5 milles carrés à l'extérieur du parc (distance de 8,5 milles).

Quant au danger pour l'écologie, M. Laurent estime qu'ils sont minimes, étant donné que la surface inondée ne représente environ que 5,5 milles carrés, c'est-à-dire 1,4 mille l'intérieur du parc (distance de 10 milles) et 4,5 milles carrés à l'extérieur du parc (distance de 8,5 milles).

Quant au danger pour l'écologie, M. Laurent estime qu'ils sont minimes, étant donné que la surface inondée ne représente environ que 5,5 milles carrés, c'est-à-dire 1,4 mille l'intérieur du parc (distance de 10 milles) et 4,5 milles carrés à l'extérieur du parc (distance de 8,5 milles).

Quant au danger pour l'écologie, M. Laurent estime qu'ils sont minimes, étant donné que la surface inondée ne représente environ que 5,5 milles carrés, c'est-à-dire 1,4 mille l'intérieur du parc (distance de 10 milles) et 4,5 milles carrés à l'extérieur du parc (distance de 8,5 milles).

Quant au danger pour l'écologie, M. Laurent estime qu'ils sont minimes, étant donné que la surface inondée ne représente environ que 5,5 milles carrés, c'est-à-dire 1,4 mille l'intérieur du parc (distance de 10 milles) et 4,5 milles carrés à l'extérieur du parc (distance de 8,5 milles).

Quant au danger pour l'écologie, M. Laurent estime qu'ils sont minimes, étant donné que la surface inondée ne représente environ que 5,5 milles carrés, c'est-à-dire 1,4 mille l'intérieur du parc (distance de 10 milles) et 4,5 milles carrés à l'extérieur du parc (distance de 8,5 milles).

Quant au danger pour l'écologie, M. Laurent estime qu'ils sont minimes, étant donné que la surface inondée ne représente environ que 5,5 milles carrés, c'est-à-dire 1,4 mille l'intérieur du parc (distance de 10 milles) et 4,5 milles carrés à l'extérieur du parc (distance de 8,5 milles).

Quant au danger pour l'écologie, M. Laurent estime qu'ils sont minimes, étant donné que la surface inondée ne représente environ que 5,5 milles carrés, c'est-à-dire 1,4 mille l'intérieur du parc (distance de 10 milles) et 4,5 milles carrés à l'extérieur du parc (distance de 8,5 milles).

de vie", a souligné M. Bédard. Il s'oppose à ce projet non seulement à cause de la beauté intense de la rivière, mais aussi parce qu'elle n'est située qu'à 25 ou 30 milles de Québec. C'est pourquoi il soutient que l'on devrait plutôt aménager la rivière en fonction des besoins récréatifs de la population, qui auront doublé eux aussi en 1980.

Et il ne faut pas oublier, a dit M. Bédard, l'attrait que pourrait constituer pour les touristes cette magnifique vallée de la Jacques-Cartier. Bien qu'aujourd'hui, peu de gens connaissent cet endroit, cela ne veut pas dire qu'elle ne le deviendra pas dans l'avenir.

Il a cité à cet égard le cas du Mont Ste-Anne qui en 1960, était inconnu de la plupart des gens et maintenant, "allez-y voir", a-t-il dit.

"Avec la Jacques-Cartier, on pourrait faire la même chose; il y a sûrement moyen de construire une route panoramique, ce qui attirerait de nombreux touristes, en plus des citoyens de la région", a conclu le président du Comité de conservation de la Jacques-Cartier.

Compromis

Le dernier orateur à prendre la parole, soit M. J.-André Boucher, président du Comité interministériel sur la Jacques-Cartier, a tenté ni plus ni moins de ménager la chèvre et le chou.

Il ne croit pas non plus qu'il soit possible des aménagements récréatifs à des aménagements hydroélectriques, comme certains ingénieurs veulent le faire croire.

"Je ne crois pas qu'un barrage puisse améliorer la rivière, car on change ainsi son rythme

août dernier et les grévistes s'attendent à la nomination imminente d'un quatrième émissaire du ministre du Travail, le dernier délégué, M. Roger Pilon, étant présentement au repos.

Les grévistes de Seven-Up et ceux de chez Pollack ont été invités à une rencontre avec le président du NPD-Canada, M. David Lewis, qui sera de passage à Québec vendredi. Le leader néo-démocrate tentera de rencontrer les trois chefs syndicaux emprisonnés à Orsainville et il se rendra en après-midi à l'édifice des travailleurs, 495 rue Bayard.

Seven-Up. Le président du CTQ, M. Marcel Légaré, s'en est pris au ministre du Travail et aux joies existantes qui, a-t-il déploré, favorise l'employeur au détriment du petit travailleur.

Trois conciliateurs se sont succédé dans ce conflit qui oppose 47 employés de la firme Seven-Up à leur employeur Colombe Liée depuis le 14

message hier: "La mise en opération des trois stations de pompage de Neufchâtel complètes les aménagements requis pour remplir cette condition et tout le territoire de Neufchâtel est maintenant desservi en eau potable provenant de l'usine de traitement d'eau de la ville".

M. Lamontagne a aussi dit que "ces trois stations de pompage ont rendu possible l'installation en eau potable traitée et purifiée de la municipalité de Charlesbourg-ouest".

Et un peu plus loin... "Vous avez donc la preuve tangible que la ville de Québec remplit

sans délai et sans hésitation les conditions sur lesquelles on s'est entendu lors d'une fusion. C'est la preuve que l'administration municipale de Québec tient parole et qu'elle sait remplir ses obligations".

Le maire de Québec n'a pas toutefois oublié de mentionner que de telles réalisations ne pouvaient faire autrement qu'augmenter les taxes, mais, a-t-il dit, "je suis certain que tous sont d'accord pour accepter de bon gré l'augmentation de taxes qui peut résulter d'une amélioration aussi marquée d'un service essentiel comme celui de l'aqueduc".

Poursuivant son message teinté de quelque peu de politique, le premier magistrat de la Capitale a ajouté: "Nous n'évaluons pas les services que nous devons rendre en fonction du budget antérieur de la municipalité que nous avons annexée, mais en fonction des besoins de la population, pour faire en sorte que tous les citoyens de la ville de Québec puissent bénéficier de services comparables en qualité et en quantité".

Et enfin, pour ne pas être en reste, M. Lamontagne s'est dit heureux que la population de Charlesbourg-ouest puisse bénéficier de ces nouveaux aménagements.

Donc, ces trois stations de pompage ne servent pas seulement à l'alimentation en eau potable, mais aussi à la promotion politique.

liste qui lui demandait si cette mesure avait pour but de diminuer le nombre d'artistes-peintres sur la rue du Trésor, le maire s'est contenté de répondre que "ça ne ferait sûrement pas de tort".

"Surtout, a-t-il ajouté, qu'il est difficile de définir ce qu'est un véritable artiste-peintre". Enfin, il a conclu sur cette note qui ne laisse rien d'équivoque: "Sur la rue du Trésor, il se fait beaucoup plus de commerce que d'art".

Il a ainsi indiqué "qu'une rivière comme la Jacques-Cartier peut servir simultanément à des fins hydroélectriques, touristiques et récréatives".

M. Boucher a en outre déclaré que "la protection de l'environnement ne saurait avoir une priorité absolue sur l'ensemble des politiques gouvernementales de développement économique (en particulier la politique énergétique)".

Cependant, le président du Comité interministériel a bien précisé que toutes les facettes du problème seraient étudiées très sérieusement, de façon à prendre une décision qui ne brime ni les besoins récréatifs, ni

les besoins en puissance énergétique. Pour plusieurs personnes présentes hier soir, "l'affaire est réglée: on tentera de tout faire en même temps, soit construire la centrale, tout en aménageant le site à des fins récréatives".

L'exposé de M. Boucher fut d'ailleurs très clair là-dessus: "La croissance démographique inévitable du Québec, celle corrélatrice de la consommation d'énergie, le choix d'une énergie hydraulique pour couvrir les besoins, nous acheminent vers une politique du type "aménagement d'un espace à vocation récréative naturelle pour des fins, en partie, énergétiques".

face à la cour. Criminellement responsable de la mort de sa mère. Gilbert Champagne, âgée de 21 ans, a été tenu criminellement responsable, hier, de la mort de sa mère, Mme Théophile Caron, âgée de 52 ans, du rang 2, à L'Isle-Verte, qui a été abattue d'une balle de calibre 22, dans la soirée du 2 février courant, dans la cuisine de sa résidence.

C'est le Dr Paul Dupuis, coroner du district judiciaire de Montmagny, qui a prononcé le verdict, après avoir entendu plusieurs témoins, dont le médecin-légiste, Richard Authier, les enquêteurs de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec, les experts en ballistique et en technique policière de la SQ ainsi que deux des enfants de la victime, Normand et André Caron.

Madame Caron avait eu deux fils de son premier mariage avec feu Joseph Champagne, dont Gilbert, et huit enfants de son second mariage avec M. Théophile Caron, qui avait été hospitalisé, en fin de janvier, souffrant d'un infarctus du myocarde.

La preuve soumise par le substitut du procureur-général, Me Réjean Boulet, a révélé que Gilbert Champagne avait dit quitter l'emploi qu'il occupait depuis environ un an dans la région de Montréal, et qu'il avait décidé de revenir chez sa mère.

Au cours de la soirée de vendredi, le 2 février, Gilbert Champagne aurait déclaré à sa mère qu'il était fou ou qu'il se sentait déséquilibré. Il aurait ainsi tenu la corde à la main, suivant les témoignages de deux des enfants, Normand et André Caron, madame Caron insistait pour se

faire remettre l'arme en promettant à son fils Gilbert qu'elle l'accompagnerait dès le lendemain chez un médecin. Puis ce fut le drame affreux. L'attention des enfants Caron, qui se trouvaient alors dans leurs chambres à l'étage supérieur, fut attirée par la détonation. Ils s'empressèrent de descendre à la cuisine où ils aperçurent leur mère gisant inanimée sur le parquet, ses vêtements tachés de sang. Gilbert était agenouillé à ses côtés et il avait encore l'arme à la main.

S'adressant à ses demi-frères et à sa demi-soeur Laurette, il a alors prononcé ces mots: "Dites à maman de se relever". Il a continué à prononcer des paroles incohérentes, puis il a déposé l'arme dans un coin. Des voisins ont été alertés et finalement la police est arrivée quelques minutes plus tard pour appréhender sur place le présumé meurtrier et amorcer l'enquête.

Examen psychiatriques. En attendant sa comparution devant un juge de la Cour des Sessions de la paix de Québec, siégeant à Montmagny, Champagne a été mis en accusation ce matin par le Greffier de la paix et de la Couronne, M. André Corriveau, en sa qualité de juge de paix. L'inculpé subira, dans l'interim, des examens psychiatriques dans les cellules de la prison de Montmagny, où il est incarcéré. Le résultat de ces examens déterminera si Champagne est en mesure d'appréhender la gravité de l'accusation qui pèse contre lui et de collaborer à sa défense devant le tribunal. Pendant ce temps, Champagne conserve un mutisme complet.

Parasite méprisable. La Cour d'appel du Québec a imposé une sentence de six mois de prison à un individu qui avait été acquitté par la Cour des sessions de la paix de Québec d'une accusation de fraude au montant de \$3,120 aux dépens du ministère de la Famille et du Bien-être social au cours de la période s'étendant de 1966 à 1969.

Dans les notes du jugement, les juges de la Cour d'appel qualifient de parasite méprisable, ce célibataire, du nom de Larouche, qui avait fait de fausses déclarations aux enquêteurs du ministère, et qui avait fait l'acquisition d'une automobile qu'il payait avec des mensualités de \$120 à même les impôts des ouvriers honnêtes.

Le tribunal espère que cette sentence servira de leçon aux assistés sociaux qui tenteraient d'imiter le geste de Larouche.

Hold-up et tentative de meurtre. Raymond Pitre, âgé de 34 ans, de Sept-Îles, Yvon Kortier, 26 ans, de Montréal, et Gérard Bissonnette, âgé de 39 ans, aussi de Montréal, subissent présentement leur enquête préliminaire en Cour des Sessions de la paix de Québec, sous la double accusation de hold-up d'un montant de \$7,153 à la BCN de Saint-Raymond, comté de Portneuf, et de tentative de meurtre contre l'agent Guy Vézina, de la Sûreté du Québec, qui participait à la chasse à l'homme, le lendemain du crime, à Saint-Alban.

Mort d'un québécois jugé accidentelle. Le coroner Paul Dupuis, du district judiciaire de Montmagny, a rendu un verdict de mort accidentelle, dans le cas de M. Fernand Couture, âgé de 34 ans, de Saint-Jean-Christophe, comté de Lévis, qui a perdu la vie, le 14 octobre dernier, dans une collision entre deux automobiles, sur la route reliant Saint-Camille de Belle-

chasse à Sainte-Justine de Dorchester. Ce tragique accident, qui s'était produit à la sortie d'une courbe et pendant une averse, a fait également deux blessés, dont M. Pierre Castonguay, de Saint-Albert, comté de L'Isle-Verte, et M. Jean-Marc Couture, frère de la victime, domicilié à Breakeyville, dans le comté de Lévis.



Le quartier Neufchâtel pourra dorénavant profiter d'une eau claire et limpide. En effet, on a inauguré officiellement hier les stations de pompes Valcartier-Montchâtel et de la Colline du réseau d'aqueduc de Québec. Sur la photo, on aperçoit le centre de contrôle de ces trois stations.

(Photo: L'Action-Québec, par François Boulay)

Une concession sur la rue du Trésor coûtera plus cher

Par François Linteau

Les artistes-peintres ou présens-tels, qui logent leurs pénates tout l'été sur la rue du Trésor, devront dorénavant payer pour le permis \$100 ou \$150, suivant qu'ils demeurent à Québec ou en banlieue.

C'est toute une augmentation, puisque l'an dernier, il n'en coûtait que \$20 ou \$30 pour obtenir ces permis. Le maire de Québec, M. Lamontagne, est d'avis que les artis-

tes-peintres n'auront aucune difficulté à défrayer le nouveau prix. Du moins, dit-il, les rapports de police indiquent que "la vente des objets d'art" sur la rue du Trésor ne souffre pas d'anémie, bien au contraire.

De toute façon, a précisé le maire, "si les artistes-peintres n'avaient pas la rue du Trésor, ils seraient peut-être obligés de louer une boutique et de payer les taxes d'affaires".

A une question d'un journa-

LPS® cours de conversation ANGLAIS - ESPAGNOL \$9900 (10 SEMAINES) 529-0331 500 EST, GRANDE-ALLÉE - 4e ÉTAGE Institution reconnue par le Ministère de l'Éducation



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

Le français, langue officielle!

Le quotidien Le Devoir publiait en exclusivité hier un résumé du rapport de la Commission Gendron chargée, il y a quatre ans, d'enquêter sur la situation de la langue française et les droits linguistiques au Québec. Ce rapport, déposé à la fin de décembre dernier, chez le premier ministre Robert Bourassa, n'avait pas encore été rendu public. On l'attendait avec impatience dans tous les milieux québécois dans l'espoir qu'il offrirait quelque solution-miracle aux problèmes linguistiques du Québec.

La Commission que présidait le professeur Jean-Denis Gendron, recommande que le français devienne, par proclamation législative, la seule langue officielle du Québec, que le français et l'anglais soient reconnus comme langues nationales québécoises, que des mesures soient prises pour que le français devienne langue de travail dans la province et que la priorité du français soit assurée dans les activités de consommation des Québécois.

La commission a dû abattre un travail énorme durant les années qu'elle a consacrées à l'étude de cette question et eut sans doute continué à travailler avec acharnement n'eût été la fin du délai qu'on lui avait accordé pour compléter son rapport.

Plusieurs options proposées dans les années passées ont été examinées par la commission avant qu'elle ne recommande la reconnaissance du français comme langue officielle et si elle a choisi cette option, c'est qu'elle croit que l'Etat a l'autorité et la plénitude des pouvoirs législatifs pour la réalisation de cet objectif.

A première vue, les anglophones du Québec pourraient s'inquiéter de l'option proposée par la Commission Gendron, mais le rapport établit clairement qu'il ne s'agit pas de frustrer les usagers de cette langue des privilèges dont ils jouissent dans les institutions et les activités. Bien que le français serait langue officielle et prioritaire au Québec, les citoyens seraient libres de s'adresser dans la langue de leur choix lorsqu'ils traitent avec l'Etat ou d'être servis dans la langue de leur choix au niveau du commerce et de l'industrie.

La Commission Gendron aura eu certaines hésitations sur les mesures à appliquer dans l'immédiat et à long terme pour la réalisation de ses recommandations. Ainsi, elle croit qu'il faudrait attendre de trois à cinq ans pour juger de l'efficacité des mesures préconisées avant de changer les dispositions du fameux bill 63. Elle préconise aussi la diplomatie et la prudence dans l'adoption des mesures pour instituer le français comme langue de travail au Québec.

Il faut lui reconnaître un réalisme courageux lorsqu'elle affirme que la situation de la langue française n'est pas aussi tragique qu'on l'affirme souvent au Québec bien qu'elle admette que cette situation est plus sérieuse dans la région métropolitaine que dans les autres zones provinciales. Elle fait preuve de réalisme encore, lorsqu'elle recommande formulées elle ajoute quelques réflexions d'ordre économique à savoir qu'en plus de promouvoir l'usage plus répandu du français dans les

entreprises, "il faudra viser à ce qu'une proportion plus élevée de francophones aient accès à des fonctions de cadres moyens et supérieurs au sein des entreprises". Les Anglais détiennent la grande majorité des postes-clé, au sein de l'entreprise et font largement prévaloir leur langue dans l'administration de ces entreprises. Dans certains secteurs de l'économie, des milliers d'anglophones peuvent faire toute une carrière dans leur langue sans éprouver le besoin d'apprendre le français. Des mesures doivent être prises pour corriger cette situation, ce qui implique une action énergique de l'Etat.

Une partie du rapport, traitant du problème des immigrants, devra être retouché par la Commission Gendron avant d'être rendu public. On devine qu'à ce chapitre, la situation a dû être des plus délicates puisqu'il se sera agi, tout en protégeant les droits prioritaires du français au Québec, d'intéresser les néo-canadiens à s'intégrer à notre population en leur donnant, avec l'étude de l'anglais comme langue

seconda, la possibilité de se débrouiller sans difficultés dans le contexte québécois et nord-américain.

Le Rapport Gendron suscitera certes des commentaires plus ou moins favorables. Les anglophones et ceux qui sont partisans du bilinguisme national intégral affirmeront que la commission d'enquête va trop loin; ceux qui préconisent une rapide application de toutes les mesures recommandées par l'organisme, ceux qui vilipendent le bill 63, trouveront trop longs les délais qu'on propose avant d'y toucher. Incidemment, cette recommandation particulière, si elle est accueillie comme valable par le gouvernement, forcera le ministre de l'Education à changer ses projets car il songeait à introduire prochainement des mesures pour annuler ou amender le bill 63.

On peut affirmer que le débat sur les langues n'est pas fermé par la présentation du rapport de la Commission Gendron, mais qu'il franchit une étape importante au-delà de laquelle on accède à des voies de non retour.

Billets

A Melbourne, rassemblement eucharistique universel

Les média d'information nous ont déjà appris que du 18 au 25 février 1973 se tiendra à Melbourne (Australie) le 40^e Congrès eucharistique international.

Le thème choisi par Paul VI lui-même n'est autre que le commandement du Christ: "Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés". Consigne toujours urgente de la fraternité sans frontière autour de l'Eucharistie.

L'événement, pour les catholiques surtout, s'enracine dans une tradition d'hommage international au Dieu de nos autels et suscite encore un intérêt et une coopération ecclésiale auxquels la presse se doit de faire écho.

Mentionnons, pour l'instant, cet appel d'une voix épiscopale de chez-nous, celui de Mgr G. L. Pelletier, de Trois-Rivières, qui préconise ses collaborateurs et fidèles dans un communiqué dont voici le principal paragraphe:

DEPUIS LONGTEMPS plusieurs sont en prière pour la réussite de ce geste d'adoration et de louange. Mais spécialement durant le Congrès, nous de-

vrions nous joindre d'esprit et de cœur à ces assises de la foi et de l'amour. D'ailleurs des membres de l'ensemble des pays porteront au Dieu de l'hostie notre croyance indéfectible à cette présence totale du Roi immortel des siècles, toujours vivant pour intercéder en notre faveur (cf. Hébr., 7,25). En outre, ils feront monter la gratitude totale de la famille des rachetés devenus par l'Eucharistie héritiers de l'amour infini. Ce sera facile alors d'y lire un signe authentique d'espérance pour apaiser nos angoisses et exprimer notre attachement au Seigneur. N'est-ce pas voir dans l'hostie sainte qui est Dieu s'offrir pour nous, le mystère à jamais reconfortant de la rédemption glorieuse. Par ce sacrement, sommet de la bonté divine, nous pénétrons pour ainsi dire avec le Christ dans le Saint des saints pour y trouver la rédemption éternelle. C'est aussi la voie par excellence qui conduit à l'unité et à la paix.

Pour conclure, Mgr l'Évêque de Trois-Rivières, ajoute plus loin:

... Ainsi en exprimant de façon tangible notre solidarité d'enfants de Dieu et de frères du Seigneur, nous nous unissons à ce rassemblement universel qui, pendant huit jours, sera le brasier étincelant de l'amour: celui de notre Dieu qui se donne à nous, et le nôtre, par lequel nous nous donnons à Lui.

L'opinion du lecteur

Marcel Pepin, défenseur du peuple

La vérité finit parfois par déloger son image des vanités et des hontes contemporaines. Ce n'est pas une petite satisfaction que de voir peu à peu cette justice de l'espèce la plus haute s'accomplir. Cette admirable vérité de l'homme juste et de la force d'âme perce un jour les bavardages de la presse. C'est ainsi que la véritable figure de Marcel Pepin émerge lentement, à travers les calomnies, les jugements superficiels, les trahisons et la stupidité qui grimaquent autour d'elle, et c'est indéniablement la figure d'un défenseur du peuple.

Voilà un homme contre lequel, de fait, presque tout a été essayé depuis sept ans. L'homme défendait le peuple et ne faisait que cela. Depuis sept ans qu'il préside la CSN, il n'a fait, de semaine en semaine, interminables journées, interminables semaines, que soutenir l'effort populaire, que résister à toutes les attaques, qu'assumer les plus lourdes difficultés, qu'affronter les situations les plus angoissantes, que prendre pour lui les tâches les plus lourdes et quelquefois les plus risquées. Il n'en a négligé aucune. Il a fourni à ces fins tout ce qu'il pouvait d'efforts, de travail, de volonté, d'intelligence et de profonde conviction. Et pour une seule pensée, j'en témoigne solennellement: le peuple.

Je ne sais comment on peut appeler cela dans le langage du monde officiel et plus particulièrement dans celui de la clinique libérale, mais je pense que dans un langage d'homme, cela peut

s'appeler de la grandeur. J'ignore aussi comment les rédacteurs qui passent leur temps à suser les cabotins de la scène publique pour leur découvrir quelques mérites et quelques faiblesses, partageant de la sorte les nullités selon une échelle de valeurs et s'habituant ainsi à discuter tout homme comme un quelconque politicien, peuvent de leur côté nommer la grandeur quand elle se montre: c'est un mystère non résolu en effet, puisqu'ils ne la voient jamais.

Non seulement ils ne savent pas la reconnaître, mais ils la vilipendent plus que n'importe quoi: plus que le déshonneur, par exemple, qu'ils classent vite en effet. Pendant ce temps, ceux qui font cet accueil à la médiocrité ou à la perfidie doublent leur distinguée prévenance à l'endroit de ces dernières de l'hostilité instinctive qu'ils éprouvent envers les rares hommes qui luttent vraiment pour quelque idéal auquel ils donnent tout. La défense inconditionnelle du peuple, aux yeux de nos spécialistes de l'éphémère, ne semble pas compter parmi les signes éminents auxquels on reconnaît le grand mérite.

La vérité au sujet des chefs syndicaux finira par s'imposer. Le peuple est parfaitement capable de comprendre qu'on fait rarement de la prison pour s'être acquiescé avec les riches, mais qu'on peut très bien se faire foutre dedans quand on a parlé trop haut et trop longtemps contre eux, et surtout quand on a trop agi.

Pierre Vadeboncoeur
Montréal 9/2/73

L'opinion du lecteur

Le Rosaire, dévotion de l'Eglise catholique

Certaines personnes, bien intentionnées, trouvent que la coutume de la récitation du chapelet, du Rosaire, est vieux jeu et que, vivant en 1973, "... le peuple de Dieu voudrait exprimer sa reconnaissance d'une autre façon envers son Créateur".

Certes, nous ne contestons pas le droit à quiconque de choisir la manière qui puisse l'aider à mieux prier, mais ce n'est certainement pas "en rabaisant dans l'esprit des gens, l'antique coutume de la récitation du chapelet, du Rosaire" qu'il faut procéder.

C'est le R.P. André Bilodeau, o.m.i., qui nous rappelait dans son style court, correct et très à point, l'importance du Rosaire. Voici ce qu'il nous en disait.

(1) Citation tirée de la brochure **Vitamines** (No 10)
A la première audience générale qu'il a

L'humour et la charité

Heureusement que je garde tous les articles qui paraissent sur les journaux. A l'occasion, je peux me permettre de les consulter, s'il le faut, pour défendre nos bons prêtres qui veulent conserver intacte la religion catholique.

La bonne dame qui a répondu à M. l'abbé Roy, dans l'Action-Québec du 3 février a manqué son coup encore une fois. Sa réponse n'en est pas une! Elle parle de charité, des "Annales" de la bonne Ste-Anne et des robes, etc. etc.

J'ai ici la réponse ouverte de l'abbé Roy, à vous, Madame, et je crois qu'avec

Malheureuse décision

Dans le feuillet paroissial de la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec (semaine du 21 janvier 1973) paraissait la note suivante, qui vient éclairer une situation assez surprenante. En voici le texte:

La direction du poste CHRC a décidé de ne plus faire la diffusion de notre messe du dimanche. Ce geste attriste une grande partie de la population, surtout les vieillards, les malades et un bon nombre de vrais chrétiens. Votre curé (M. le chanoine Jean-Charles Racine) veut vous dire la peine ressentie à l'annonce de cette nouvelle. Même s'il prévoyait une telle éventua-

accordée, le samedi 13 juillet 1963, S.S. Paul VI a eu un mot spécial pour les participants du II^e Congrès international dominicain du Rosaire dont le thème était: "Le Rosaire et la Pastoralité".

"Nous souhaitons que leurs travaux et leur activité puissent vraiment montrer que le Rosaire — (comme il a été dit dans le sermon d'ouverture) — est désormais une dévotion de l'Eglise qui, par son caractère populaire, par son esprit christocentrique et par la filiale dévotion qu'elle inspire envers la Vierge, peut ranimer la foi et la piété dans les milieux les plus différents et les plus ouverts à l'action pastorale: paroisses, écoles, familles, hôpitaux, etc..." (2)

(2) Extrait de l'Observatore Romano, 14 juillet 1963.

son humour, il a très bien répondu à vos propos.

Dans votre réponse à l'abbé Armand Roy, vous dites: "J'aurais tant aimé que quelqu'un de "juste" me seconde et je me suis trompé! Je ne vois pas, Madame, qui aurait pu seconder une telle lettre?"

Vous en voulez aux religieux, et dans la lettre au Père Raymond vous dites qu'il n'y aura jamais de justice avec eux et que les prêtres s'acharnent à ne pas voir de femmes à l'autel, etc. Vous êtes charitable!!!

lit, il n'a pas participé à cette malheureuse décision.

Combien d'auditeurs étaient en effet justement attachés à l'audition de cette émission de radio, qui présentait un lien direct avec l'église-cathédrale et sa liturgie dominicale. Comme le rayonnement du poste demeure le plus important de la région, c'était donc un facteur de large diffusion, à une période où l'écoute était la plus aisée. Si CHRC escompte un meilleur crédit auprès de la population à diffuser à ce moment une autre source d'inspiration pour certains consommateurs d'ondes beaucoup moins ouverts à des horizons spirituels,

Le Saint Père ne fait donc que reprendre à son propre compte l'enseignement de ses prédécesseurs sur le Rosaire. Léon XIII, Pie XI, Pie XII et Jean XXIII avaient prononcé l'envie l'excellence du rosaire et son efficacité. Paul VI souhaite que la chrétienté (non pas un petit groupe) renouvelle ses convictions à ce sujet. Le Rosaire est le grand remède à nos maux actuels!"

A toutes ces personnes qui récitent quotidiennement le chapelet ou le Rosaire, nous disons notre admiration. Puissent-elles continuer et susciter dans leur milieu de vie une multitude d'autres à les accompagner.

Votre bien dévoué,
Claude Morin
1570, chemin Lucerne
Montréal 305

Saviez-vous que la messe n'a pas été faite par des hommes? C'est le Christ qui a institué l'Eucharistie et le sacerdoce, et ce même Christ a dit à ses Apôtres: "Faites ceci en mémoire de moi". Il a dit ça à des hommes seulement et il n'y avait pas de femmes autour de Lui pour le servir.

Que nos prêtres continuent à combattre pour la bonne cause.

(Mille) Imelda Lessard,
Waterville,
Co. Compton.

trouvera-t-on un autre poste de radio dont les critères soient plus élevés et plus respectueux d'une large portion de l'auditoire dominical? Espérons-le, et bientôt. La grand-messe de 9 h. 15 à la cathédrale reste d'un prix inestimable à une foule de diocésains retenus à la maison, dans les "foyers" ou hôpitaux, et qui demeurent épris de vie vivante, de beauté chorale de la meilleure tradition, sans parler des prédications au fil de l'année liturgique. Souhaitons ardemment le retour de cette émission religieuse sur des ondes québécoises vraiment accueillantes.

Joseph-O. JEAN
Ste-Foy, Québec (10e)

En mouvement et des hommes

par DENIS DUVAL

Un peu d'humour...

"Tâche d'avoir un peu d'humour..."

vous dit-on, après vous avoir charrié au point de vous faire sortir de vos gonds. C'est probablement la manière la plus maladroite d'éveiller les autres à l'humour que de faire appel à cette attitude raffinée pour faire avaler aux autres ses propres turpitudes. Mais il ne faudrait pas que la stupidité de certains aille discréditer l'humour.

Faudrait-il faire l'éloge de l'humour, en organiser la promotion? N'est pas Chesterton ou Shaw qui veut. Dommage! En notre temps, il serait précieux que des esprits subtils nous fassent saillir les aspects comiques des choses sérieuses et les aspects sérieux des choses comiques.

L'invention est-elle anglo-saxonne comme l'est le mot qui l'exprime? Toujours est-il que les latins (les Québécois et quelques autres) ne passent pas pour particulièrement doués à ce chapitre. Il est difficile de prétendre le contraire, au niveau public tout au moins. Notre littérature et notre télévision québécoise ne le démontrent que trop.

Des sérieux aux comiques, des mœurs-pensants aux plus mécréants, les traces d'humour n'abondent jamais. Qu'on fasse de la contestation, de l'opposition, du prêche-prêcha, de l'anarchie, de la morale ou de la porno, on s'abstient de la subtile touche de l'humour. Les critiques et revendications sont drapées, véhémentes, absolues, dramatiques. Les farces sont appuyées, insistantes. Les parodies sont des pantalonades vulgaires quand elles ne sont pas obscènes; l'esprit stérile des auteurs, impuissant à la création, s'exerce à ridiculiser ce qui a été, même ce qui fut beau. "La préhistoire du Canada", offerte au programme "Feu vert" du lundi matin à Radio-Canada, me paraît un gouffre d'abjection.

Nos caricaturistes ont une meilleure moyenne, encore que certains démontrent plus de méchanceté que d'humour. Enseignants, prêtres et parents ne sont pas meilleurs que les professionnels, les syndiqués et les gens d'affaires. Des histoires plus ou moins drôles, oui; des farces sur le dos des autres, oui. De véritable humour, bien peu.

Serions-nous donc trop sérieux? — Probablement, Nous prenons-

nous trop au sérieux? — Incontestablement. Voyons-nous d'un peu près. Je suis ce que je suis, plus ou moins réussi, plus ou moins satisfait; je ne permets à personne, ni à moi-même, de prendre à la légère aucune partie de mon être et de mes oeuvres. Oui, c'est cela, j'ai assez de misère à être et à fonctionner que je ne saurais consentir à ce qu'on bage-naude là-dessus. Peut-être suis-je tellement relatif que je développe une tendance à m'absolutiser.

Qu'il s'agisse de la forme de mon nez ou de mon bedon, de mon éducation ou de mes gestes, de mes idées ou de mes travaux, de mes affections ou de mes loisirs, tout cela, je l'étiquette "fragile, ne pas toucher". Quand même! Ne vaudrait-il pas mieux savoir sourire de ce qu'on ne peut modifier, et qui n'est pas si dramatique?

Prendre la plupart des choses, y compris celles qui nous concernent, avec un grain de sel, une capacité d'amusement, ne serait-ce pas une souriante conversion au réel? Sous cet aspect, l'humour protège contre la terrible susceptibilité. La plupart de nos colères portent sur des vétilles, des rien-du-tout au sujet de quoi on a bien tort de s'énerver.

L'humour protège notamment de l'orgueil et de la vanité qui sont de bien grandes folies. "Voyons, mon bon ami, se pourrait-il, en bonne vérité, que vous ayez toujours raison, que vous soyez impeccable, que la stupidité ne soit jamais votre fait?" — Vraiment? Vous n'êtes pas du commun des mortels? Comment vous définiriez-vous? — Un quelqu'un d'extrêmement bien, pondéré, sage, prudent, habile, informé, compétent, parfait...? Laissez au moins les autres sourire si vous n'avez cette finesse de vous reconnaître occasionnellement généreux, gaffeux, maladroit, moche, candide, égoïste, préjugé. Quel drôle d'oiseau vous faites! Ignorez-vous même que vous êtes le seul être dans votre famille et votre localité qui ne souffre pas de carences et de travers? Ce serait comique que vous portiez une petite cocarde marquée: "je ne crois pas avoir de torts ni de défauts". Vous passeriez pour avoir de l'humour. Vous commenceriez effectivement à en avoir. Mais vous ne le ferez point!

L'humour protège aussi de l'indiscrétion. Sans vous rendre impénétrable, il rend moins facile de vous saisir. Il ne s'agit pas de s'esquiver systématiquement de ses proches et des autres, mais il y a en nous des zones personnelles, intimes, réservées; malgré le strap-tease auquel nous incite le monde indiscret de l'interview et des autres formes d'exhibitionnisme, il est bon d'avoir un par-devers-soi qui ne se laisse point galvauder.

Une réplique loufoque, une admission sans réplique, un assentiment pince-sans-rire à un reproche, une manière originale de dévancer des griefs, un grossissement de ses erreurs, et le tour est joué, on n'a plus barre sur vous. En un temps où tellement de propagandes commerciales, politiques, idéologiques, religieuses, idéalistes, pragmatistes cherchent à nous avoir, c'est fameux de pouvoir se déga-

ger. Certes, il est bon, nécessaire, obligatoire de s'engager. Mais tellement de causes futiles nous réclament qu'il faut vouloir et savoir se dégager. S'il est question des autres, l'humour est également bienvenu. Pourquoi s'énerver des comportements des autres? Pourquoi donner tant d'importance à leurs propos? Le plus souvent ils ont agi et parlé sans assez réfléchir. Ont-ils procédé plus consciemment, voilà qu'ils ont prouvé qu'ils sont moins malins que vous. La grave parole du Seigneur "pardonnez-leur car ils ne savent ce qu'ils font" est susceptible de transpositions anodines souvent valables.

Au fond, ce n'est pas si terrible que de se rendre compte qu'on n'est pas des êtres formidables, si nous, ni les autres. Foin de la flagornerie qui nous fait dire qu'on trouve les autres fantastiques, et de la naïveté qui nous les fait trouver extraordinaires, et de la suffisance qui nous fait nous trouver au-dessus de tout! Des bons-hommes, des bonnes femmes qui accomplissent, vaillent que vaillent, parfois même assez bien, notre bonhomme de chemin. Il y a de bons bouts, d'autres un peu moches... C'est la vie, la vraie vie. Mais, comme disait le Frère Untel, "on ne peut mécontenter tout le monde!"



L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, Code postal G1K 7K9 tél.: 522-4771. Président, Guy Hamel, vice-président, J.-R. Desjardins, directeur général, Fernand Blais; directeur général adjoint, Denis Gauthier; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Lévesque; directeur de la publicité Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; directeur, Jules Lortie.

Pour vous aider à faire face aux prix qui montent...



Nos prix miracles continuent d'être les prix le plus bas possible pour plus de 5,000 produits chaque jour, à l'année...

FAITES-EN VOUS-MÊME LA PREUVE!

AU CONSOMMATEUR

Tout comme vous, nous regrettons tous les inconvénients causés par le retrait de certains produits alimentaires et autres des tablettes de nos supermarchés. Comme vous le savez, ces produits ont été retirés pour des raisons d'étiquetage. Soyez assuré que nos fournisseurs et nous-mêmes faisons tout en notre pouvoir pour que la situation redienne normale le plus tôt possible, afin que vous puissiez vous procurer les produits de votre choix au supermarché Steinberg de votre voisinage. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre appui.

prix miracles
en alimentation

ON PEUT COMPTER DESSUS!

ACHATS BONIS doubles économies

COMPAREZ

FROMAGE GRUYERE
A LA CARTE STEINBERG PQT 8 OZ **49¢**

MARGARINE
PARKAY, MOLLE DE KRAFT PQT 1 LB **44¢**

FISH & CHIPS
BOSTON BLEU, CONGELE BLUE WATER PQT 32 OZ **93¢**

PUREE DE TOMATES
HEINZ BTE 5 1/2 OZ **15¢**

PAIN DE VIANDE
KAM BTE 12 OZ **55¢**

BOISSONS AUX FRUITS
ASSORTIES FBI 6 BOUT. 6 OZ **64¢**

TISSUS FACIAUX
FACELLE ROYALE, 3 EPAISSEURS GROSSE BTE **37¢**

ESSUIE-TOUIT
FACELLE ROYALE COULEURS ASSORTIES PQT 2 ROUL. **63¢**

CELLOPHANE
GLAD ROUL. 100 PI. **39¢**

produits populaires

COMPAREZ

PATATES CHIPS
HUMPTY DUMPTY SAC 10 OZ **69¢**

MARGARINE
BLUE BONNET (MOLLE PQT 1 LB, 43¢) PQT 2 LB **75¢**

RAGOUT DE BOULETTES
CORDON BLEU BTE 30 OZ **99¢**

MAIS A GRAINS ENTIERS
NIBLETS, DE FANTAISIE BTE 12 OZ **25¢**

CAFE INSTANTANE
NESCAFE (BOCAL 10 OZ, \$1.80) BOCAL 6 OZ **1.29**

ALPHABITS
DE POST (HONEY COMB, BTE 12 OZ, 59¢) BTE 15 OZ **55¢**

ALIMENTS POUR CHATS
PUSS'N BOOTS SAVEURS ASSORTIES BTE 15 OZ **20¢**

DETERSIF TIDE
BOITE ECONOMIQUE **1.79**

PAPIER DE TOILETTE
WONDERSOFT PQT 2 ROUL. **29¢**

bas tous les jours

COMPAREZ

POULET DESOSSE
CORDON BLEU BTE 7 OZ **39¢**

LAIT EN POUDRE
INSTANTANE CARNATION PQT 3 LB **1.79**

SAUCE A L'ANANAS
CANTONAISE V-H POT 12 OZ **63¢**

LAIT EVAPORE
CRINO BTE 16 OZ **19¢**

GRUAU QUAKER
PRET-A-SERVIR BTE 13 OZ **45¢**

ACCENT
LE REVEILLE-SAVEUR (BTE 4 OZ, 87¢) BTE 1 OZ **33¢**

MELANGE A GATEAU
A LA VANILLE TWINKLE PQT 15 OZ **26¢**

CONFITURE DE FRAISES
KRAFT POT 24 OZ **95¢**

SAUCE A LA VIANDE
KRAFT POUR SPAGHETTI POT 24 OZ **63¢**

bas tous les jours

COMPAREZ

SAUCE A SALADE
MIRACLE WHIP POT 32 OZ **65¢**

SAUMON ROSE
GOLD SEAL BTE 15 1/4 OZ **1.04**

MARMELADE KRAFT
A L'ORANGE POT 24 OZ **61¢**

SARDINES DANS L'HUILE
MILLIONNAIRE BTE 3.5 OZ **35¢**

FROMAGE TRANCHE
STEINBERG PQT 8 OZ **42¢**

JUS D'ORANGE
CONCENTRE STEINBERG POT 64 OZ **77¢**

MARGARINE
STEINBERG DANS PAPIER D'ALUMINIUM PQT 1 LB **25¢**

POMMES DE TERRE
FRITES JULIENNES STEINBERG SAC 2 LB **48¢**

NETTOYEUR LIQUIDE
M. NET BOUT. 32 OZ **84¢**

bas tous les jours

COMPAREZ

DETERSIF LIQUIDE
ROSE STEINBERG BOUT. 32 OZ **59¢**

NETTOYEUR
DAINTY BOWL POUR CUVETTE DE CABINET BOUT. 12 OZ **95¢**

DETERSIF EN POUDRE
CALGONITE BOITE 35 OZ **95¢**

TISSUS FACIAUX
ELEGANT, 2 EPAISSEURS BTE DE 200 **33¢**

VITAMINES
CHOCKS BOUT. DE 100 **2.97**

BROMO SELTZER
BOUT. 8.25 OZ **97¢**

DESODORISANT
D'HEURE EN HEURE BOUT. 9 OZ **1.27**

RINCE-CREME
TAME BOUT. 8 OZ **97¢**

SHAMPOOING
EN LOTION HEAD & SHOULDER BOUT. 5.2 OZ **1.27**

ACHAT BONI DOUBLE ECONOMIE

SACS DE THE
ENCORE BTE DE 100 **79¢**

ACHAT BONI DOUBLE ECONOMIE

SOUPE AUX POIS
HABITANT BTE 14 OZ **15¢**

BASTOUS LES JOURS

EAU MINERALE
STEINBERG BOUT. 30 OZ **21¢**

BASTOUS LES JOURS

CAFE TORRIFIE
CHASE & SANBORN SAC 1 LB **89¢**

BASTOUS LES JOURS

BISCUITS SODA
STEINBERG SALES OU NON PQT 1 LB **35¢**



ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES

JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT

ROTI DE PALETTE | **ROTI DE COTES CROISEES**
COUPE ORDINAIRE | LA LB **83¢** | LA LB **99¢**

POULETS 2 A 4 LB
CONGELES CANADA CATEGORIE "A" **45¢** LA LB

EPAULE DE PORC
FUMEE GENRE PICNIC **67¢** LA LB

BACON TRANCHE
SANS COUENNE

STEINBERG PQT 1 LB **97¢**
SWIFT PREMIUM PQT 1 LB **98¢**
MAPLE LEAF PQT 1 LB **\$1.02**

BIFTECK DE PALETTE LA LB **85¢**
COUPE ORDINAIRE, JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT

BOEUF HACHE LA LB **85¢**
FRAIS

GIGOT D'AGNEAU LA LB **99¢**
ENTIER DE NOUVELLE-ZELANDE

FOIE DE BOEUF LA LB **65¢**
SANS PEAU, CONGELE TRANCHE, DEVEINE ET

SAUCISSES FUMEEES PQT 1 LB **63¢**
SANS PEAU STEINBERG

SALADE DE CHOU LA LB **79¢**
OU DE POMMES DE TERRE CONT. 2 LB STEINBERG

PIZZA AUX CHAMPIGNONS LA LB **99¢**
FRAICHE STEINBERG 1 LB 8 OZ

TOURTIERE FRAICHE PQT 16 OZ **77¢**
STEINBERG

COTES DECOUVERTES LA LB **99¢**
DE PORC, CONGELEES ET CHARNUES

POULET FRIT **2.65**

PANE FLAMINGO PANIER 9 MCX **2.65**

PARFAIT DESSERT PQT 13 OZ **29¢**
ASSORTI COORSH

SOLE PANEE PQT 12 OZ **99¢**
EN PORTIONS BOOTH

FILETS DE PERCHE PQT 14 OZ **97¢**
SANS ARETES HIGHLINER

FILETS DE TURBOT LA LB **79¢**
CONGELE

patisseries

TARTE AU CITRON 24 OZ 8" CH. **49¢**
STEINBERG

ROULE AUX CERISES 10 OZ **29¢**
DESSUS EN TREILLIS OU AU CHOCOLAT

BEIGNES AU MIEL PQT DE 12 **49¢**
STEINBERG GLACES, STEINBERG

GATEAU ETAGE 16 OZ **55¢**
CREME AU BEURRE AU NOUGAT, STEINBERG

GATEAU AUX DATTES 14 OZ **37¢**
STEINBERG

BRIOCHE SUCREES PQT DE 12 **39¢**
DATTES ET NOIX

GATEAU AU CHOCOLAT 15 OZ **39¢**
STEINBERG GLACAGE AU CHOCOLAT NOUVELLE-ORLEANS

PAIN TRANCHE 12 OZ **27¢**
STEINBERG AVEC RAISINS FAIT DE BLE ENTIER

POUDING-CHOMEUR 13 OZ **39¢**
STEINBERG

articles divers

BOLS A MELANGER PQT DE 3 **97¢**
DURALEX, 7 OZ (16 OZ... PQT DE 3... \$1.67)

CENDRIER CARRE 5 1/2 OZ CH. **47¢**
EN VERRE EPAIS

COUTEAU CH. **69¢**
"UTILITY"

fruits et legumes

BANANES
DOREES ET MURES VARIETE PREMIUM
PETITES ET GROSSES **12¢** LA LB

POMMES DE TERRE
NOUVEAU-BRUNSWICK CANADA No 1
SAC 10 LB **65¢**

POMMES McINTOSH 79¢
du Québec, atmosphère contrôlée Canada de fantaisie, sac poly 5 lb

ORANGES DE FLORIDE 89¢
GROSSEUR 88 VARIETE VALENCIA LA DOUZ.

BROCOLI 49¢
DE CALIFORNIE GROSSEUR 14 CH.

TOMATES MEXICAINES 39¢
MURIES SUR PIED, CANADA NO 1 GROSSEUR 6 x 6, 6 x 7 LA LB

PIMENTS VERTS 39¢
DU MEXIQUE CANADA NO 1 LA LB

ANANAS 59¢
DU MEXIQUE GROSSEUR 10 CH.

La soupe est servie... la soupe est servie... la soupe est servie

Au cours de l'hiver, le marché offre un bon approvisionnement de légumes frais: carottes, oignons, rutabagas, céleri, pommes de terre, les ingrédients d'une bonne soupe-maison. Profitez de l'abondance de ces légumes et du temps froid pour servir une terrine de soupe fumante.

Le secret d'une soupe saine: les légumes lentement. Pour vous en assurer, c'est de mijoter

en raffiner le goût, les assaisonnements n'ont pas leur pareil. Essayez quelques grains de poudre de cari et de plus lisse et crémeuse. Le cuiseur sous pression dépanne la ménagère affairée qui veut quand même servir une soupe à la mode de nos grand-mères, une "Soupe à l'agneau et aux légumes".

A l'invitation des économistes ménagères d'Agriculture Canada, attablez votre

famille et servez-leur une soupe bien chaude pour réveiller l'appétit et faire cesser les frissons. Voici deux recettes simples à préparer et savoureuses.

Soupe aux carottes
2 tasses de carottes hachées
1 tasse de céleri haché
1 tasse d'oignon haché
2 c. à table de beurre
1/2 c. à thé de sel

Pincée de poivre
1/2 c. à thé de poudre de cari
5 tasses de bouillon de poulet
1 c. à table de taploca

Sauter les légumes au beurre jusqu'à ce que l'oignon soit transparent. Ajouter les assaisonnements et le bouillon de poulet. Mijoter à couvert jusqu'à tendreté (environ 15 minutes). Egoutter les légumes en réservant le bouillon. Réduire les légumes en purée, ajouter le bouillon et amener à ébullition. Ajouter le taploca et cuire jusqu'à ce que transparent (2 à 3 minutes).
Donne environ 5 tasses.

Soupe à l'agneau et aux légumes
2 livres de poitrine ou de flanc d'agneau
8 tasses d'eau
4 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de poivre
1 tasse d'orge perlé
1 tasse de pommes de terre en dés
1 1/2 tasse de carottes en dés
1/2 tasse d'oignon haché
1 1/2 tasse de céleri en dés

Couper la viande en morceaux, dorer dans le gras puis égoutter. Ajouter eau, assaisonnements et orge. Couvrir, amener à ébullition et mijoter 2 heures. Retirer la viande et enlever l'excès de gras et d'os. Refroidir le bouillon et dégraisser. Ajouter viande et légumes. Mijoter à couvert jusqu'à ce que les légumes soient tendres, environ 30 minutes. Donne environ 12 tasses.



Soupe à l'oignon gratinée

(6 personnes)

confectionnez-les vous-même!

Pour les "juniors"

Pour votre confort



9117 SIZES 7-15

Alice Brooks

Petite robe à danser garnie de ruches au corsage et au bas de la robe. Très féminine! Choisissez un beau coton imprimé à plus permanents. Faites vos ruches vous-mêmes ou achetez-les toutes faites. Demandez le patron no 9117. Nouvelles dimensions pour juniors 7, 9, 11, 13, 15. Pour la grandeur 11 (buste 33 1/2) prenez 2-3/8 verges de 45" de largeur.

Bravez les vents frais du printemps avec cette cape. Nouveau modèle se fait rapidement. Employez une grosse laine et de grosses broches; longue ou trois-quarts avec capuchon séparé. Demandez le patron no 7198. Nouvelles grandeurs 10 à 16 incluses.

Invitez vos amis à venir casser la croûte chez vous après une soirée au théâtre. Accompagnée d'une salade et d'un bon verre de vin blanc, notre Soupe à l'oignon gratinée vous aidera à terminer la soirée sur une note intime et chaleureuse.

Vous faites d'abord revenir les oignons; puis vous préparez le bouillon. Ensuite vous combinez le tout avec le reste des ingrédients. Recette très pratique puisque tout peut être préparé à l'avance (y compris le râpage du fromage) puis combiné et chauffé à la dernière minute.

Cette soupe très nourrissante, constitue également une excellente suggestion de déjeuner.

Cette recette a été mise au point par madame Claire Friefeld, conseillère en alimentation, pour l'Institut des huiles d'arachides.

- 4 oignons, moyens, émincés
- 6 tasses de bouillon de bœuf (concentré de bœuf en sachet ou en cube, dilué dans l'eau)
- 2 1/2 c. à table d'huile d'arachides
- 1 1/2 c. à table de margarine Fleischmann ou de beurre
- 1 1/2 c. à table de farine
- 1/4 tasse de vin blanc sel et poivre au goût bouquet garni (composé de thym, cerfeuil, feuille de laurier)
- 1/2 lb de Gruyère râpé
- 1/4 lb d'Emmenthal râpé
- 12 tranches de baguette, grillées

Séparer les oignons en rondelles et les faire revenir sur feu doux dans l'huile et la margarine (ou le beurre) dans une marmite épaisse. Lorsque les oignons sont dorés, ajouter la farine et brasser jusqu'à ce qu'elle soit bien incorporée. Ajouter ensuite le bouillon de bœuf et le vin, le bouquet garni et bien mélanger le tout jusqu'à ébullition. Réduire le feu et laisser mijoter pendant 20 minutes; vérifier l'assaisonnement. Retirer le bouquet garni et servir dans des soupières individuelles, contenant chacune 2 c. à thé de fromage, du bouillon, deux croûtons, puis saupoudrer le tout avec le reste du fromage. Cuire au four à "broil" ou à 400°F. jusqu'à ce que le fromage commence à dorer. Réduire à 350°F. et cuire pendant 5 à 10 minutes.

DOLLAR POUR DOLLAR VOUS PAYEZ MOINS CHER au

AUBAINE DU MILLIARD GATEAU aux CERISES DOMINO Gâteau 12 oz 49¢	AUBAINE DU MILLIARD TARTES AU SUCRE RICHMELLO Tarte 20 oz 39¢	AUBAINE DU MILLIARD CAFE COUNTRY CLUB - Mouture tout usage Boîte 1 lb 95¢
AUBAINE DU MILLIARD DETERSIF TIDE EN POUVRE Boîte 5 lb 1.69	AUBAINE DU MILLIARD MAIS EN GRAINS ENTIERS Boîte 12 oz 23¢	AUBAINE DU MILLIARD PAPIER de TOILETTE VIVA - Couleurs assorties Pqt 2 roul. 33¢

ALIMENTS CONGELÉS

FILET DE MORUE Highliner - Congelé Pqt 1 lb	86¢
FILET DE SOLE Highliner - Congelé Pqt 1 lb	1.03
POULET AUX AMANDES Congelé en cubes - Wong Wing Pqt 10 oz	87¢
COTES LEVEES DE PORC à l'ail séché - Wong Wing Pqt 12 oz	1.08
ROULES AUX OEUFS Cocktail - Wong Wing Pqt 8 oz	88¢
JUS D'ORANGE Dominion - Naturel ou sucre Bte 6 1/4 oz	23¢
FRAISES ENTIÈRES de fantaisie Domino - Pqt 20 oz sans sucre	74¢

DESSERTS

POUDINGS ASSORTIS Green Giant Jolly Cont. 5 oz	17¢
MELANGES A GATEAUX Duncan Hines - Assortis Pqt 19 oz	42¢
GELEE EN POUVRE Shirriff Fraises ou framboises - Pqt 3 oz	15¢
BARRE GLACEE Wonder - barre 12 oz	55¢
CARRES AUX DATTES Wonder - Pqt 16 oz	59¢
BRIQUES DU CAREME Richmello (Pqt de 12 85¢) Pqt de 6	43¢
GARNITURE A DESSERT Monarch Whip Pqt 2 oz	27¢

Prix coupés à Plein

HARICOTS JAUNES Genre français Bte 14 oz coupés - De fantaisie York	26¢
POIS ASSORTIS De fantaisie York Bte 14 oz	25¢
RIZ "CONVERTED" Grains entiers - Uncle Ben's Pqt 48 oz	99¢
SAUCE A SALADES Kraft - Française, liquide Boul. 16 oz	56¢
SHORTENING Crisco Pqt 1 lb	41¢
MELANGES A SOUPES Assortis - Loney's Env. 2 oz	10¢
CONFITURE DE PRUNEAUX Pure - Kraft Pqt 24 oz	95¢

Prix coupés à Plein

MARGARINE QUARTIERS Régulière Blue Bonnet - Pqt 1 lb	48¢
BEURRE D'ARACHIDES Croquant Richmello - Crèmeux - Pqt 16 oz	48¢
SERVIETTES BLANCHES au Arc-en-Ciel - Scott Family Pqt de 60	29¢
PAPIER D'ALUMINIUM Stuart House Roule. 100 pi.	1.19

Prix coupés à Plein

ESSUIE-TOUT Viva - Couleurs assorties Pqt 2 roul.	59¢
NETTOYEUR M. NET Liquide Cont. 32 oz	84¢
SAVON IVORY de toilette - Personnel 4 pains	38¢
DETERSIF CASCADE A lave-vaisselle (Prix marqué 99¢) Bte 35 oz	97¢
DETERSIF BLEU Dominion - 1/2 poudre Pqt 5 lb	99¢
JAYELLE DOMINO Liquide (Cont. 128 oz... 58¢) Cont. 32 oz	24¢
TAMPONS KOTEX Sanitaires (Pqt de 40... 1.66) Pqt de 10	48¢

Prix coupés à Plein

KLEENEX BOUTIQUE Tissus faciaux Pqt de 130	38¢
BUFFERIN Comprimés Pqt de 48	77¢
ADORN Fixatif à cheveux Bte 13 oz	1.77
"LEMON-UP" Shampoing pour cheveux Bout. 8 oz Fl.	1.37
PEPSODENT Dentifrice Tube 100 ML	99¢
CREME NIVEA Pour la peau Tube 2 oz	77¢
BRECK Crème Rince Bout. 7 oz	97¢

Prix coupés à Plein

FRUITS ET LEGUMES FRAIS	
ORANGES JAFFA D'Israël - Sucrées - Juteuses - Douz. Grosseau 90	98¢
TOMATES ROUGES Du Mexique - Canada No 1 - Mûres - 5 x 6 lb	35¢
GROSSES BANANES Importées - Les favorites de la famille lb	12¢
POMMES DE TERRE Du Nouveau-Brunswick Sac 10 lb Canada No 1	65¢
BROCOLI FRAIS Importé - Savoureux - Gros piques Pqt	49¢
POMMES McINTOSH Crouteilles Sac 5 lb Du Québec - De fantaisie - Fermes Gardées sous atmosphère contrôlée	79¢
RADIS Sac Cello Importés - Doux - Savoureux 6 oz	13¢
ECHALOTES FRAICHES Importées - Douces - Savoureuses	13¢
NAVETS MOYENS Du Québec - Canada No 1 lb Jeunes - Tendres	13¢
FRAISES FRAICHES Importées, Canada No 1 Cont. 1 chop.	39¢
CAROTTES Sac Cello Du Québec - Canada No 1 5 lb Jeunes - Tendres	59¢
TANGERINES FRAICHES De Californie Juteuses "Kinnow" Douz.	39¢

BOEUF BOUVILLON "QUALITÉ SELECTIONNÉE" DOMINION

Vieillessement naturel, inspecté par le gouvernement

EPAULE DE PORC FRAIS Genre Picnic - Inspecté par le gouvernement LA LB	.79
CUISSEAU DE VEAU Désossé - Roulé - Congelé - Economique 1/2 LA LB	1.39
POULETS A FRIRE Congelés - Canada Cat. "A" Jeunes - 3-4 lb LA LB	.45
POULETS A ROTIR Congelés - Canada Cat. "A" Jeunes - 4-5 lb LA LB	.53
POULETS CHAPONS Congelés - A rotir - Canada Cat. "A" 5 lb et plus LB	.69
ROTI POT-AU-FEU Country Club - Juteux - Désossé lb	99¢
ROTI COTES CROISEES Prix pour le tour lb	99¢
ROTI DE PALETTE Tencou dorsal émincé lb	83¢
BIFFECK DE RONDE ou rouli de croupe - désossé lb	1.45
BIFFECK DE PALETTE Le tour de croupe lb	95¢
BIFFECK COTES CROISEES Coupe au cont. lb	1.19
BIFFECK PALERON Frais - émincé haché lb	83¢
HAMBURG Frais - émincé haché lb	85¢
JAMBON DANS LA FESSE Se - Perceuse - D'Amérique - 1/2 lb	83¢
EPAULE DE PORC FUMEE Marque populaire - Picnic lb	67¢
BACON SANS COUENNE Jubilee - Pqt 1 lb	89¢
BACON SANS COUENNE Swill - A l'érable Pqt 1 lb	98¢
GIGOT D'AGNEAU Le "Australien" Congelé - Entier ou moitié lb	79¢
SAUCISSES DE PORC à la go - A la livre lb	79¢
SAUCISSES DE PORC Le tour jambon Pqt 1 lb	87¢
SAUCISSES TRANCHEES A saucisson - Swill Pqt 1 lb	1.09
SAUCISSES FUMEEES Swill - Savoureuses Pqt 1 lb	69¢
JAMBON CUIT Swill - Tranche Pqt 6 oz	76¢
PAIN DE POULET Olie - Fromage - Piment - Myrarde 2/69¢	
SMOKED MEAT Coornh - Format Sandwich 2 oz	4/1.05

FRAIS CUIT SUR LES LIEUX!
2537 boul. Ste-Anne et Place Laurier seulement

FRAIS CUIT CHAQUE JOUR...
Le Fournil
Fraicheur... qualité et variété!

AUBAINE DU MILLIARD SOUPE aux TOMATES AYLMER Bte 10 oz .12	AUBAINE DU MILLIARD CAFE MAXWELL HOUSE Mouture régulière Sac 16 oz .89
--	--

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES! Prix en vigueur jusqu'à la fermeture Mardi 20 février 1973.

DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

DOMINION nous fait tous gagner.

Écrivez fidèlement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patrons, L'Action-Québec, 60, rue Front Est, Toronto 1 Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

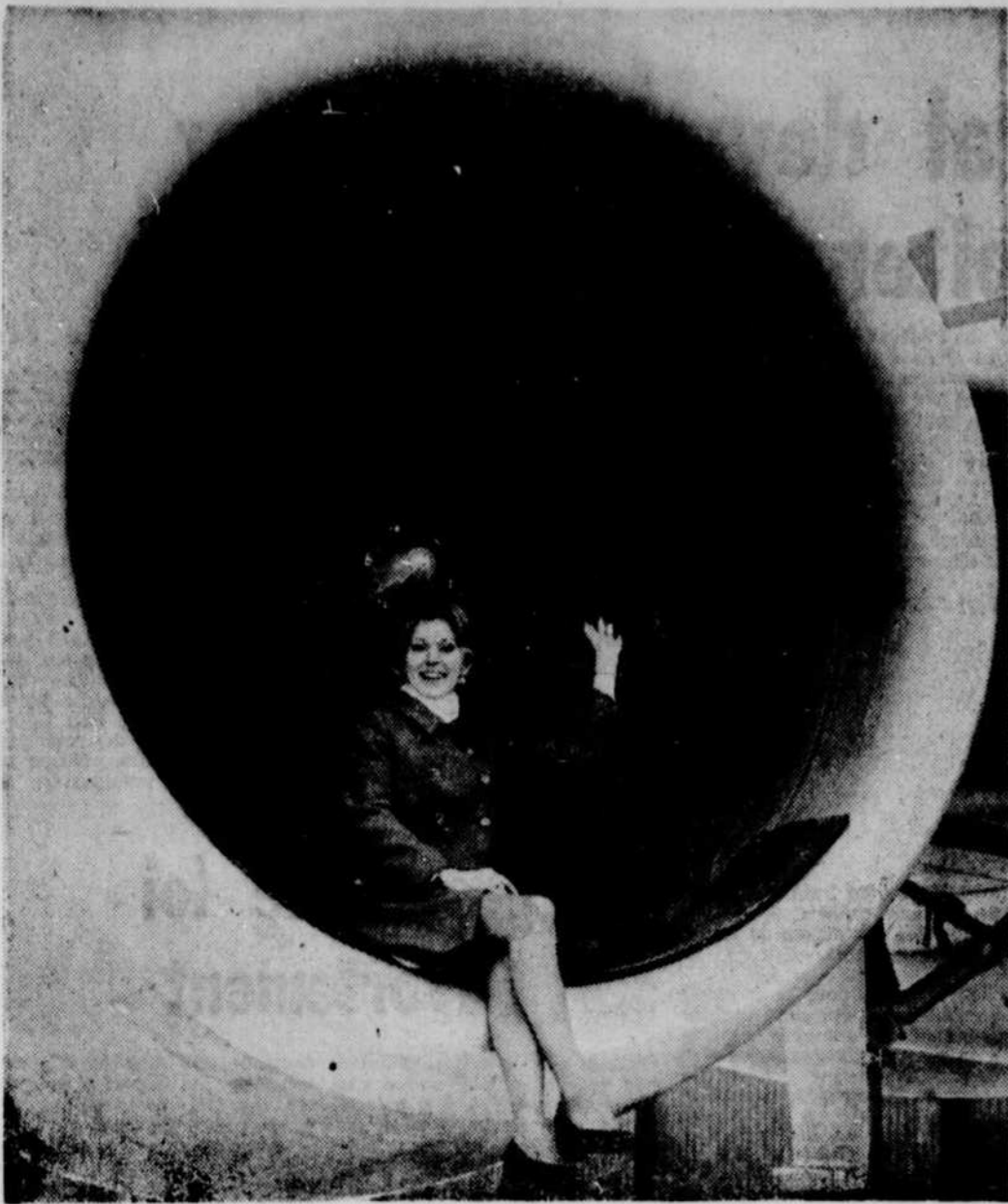
Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star syndicat seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Patron no: _____ Taille: _____

Patron no: _____ Taille: _____

Nom: _____

Adresse: _____



Jolie valentin?... Oui, pour les employés d'Air Canada... La jolie hôtesse de la société aérienne canadienne a voulu saluer ses camarades de travail, bien assise dans "l'énorme bouche" du premier 1-1011 que la compagnie mettra en service en mars prochain.

Etude sur la sécurité de l'enfant dans les véhicules automobiles

TORONTO (PC) — Dans le cadre du programme fédéral des initiatives locales, Mme Andrew Moon, membre de l'Association des consommateurs du Canada, a reçu une subvention de \$13,000, pour effectuer une étude concernant la sécurité de l'enfant, dans les véhicules automobiles.

Au cours d'une entrevue accordée à Toronto, Mme Moon a souligné que les fabricants ne tiennent pas assez compte de la sécurité des enfants dans la conception des voitures.

Au moment d'une collision, les enfants subissent encore de graves blessures qui sont parfois fatales.

Mme Moon effectuera cette étude, avec l'aide de six autres personnes.

La femme en orbite

DENVER, Colorado (PA) — Emily Howell, première femme choisie à titre d'éventuel pilote par une compagnie américaine de transport aérien, a effectué son premier vol comme officier, à bord d'un avion commercial, à l'indiqué un porteur de Frontier Airlines.

"Je suis un peu nerveuse, mais pas trop, car tout est si bien organisé", avait déclaré Mme Howell, 33 ans, avant le départ.

Cette Américaine de Denver, au Colorado, était officier en second à bord d'un Boeing 737 qui effectua un vol de cette ville à St-Louis, au Missouri.

Elle a continué le voyage de retour à Denver, pour ensuite se rendre à Las Vegas, au Nevada.

Troisième en importance dans l'équipage, son rôle est de surveiller la route suivie par le pilote de ligne, afin de prévenir tout risque d'accident.

Elle avait à son actif 7,000 heures de vol, avant d'obtenir ce poste. Emily Howell pourrait devenir co-pilote dans six à douze mois, avec l'espoir d'atteindre au rang de pilote, dans trois ou quatre ans.

SAIGON (PA) — Carol et Ellsworth Bunker forment un couple bien assorti: l'un et l'autre dirigent une ambassade et sont d'égale force dans les sports.

C'est le seul couple américain assumant les fonctions d'ambassadeur. Durant les six années de leur mariage, ils ont effectué de longues distances entre leur am-

bassade respective à Saigon et à Katmandou, au Népal.

"Ce genre de vie a été tout à la fois inusité et très intéressant", a déclaré Mme Bunker qui s'était rendue à Saigon lors d'un dîner en l'honneur du vice-président Spiro Agnew, pour ensuite retourner à Katmandou à l'occasion d'une visite officielle du premier ministre indien Indira Gandhi.

Mme Bunker ne saurait dire combien de fois elle a parcouru en avion les 2,000 milles séparant l'Himalaya de l'Indochine.

Les époux avaient d'abord convenu de se partager les voyages, mais M. Bunker ne pouvait quitter son poste souvent, à cause des conflits et, par la suite, des négociations de paix.

L'ambassadeur américain à Saigon ne voyage pas à bord d'un avion commercial par crainte des détournements.

DJAKARTA (AFP) — Mlle Wyn Sargent, l'anthropologue américaine qui a épousé il y a trois mois un indonésien de l'Iran occidental — Nouvelle-Guinée — un chef d'une tribu primitive du nom d'Obahorok, pourrait voir ses expériences sexuelles écourtées: les autorités indonésiennes n'ont pas encore décidé si elles prolongeront son visa de séjour qui a expiré le 4 janvier dernier.

Le principal grief qu'elles font à Mlle Sargent, ou Mme Obahorok, est sa décision de se promener toute nue comme les autres femmes de la tribu de la vallée du Baliem, dans le lointain district de Wamena, alors que le gouvernement local déplore des efforts considérables pour vêtir la population, en accord avec les exigences de la "koteka" civilisation.

Mlle Sargent était arrivée en Indonésie en octobre 1972 pour effectuer une étude anthropologique des Dayaks et Kallimantan. Elle s'est rendue par la suite en Iran occidental où elle épousa le chef Obahorok, décidant de s'utiliser elle-même comme cobaye pour étudier la vie sexuelle de ces tribus primitives.

VADUZ, Liechtenstein (Reuter) — A une majorité de 453 voix, les citoyens du Liechtenstein se sont prononcés dimanche, contre le vote des femmes dans le cadre d'un référendum national.

Les résultats officiels de la consultation indiquent que 2,128 votants ont dit non à l'octroi du droit de vote aux femmes alors que 1,675 autres y étaient favorables.

Les 4,395 hommes disposent à l'heure actuelle du droit de vote dans la principauté. Si ce droit avait été accordé aux femmes, le nombre des électrices aurait été de 4,531 et il aurait donc dépassé de 136 voix celui des électeurs.



Le Québec a fourni deux membres à l'équipe féminine de hockey sur gazon du Canada qui s'est envolée dimanche de Dorval en direction de l'Angleterre et du pays de Galles. Anne Lewis, de Montréal-Ouest, et Rachel Young, de Beaconsfield, ont mérité leur sélection à la suite de leurs performances lors du 6e tournoi annuel invitation de la Fédération québécoise de hockey sur gazon.

La science et ses applications pratiques

NORTH VANCOUVER (P.C.) — Le professeur Gary Doi, de l'école élémentaire North Star, a trouvé un moyen infaillible d'intéresser ses élèves à la science et à ses applications pratiques.

M. Doi déclare que le but de son enseignement est de stimuler l'intérêt en plaçant ses élèves en face de problèmes qui nécessitent l'intervention de leur imagination.

Le dernier projet réalisé par ses élèves a été mis en marche lorsque M. Doi a demandé à la classe si des

œufs, qu'on laisse tomber sur une surface dure, doivent nécessairement se briser.

Trois œufs furent lâchés au sol à partir d'une fenêtre du deuxième étage. Deux se sont brisés, mais le troisième a rebondi, et n'a pas été endommagé.

M. Doi a ensuite demandé à ses élèves d'inventer une façon quelconque de laisser tomber des œufs d'une hauteur de 30 pieds. Il a stipulé, cependant, que tous les matériaux utilisés devraient être bon marché, que les

œufs devaient tomber librement dans les contenants inventés par les élèves, et qu'ils devraient survivre à cet impact sans dommage.

Expérience

Six semaines plus tard, l'opération a eu lieu à partir d'une fenêtre du deuxième étage.

Les appareils inventés par les élèves étaient tous originaux, bien construits, et dans presque tous les cas, les œufs arrivèrent au sol sans dommage.

Ross Tennant, 12 ans, et

Richard Parr, 13 ans, ont travaillé pendant des semaines pour mettre au point un planeur fait de balsa et de papier et tapissé de caoutchouc-mousse.

Le planeur ne planait pas tout-à-fait, mais il atteignit gracieusement le sol, sans que sa cargaison soit endommagée. Deux autres élèves, Janice O'Brien et Carolyn Bratkowski, avaient construit une caisse miniature en balsa, tapissée également de caoutchouc - mousse, et y avaient attaché un parachute.

Elles avaient utilisé des bigoudis comme amortisseurs. Ce fut également un succès.

Margie Shaughnessy et Caroline Millhouse, toutes deux âgées de 12 ans, ont également construit une boîte de balsa. Mais elles ont placé leurs œufs dans des guimauves miniatures, et ont collé des guimauves plus grosses à l'extérieur de la boîte, pour absorber l'impact. La boîte fut lancée dans l'espace, munie d'un parachute, et les œufs ne furent pas brisés.

Simpsons

Pleins feux sur l'ameublement

Pleins feux sur l'ameublement est une invitation à partir pour la découverte de merveilleuses affaires, offertes seulement par Simpsons-Sears! Page après page, découvrez les beaux meubles de fabrication soignée, les tapis à longs poils et autres accessoires! Vous verrez alors, qu'il est possible d'obtenir de la bonne qualité à des prix remarquablement bas!

Rabais \$60

'Townaire'... un bel ensemble 3 pièces

Était \$589

\$529

\$27.00 par mois*

*Détails du crédit à la page 14a. Explication des prix de comparaison de ce catalogue 'Pleins feux sur l'ameublement' à la page 14a.

1a. Merveilleux groupe comprenant un canapé, un fauteuil et un fauteuil pivotant; recouvert en beau vinyle de ton or sur rembourrage en mousse épaisse et ressorts ne s'affaissant pas, pour assurer un plus grand confort.

1b. Causeuse assortie. Était 219.98 \$199

1c. Table de bout. Était 74.98 \$64.98

1d. Table hexagonale. Était 84.98 \$74.98

1e. Petite table. Était 59.98 \$49.98 ch.

Prix spéciaux en vigueur jusqu'au 20 février 1973. Heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi de 9.30 à 5.30; jeudi, vendredi, de 9.30 à 9.00; samedi, de 9.00 à 5.00. Vous pouvez aussi téléphoner votre commande

Place Fleur de Lys
529-9861

Place Laurier
658-2121

Plus que 5 jours pour profiter des aubaines de cet intéressant cahier

Brochure de 32 pages remplies à craquer d'aubaines pour le foyer!

Profitez de ces multiples économies... Rénovez votre demeure à bon compte. Ajoutez l'article de décoration tant désiré. Hâtez-vous et profitez encore d'une sélection aussi complète à des prix aussi remarquables!

Simpsons

Sears

Double prix des grains de provende Si le fédéral n'agit pas tout de suite, il n'agira jamais

Par ELIE LALANCETTE

OTTAWA (P.C.). — Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a soutenu mardi soir, aux Communes, que le gouvernement fédéral possédait assez de renseignements pour se prononcer actuellement sur les doubles prix des grains de provende au Canada.

Présentement, les agriculteurs de l'Est doivent payer, selon l'Union des producteurs agricoles, \$0,17 de plus le boisseau de blé que les agriculteurs de l'Ouest.

Or, selon M. Whelan, qui participait aux discussions en comité plénier des Communes du projet de loi C-141, pour approuver certains crédits gouvernementaux destinés à l'agriculture, si le fédéral n'agit pas avec les renseignements qu'il possède déjà, il n'agira jamais.

"Cette idée a déjà été assez discutée" selon lui.

M. Whelan n'a cependant pas indiqué quand il avait l'intention de présenter son projet de loi pour équilibrer ces prix.

Dans le domaine des importations de nourriture, il a soutenu que s'il n'en tenait qu'à lui, aucune nourriture ne serait importée des États-Unis.

Interrogé pour savoir s'il avait proposé cela au Cabinet, M. Whelan a rappelé que c'était la persistance à redemander qui souvent rapportait. "Même le cabinet en viendra à céder un de ces jours", a-t-il affirmé.

S'adressant aux Conservateurs, il a allégué qu'eux-mêmes ne cessaient de demander et d'exiger les rênes du pouvoir. "Continuez, vous l'au-

rez peut-être, mais ça prend bien du temps" a-t-il signalé.

Pour Fred McCain, P.C. Carleton-Charlotte, ce qui manque à l'agriculture canadienne, c'est un plan d'ensemble pour permettre au Canada de produire la nourriture dont ses habitants ont besoin.

Pour le porte-parole crédite, en matière agricole, M. A. Lambert, Bellechasse, M. Whelan est un homme juste et s'il ne réussit pas à imposer ses idées, ce sera le signe qu'il y a des forces occultes qui agissent au sein du cabinet.

Irrégularités

M. Lambert a dénoncé les irrégularités qui se sont produites l'été dernier lorsqu'il s'est agi de déterminer les cultivateurs qui avaient droit à des indemnités, par suite de la perte de leurs récoltes.

Des paroisses connexes ont été oubliées, ce qui est étrange car, à son avis, la température ne changerait pas d'une paroisse à l'autre.

Il en a été de même, selon lui, lorsque le Parlement a adopté des crédits pour éleveurs de porcs. Certains de ces crédits seraient demeurés entre les mains d'exploiteurs malhonnêtes, laissant les éleveurs plus pauvres qu'auparavant.

M. Lambert a demandé à M. Whelan d'enquêter car, à son avis, de telles irrégularités ne doivent pas se produire.

M. A. Cleave, N.P.D.-Saskatoon-Biggar, qui ne manque jamais l'occasion de prendre la parole lorsqu'il s'agit de l'agriculture, a profité à nouveaux de ses 20 minutes pour défer le gouvernement de dévoiler

ses plans en ce qui touche le transport des grains.

Il a accusé le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, de se "canoufler" en ne dévoilant pas lui aussi sa politique, tout en cherchant à connaître celle de ses adversaires.

Quant à savoir pourquoi les compagnies ferroviaires n'ont pas assez de wagons-trémie pour transporter les grains,

c'est simple, selon lui, c'est qu'elles ont leurs quartiers généraux à Montréal.

M. Cleave se demande également si le gouvernement a pensé qu'il faudrait construire des routes pour transporter le grain, maintenant que nombre de petits éleveurs ont été fermés pour tenter d'économiser quelques sous.

Le débat se poursuit aujourd'hui.

Selon la CEQ

Le fédéral devrait surveiller plus étroitement Bell Canada

OTTAWA (P.C.). — Bell Canada doit être assujettie à une surveillance fédérale bien plus serrée que celle à laquelle elle est soumise présentement, soutient la Fédération des enseignants du Québec.

La Fédération s'est présentée mardi à Ottawa devant la Commission canadienne des transports, laquelle étudie actuellement des demandes de hausses de tarifs que lui a faites Bell Canada.

La Fédération des enseignants du Québec prie la Commission canadienne des transports de proposer que des représentants du gouvernement fédéral fassent partie des cercles qui prennent les décisions à la compagnie Bell Canada.

La Fédération a présenté un mémoire qui a été lu par M. Michel Agnaffé. Dans ce mémoire, en plus de se prononcer en faveur d'une surveillance plus étroite, de Bell Canada, la

Fédération dit qu'elle s'oppose aux augmentations de tarif de cette société de téléphone.

L'inflation ne cesse de croître et, notamment à cause de cela, il n'y a pas lieu d'autoriser Bell Canada à augmenter ses tarifs, dit la Fédération.

Les hausses que demande Bell Canada apporteraient à cette compagnie, si elles étaient approuvées, un revenu additionnel de \$36 millions cette année.

Bell demande de hausser notamment le prix du service téléphonique mensuel à domicile et dans les hôtels ainsi que le prix des appels interurbains. Dans le premier cas, la hausse serait de cinq cents par mois.

L'étatisation

Plusieurs autres mémoires ont été présentés mardi devant la

Commission canadienne des transports.

Ken Rubin, ancien chercheur à l'Association des consommateurs canadiens, a demandé que les gouvernements du Québec et de l'Ontario étatisent Bell Canada.

Bell Canada exploite le service téléphonique en Ontario, au Québec ainsi que dans certaines parties du Labrador et des Territoires du Nord-Ouest.

La Fédération des enseignants du Québec a dit qu'elle ne croit pas que Bell Canada soit justifiée de soutenir que ses dépenses augmentent de \$57 millions cette année. La hausse des dépenses de Bell Canada ne pourra pas dépasser \$15 millions de dollars, affirme la Fédération des enseignants.

Le dollar canadien continue à flotter

OTTAWA (P.C.). — La décision du gouvernement américain de dévaluer le dollar de 10 pour cent ne change en rien la position fondamentale de la monnaie canadienne par rapport aux autres, a déclaré, hier aux Communes, le ministre des Finances, M. John Turner.

Nous continuerons à laisser flotter notre dollar, pour un temps, a poursuivi le ministre qui a accueilli favorablement, par ailleurs, l'engagement des États-Unis de présenter à brève échéance au Congrès un projet de loi très étendu sur le commerce qui visera à réduire les tarifs et autres barrières ainsi qu'à favoriser l'expansion du commerce en général.

C'est la seconde dévaluation du dollar américain depuis décembre 1971. Les partis de l'Opposition aux Communes n'ont pas fait preuve d'enthousiasme ou "d'enthousiasme", selon le mot de M. Marcel Lambert P.C. — Edmonton-Ouest.

Il a prétendu que la période d'incertitude entourant la crise monétaire internationale pourrait bien se prolonger encore un bon six mois.

Quant au porte-parole financier du Nouveau parti démocratique, M. Max Saltzman, de Waterloo, la dévaluation du dollar des États-Unis signifie que ces derniers rejettent la monnaie des autres pays.

Il a appuyé la décision du gouvernement canadien, cependant, de laisser flotter le dollar ici sinon notre monnaie se-

rait en sérieuses difficultés, selon lui.

Dans l'esprit des créditeurs, par la voix de M. C.A. Gauthier, de Roberval, la décision de Washington sera néfaste pour ses partenaires commerciaux, principalement le Canada.

D'après lui, la dévaluation de la monnaie américaine aura pour effet de diminuer les exportations vers ce pays, de favoriser le chômage.

Dans sa déclaration, M. Turner a soutenu que cette mesure de la Maison Blanche contribuera à rétablir la position internationale de la balance des paiements des États-Unis.

Il s'agit là d'une condition nécessaire à la bonne marche des réformes fondamentales

que l'on est en train d'apporter au système monétaire et commercial, a dit encore le ministre des Finances.

Si les pays dont la monnaie semble avoir été sous évaluée prennent les mesures voulues à la suite de l'action des États-Unis, l'économie mondiale trouvera un meilleur équilibre; le monde entier en bénéficiera et le Canada s'en réjouit, a poursuivi M. Turner.

"Les crises et les événements que nous traversons nous enseignent que nous devons faire tout notre possible pour maintenir dans un état vigoureux et concurrentiel nos industries de fabrication et d'exportation", a souligné le ministre Turner.

Un projet de loi sur l'avortement

OTTAWA (P.C.). — Les Communes ont donné leur accord par 179 voix à peine 56 à la présentation d'un projet de loi par le député néo-démocrate de New Westminster, M. Stuart Leggat, visant à légaliser l'avortement au Canada.

Il n'y a habituellement aucune opposition à la présentation des projets de loi par les simples députés, mais hier quand le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a

demandé aux députés s'ils autorisaient M. Leggat à présenter son bill, certains ont répondu par la négative.

Les néo-démocrates ont alors demandé la mise aux voix, ce qui a retardé d'une bonne heure la période des questions et la reprise du débat sur les crédits supplémentaires.

M. Leggat demande dans son bill que le Code pénal ne fasse plus mention de l'avortement comme un acte criminel.



Ensemble espagnol pour meubler 3 pièces
Réfrigérateur et cuisinière inclus!

CHAMBRE A COUCHER comprenant 1 commode triple avec miroirs jumelés, commode, chevet 107 pouces, 2 tables de nuit, 1 ensemble matelas et sommier "Growrite", 1 base métallique sur roulettes.

CUISINE comprenant dinette 5 pièces (table et 4 chaises) plus cuisinière et réfrigérateur.

SALON comprenant canapé et fauteuil assorti, recouverts de velours coupé, plus 1 table à café.

NOUVEAUX MARIÉS 1973

PASSEZ VOTRE "LUNE DE MIEL" SUR LA côte d'azur



4 PERSONNES
2 COUPLES CHANCEUX



AIR FRANCE



AGENCE DE VOYAGES EN LIBERTÉ QUÉBEC INC.

PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN,
200, CHEMIN DE LA FOY, QUÉBEC, CANADA



Autres ensembles pour meubler 3 pièces	
Cuisinière et réfrigérateur inclus!	
Moderne	\$899 ens.
Colonial	\$1299 ens.
Contemporain	\$1299 ens.
Colonial	\$1499 ens.

Simpsons-Sears — Meubles (Rayon 1)

LES SPORTS

UN RECORD DE 26 VICTOIRES AU COLISEE

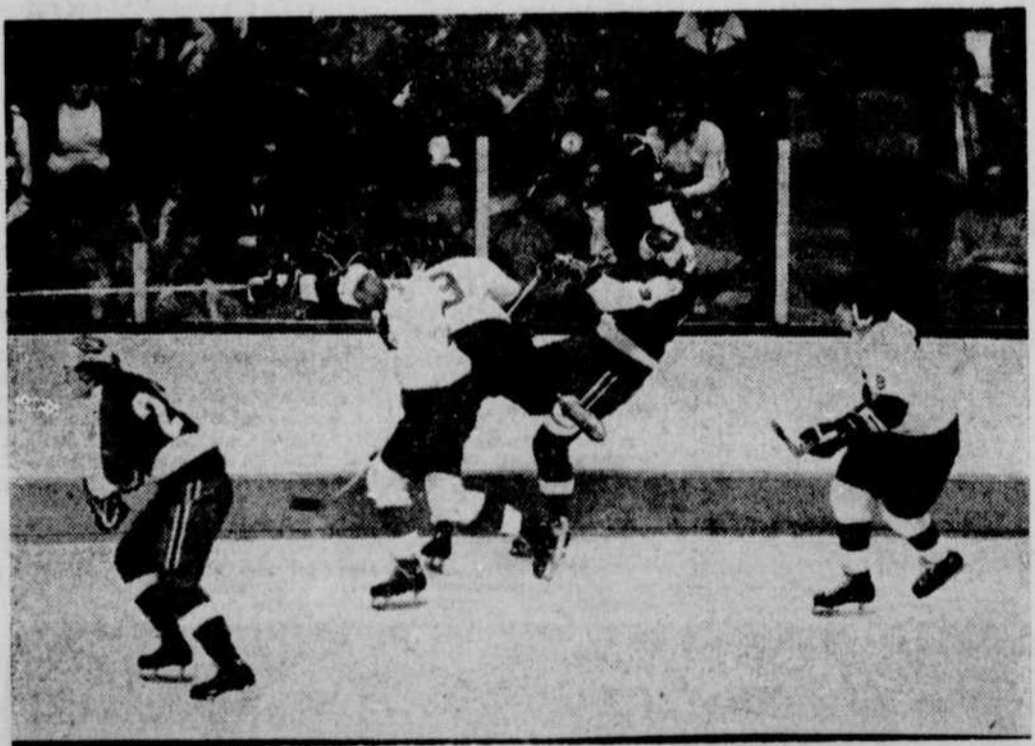
LES REMPARTS BATTENT UNE MARQUE DE 11 ANS



Le jeune réal "Buddy" Cloutier des Remparts complète son tour du chapeau en déjouant nettement Nick Sanza.



Le capitaine André Savard contourne les buts du BBR après avoir déjoué le gardien du BBR pour la troisième fois de la soirée.



Une collision de "9". Richard Latrelle des Remparts vient de mettre solidement en échec Robert Siros du BBR.

Par Henri BERTRAND C'était la fête des Remparts hier soir au Colisée. Ils ont enregistré 14 buts contre 3 pour vaincre le BBR de Montréal et établir ainsi un record local de 26 victoires consécutives pour un club junior. La dernière marque était détenue par les Citadelles de 1961-62 alors que ce club était dirigé par Len Corrievau. Dans cette victoire convainquante Réal Cloutier, André Savard et Jacques Savard ont réussi chacun trois buts, les deux premiers récoltant aussi chacun trois passes. Leur compagnon de ligne, Yvon Dupuis a compté un but et assisté sur quatre autres. Guy Chouinard a eu deux buts et trois passes. Les autres filets des Remparts sont allés à James Bateman et Charles Constantin. Les gagnants ont accumulé un total de 40 points durant le match. Pour les représentants de la métropole, les pointeurs ont été Gaëtan Potvin, Yvanhoé Bellisle, et Michel Latrelle.

Le BBR a donné la pire exhibition de hockey de l'année au Colisée, et Roger Bédard n'avait aucune excuse à offrir sauf de traiter ses hommes d'« sans-cœur ». Il faut lui donner raison sur ce point car les joueurs ont paru lamentable le match durant. Même Nick Sanza qui généralement est à son meilleur contre les Remparts ne l'avait pas hier soir et plusieurs des buts enregistrés contre lui sont dus à sa faiblesse. À leur défense, il faut dire que les gagnants ont donné du jeu presque parfait les 60 minutes durant, et André Savard et Réal "Buddy" Cloutier, émerveillant la foule de 7.205 présents par leur jeu intelligent et leur grande vitesse. Ils étaient partout sur la patinoire. La partie s'est déroulée sans rudesse aucune, l'arbitre Marcel Vaillancourt ne devant sévir que quatre fois pour des infractions mineures. Les Remparts menaient 3 à 1 après 20 minutes de jeu, ils étaient en avant 8 à 2 après la deuxième période.

A L'OMBRE DES REMPARTS Le BBR n'a réussi que 36 lancers sur Pêrusse et Corcoran tandis que les Remparts en faisaient 51 sur Nick Sanza.

Contrairement à ce que tout le monde avait dit s'est encore Pierre Pêrusse qui a débuté la partie dans les filets des gagnants mais il fut remplacé par Mike Corcoran après 11:52 minutes de jeu dans la période médiane. Celui-ci fut blessé au cou dans la dernière période mais il pu continuer à jouer. — En première période, immédiatement après la mise au jeu suivant le but d'Yvon Dupuis, Denis Daigle s'écrasa sur la glace et il fut transporté à la clinique. Par la suite le médecin jugea bon de le faire transporter à l'hôpital. Il semble qu'il souffre d'une sérieuse commotion cérébrale. — Durant le premier vingt, les Remparts durent subir l'attaque à cinq hommes de Roger Bédard lorsque Pierre Pêrusse se mérita deux punitions presque consécutives pour avoir donné du coude. — À la suite de la lenteur du jeu occasionné par le BBR un loustique dans les gradins cria à Bédard, "Bédard tes hommes vont se faire arrêter pour avoir ralenti la circulation". — Les Remparts joueront leur prochain match dimanche après-midi au Colisée avec mise au jeu à 2 heures. — Les visiteurs seront les Castors de Sherbrooke. — Lundi nos porteurs-couleurs seront à Laval. — Entre-temps comme ils ne sont pas au calendrier vendredi soir, ils joueront un match hors concours ce soir là à Donnacona. Ils rencontreront un club tout étoilé de la Ligue Métro Québec-Portneuf. — Lorsque Yvanhoé Bellisle compta son premier but chez les juniors il ramassa la rondelle comme souvenir. — À la suite de leur victoire d'hier les Remparts ont pris une avance de 7 points en tête de la ligue. — Il y avait plusieurs éclaireurs de clubs de la Ligue Nationale hier soir au Colisée et ils ont du en avoir plein les yeux de la performance d'André Savard qui sera sujet au repêchage le printemps prochain. — Nos plus snieères condoléances à Orval Tessier éprouvé par la mort accidentelle de son beau-frère et sa belle-soeur, M. et Mme Edgar Boeuf.

Première période: 1-Québec: Dupuis 37e (Landry, Savard) 2:59 2-Montréal: Potvin

Deuxième période: 3-Québec: Locas 52e (Deschamps, Cloutier) 9:19 4-Québec: Cloutier 32e (Beaulieu, Landry) 11:29 Punitions: St-Laurent 5:26, Lahuippe 14:00, 16:34. Troisième période: 5-Québec: Cloutier 33e (Deschamps, Folco) 1:38 6-Québec: Cloutier 34e (Folco, Locas) 2:33 7-Québec: Savard 33e (Savard) 4:37 8-Québec: Savard 32e (Dupuis, Chouinard) 5:13 9-Québec: Savard 32e (Dupuis, Chouinard) 10:35 10-Montréal: Y. Bellisle (M. Bellisle, Tremblay) 19:19 Aucune punition. Troisième période: 11-Québec: Chouinard 36e (Dupuis, Savard) 0:31 12-Montréal: Latrelle (Potvin, M. Bellisle) 3:07 13-Québec: Constantin 12e (Nantais, Beaulieu) 8:43 14-Québec: Savard 34e (Chouinard, Dupuis) 10:50 15-Québec: Locas 33e (Cloutier, Deschamps) 12:36

(Y. Bellisle, M. Bellisle) 8:48 16-Québec: Locas 34e (Deschamps, Cloutier) 12:38 17-Québec: Bateman 15e (Folco) 14:22 Punition: Savard 19:56. Lancers par: Montréal 11 13 12-36 Québec 11 10 20-51 Assistance: 7.205. AILLEURS A Trois-Rivières, devant 1.203 spectateurs, Pierre Larouche a complé deux buts et les Epevieres de Sorel ont vaincu les Ducs 5-3. François Rochon, Jacques Cossette et Serge Gamelin ont réussi les autres filets des Epevieres. Les buts des Ducs ont été l'oeuvre de Daniel Dubuc, Alain Daigle et Gilles Rompé.

Le film de la joute

PREMIERE PERIODE 1-0 Jean Landry posté à la défense laisse partir un lancer et Yvon Dupuis fait dévier. En réalité, c'est Nick Sanza qui échappe la rondelle dans son filet. (3:56) 1-1 Lallée à découvrir devant le but de Pierre Pêrusse, Gaëtan Potvin s'a qu'il pousse le disque entre les jambes du gardien local. (4:48) 2-1 En arrivant entre les deux défenseurs du BBR, André Deschamps qui avait reçu la rondelle de Cloutier passe à Jacques Locas qui avec un haut coup de revers, enregistre le 2e but de son club. (9:19) 3-1 En pénétrant dans la zone ennemie, Réal Cloutier vit qu'il ne pouvait passer à un coéquipier et il laisse partir un lancer-surprise qui pris Sanza en défaut. (11:52)

DEUXIEME PERIODE 4-1 Posté devant le but de Sanza, Réal Cloutier n'est aucun trouble de le déjouer après des passes parfaites de Deschamps et Folco. (1:34) 5-1 Buddy Cloutier complète son tour du chapeau pour enregistrer le cinquième but des Remparts. Peter Folco et Jacques Locas récoltent des assistances sur ce but. (2:32) 6-1 Guy Chouinard enregistre son 100e point de la saison, déjouant Sanza après avoir fait le tour des filets de celui-ci. (4:57) 7-1 En arrivant devant les défenseurs du BBR, Yvanhoé Bellisle fait partir un boulet pour compter son 32e but de la saison. Yvon Dupuis et Guy Chouinard récoltent des mentions de passe. (5:12) 8-1 Un but typique du capitaine des Remparts. Il s'agit de la mise



HIER Association MONDIALE Boston 4, Philadelphie 5 Chicago 5, Los Angeles 1 Houston 3, Alberta 5 Ligue NATIONALE Islanders 2, Philadelphie 8 Vancouver 3, Boston 7 Los Angeles 2, St-Louis 4 Ligue JUNIOR majeure du Québec Montréal 3, Québec 14 Sorel 5, Trois-Rivières 3 AUJOURD'HUI Association MONDIALE Ottawa vs Québec (8h, 05) Cleveland vs Philadelphie Ligue NATIONALE Rangers vs Montréal Buffalo vs Toronto Islanders vs Chicago Vancouver vs Pittsburgh St-Louis vs Minnesota Atlanta vs Californie

LES CLASSEMENTS Association MONDIALE Division EST G P N PP PC Pts Cleveland 35 20 2 212 165 72 N. Angleterre 32 24 2 237 196 66 New York 32 22 2 238 200 67 Québec 24 27 4 196 217 52 Philadelphie 25 31 0 204 237 50 Ottawa 7 46 5 115 246 46 Division OUEST G P N PP PC Pts Winnipeg 33 23 3 215 183 61 Houston 28 24 4 213 193 60 Alberta 28 26 2 198 189 58 Minnesota 28 23 3 187 200 57 Los Angeles 26 27 4 195 197 56 Chicago 22 33 1 183 204 45

Ligue NATIONALE Division EST G P N PP PC Pts Montréal 26 7 13 230 123 85 Rangers 37 13 4 225 132 81 Boston 36 16 5 238 171 75 Detroit 29 20 7 188 172 65 Buffalo 28 23 3 195 157 64 Toronto 18 30 1 169 187 43 Laval 15 36 7 185 255 37 Vancouver 7 46 5 115 270 19 Division OUEST G P N PP PC Pts Chicago 33 27 3 215 183 61 Philadelphie 26 23 9 207 201 61 Minnesota 25 23 8 175 164 58 St-Louis 24 22 10 169 172 58 Atlanta 23 22 9 172 164 59 Los Angeles 23 28 7 171 191 53 Pittsburgh 22 28 6 186 191 50 Californie 9 36 12 152 243 30 Ligue JUNIOR majeure du Québec G P N PP PC Pts Québec 39 17 4 267 171 82 Cornwall 37 15 1 180 209 75 Sorel 27 22 3 308 303 57 Shawinigan 27 21 2 258 212 56 Laval 24 28 2 258 310 49 Sherbrooke 23 25 2 219 243 48 Montréal 18 29 2 209 249 38 Trois-Rivières 15 34 2 217 285 32 Drumville 10 39 1 231 366 21 Ligue JUNIOR "A" du Québec G P N PP PC Pts Mégantic 26 11 7 239 157 63 Grand-Mère 26 15 4 225 173 56 Le Cap 23 21 2 254 240 48 Thérond 18 20 7 217 212 43 Ste-Foy 19 22 5 189 194 43 Beauport 3 34 3 162 310 21

Ligue PROGRESSION G P N PP PC Pts Algis 10 3 1 110 68 21 Bulldogs 4 9 1 116 87 9 Louis 4 9 1 78 97 9 Castors 3 10 1 75 131 7 Inter-cités MOSQUITO G P N PP PC Pts Villeneuve 2, Ste-Foy 9 Québec-Limoilou 1 PEE-WEE Villeneuve 2, Ste-Foy 9 Québec-Limoilou 6, Loretteville 5 BANTAM Charlottetown 3, Québec-Limoilou 4 MIDGET Villeneuve 1, Ste-Foy 10 Québec-Limoilou 5, Loretteville 5 JUNIOR B Lévis-Lauron 9, Beauport 4 AUJOURD'HUI MOSQUITO et BANTAM Beauport vs Québec-Centre (Victoria) Québec vs Québec DSN (Dubergier) PEE-WEE et MIDGET Lévis-Lauron vs Beauport Villeneuve vs Charlottetown

Quatre en quatre pour Guidolin

BOSTON (P.A.) — Le vétéran Johnny Bucyk et la recrue Greg Sheppard ont marqué chacun deux buts mardi soir et les Bruins de Boston ont enregistré leur quatrième triomphe consécutif en surclassant les Canucks de Vancouver 7-3.

Les tennismen canadiens sont pris de court par le tirage

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne de tennis sur gazon s'est fait prendre de court hier quand elle a appris que le Canada avait été choisi pour disputer un match de première ronde de la coupe Davis dès le 26 février à Bogota, en Colombie.

Sommaires de la LNH

A BOSTON VANCOUVER 7, BOSTON 3 Première période: 1-Vancouver: O'Flaherty 10e (Leves, Vachon) 13:43 Punition: Vachon B 13:43. Deuxième période: 2-Boston: Sheppard 16e (Sanderson, Orr) 16:43 (Orr) 16:43 4-Boston: Marcotte 19e (Roberts, Stanfield) 17:49 5-Boston: Bucyk 28e (Cashman) 19:14 Punitions: Vachon B 13:43. Troisième période: 6-Vancouver: Lemieux 13e (Boudrias, Quévrenon) 5:33 Punitions: Bucyk B 3:19, Esposto B 10: 5, Tallon V 13:10. Lancers par: Vancouver 8 9 2-34 Boston 10 4 17-31 Gardiens: Vancouver, Dyck; Boston, Brooks. Assistance: 13.003.

A PHILADELPHIE ISLANDERS 2, PHILADELPHIE 8 Première période: 1-Islanders: Cameron 12e (Crisp) 14:01 (Miller, Harris) 14:01 Punitions: Lefley Is 4:49, 7:45, Thornboefer Is 13:20, Hart Is 17:42, Dupont P 19:58. Deuxième période: 2-Philadelphia: MacLeish 21e (Clarke) 6:23 4-Philadelphia: MacLeish 22e 6:27 5-Philadelphia: Potvin 2e (Dupont, Thornboefer) 8:48 6-Philadelphia: MacLeish 23e

ont terminé la période avec une avance de 4-1. Sheppard a nivelé le compte en marquant son 16e but de la saison à 13:43, puis Bucyk donnait l'avance aux Bruins à 16:18 avec son 28e but. Donald Mar-

Phil Esposito a porté le compte à 6-2 lorsque Boston bénéficiait d'un avantage de deux joueurs, enregistrant son 37e but, puis Fred Stanfield a complé le pointage des Bruins à 17-01. Dave Balon a réussi le troisième fillet des Canucks lors d'un jeu de puissance à moins de deux minutes de la fin du match.

Quatre pour MacLeish PHILADELPHIE (P.A.) — Rick MacLeish a établi un record d'équipe en comptant quatre buts, hier soir, alors que les Flyers de Philadelphie ont écrasé les Islanders de New York 8-2.

5e de Barclay Plager ST-LOUIS (P.A.) — Après que les Kings de Los Angeles eurent réduit à un seul but l'écart qui les séparait de leurs adversaires, en troisième période, hier soir, le capitaine Barclay Plager a compté son cinquième but de la saison et les Blues de St-Louis ont remporté une victoire de 4-2.

Carrières et professions ASSISTANT-GERANT DES VENTES Opportunité pour devenir Gérant. Compagnie établie d'engrais chimiques — 100 ans d'existence. Age 30 à 40 ans — Connaissances agricoles — Ambitieux. Salaire à discuter — Toutes dépenses payées Fonds de pension. Connaissances de l'anglais. Ecrire à: M. Jean Paul B. P. 150 Ville Chambly, P.Q.

Dr Robert Cloutier S.A. O.D. OPTOMETRISTE EXAMENS DE LA VUE - VERRES DE CONTACT Polyclinique (Pharmacie Lacroix) 1413 Notre-Dame ANCIENNE-LORETTE Tél.: 872-7832 Ouvert tous les jours. Le soir: Les lundis, mercredis et vendredis

Brown pour Hicke UNIONDALE, N.Y. (PA) — Les Islanders de New York ont acquis l'ailler Ernie Hicke des Flames d'Atlanta en échange du défenseur Arnie Brown et de certains autres avantages futurs. Hicke, âgé de 25 ans, a compté 14 buts et récolté 23 mentions d'assistance en 58 matches avec les Flames cette saison auxquels il a été cédé par les Golden Seals de la Californie lors du repêchage pour les équipes d'expansion. Brown a été cédé aux Islanders plus tôt cette saison par les Red Wings de Detroit et a réussi quatre buts et 8 assistances.

Le grand gin. BOLS Une sacrée bonne boisson. Distillé au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.

Dernière chance de voir les Nationals?

Doug Michel a nié la vente des Nationals

OTTAWA (PC) — Les propriétaires des Nationals d'Ottawa, Doug Michel et Nick Trovich, bien qu'ils voudraient que cette équipe de l'Association mondiale de hockey demeure à Ottawa, sont prêts à la vendre. Michel a cependant affirmé mardi que la dernière ronde des "franchises musicales" n'a rien donné.

Commentant des nouvelles émanant d'Ottawa et de Québec selon lesquelles l'équipe avait été vendue et se préparait à déménager à Milwaukee, Michel a déclaré que les Nationals resteraient à Ottawa pour le moment. Il a aussi nié que des négociations soient présentement en cours, bien qu'on était disposé à céder l'équipe à un groupe de Milwaukee. Le représentant de ce groupe, Marvin Fischman ne se serait pas présenté lundi pour négocier une vente possible.

Le groupe a donc perdu un dépôt de \$200,000 à l'équipe d'Ottawa. Michel a d'ailleurs déclaré que ce \$200,000 ne suffirait pas à renflouer la dette des Nationals, évaluée à \$600,000, parce que cette somme sera absorbée par les honoraires d'avocat et les frais de l'AMH. "Nous sommes prêts à vendre", a-t-il ajouté.

À Québec, le propriétaire des Nordiques, Paul Racine, avait déclaré lundi que les Nationals avaient été vendus à un groupe d'hommes d'affaires de Milwaukee pour la somme de \$1,5 million. Du même coup, M. Racine a révélé qu'une offre de \$1,250,000 faite par des Montréalais pour l'achat des Nordiques avait été refusée plus tôt cette année. M. Racine, qui fait aussi partie du conseil d'administration de l'AMH a aussi déclaré qu'il s'opposait à toute expansion de l'AMH à Montréal avant que les Nordiques n'aient consolidé leur position.

Par ailleurs, une autre nouvelle voulait que les Nationals déménagent à Toronto. Doug Michel a déclaré à ce sujet que son équipe possédait les droits pour la province d'Ontario et pourrait effectivement se rendre à Toronto "en une demi-heure" si elle le désirait. Il a annoncé que les citoyens d'Ottawa seraient fixés d'ici une semaine sur le sort des Nationals. Les Nationals n'ont attiré en moyenne que 2,000 partisans par match cette saison.

La faveur des partisans d'Ottawa continue en effet d'aller vers les 67 d'Ottawa de la ligue junior de l'Ontario. Les 67 attirent trois fois plus de partisans que les Nationals au centre municipal qui peut contenir 9,355 personnes. Le spectateur d'Ottawa préfère en effet ne pas payer de \$3.50 à \$6.50 pour voir les Nationals tenter d'échapper à la dernière position quand ils peuvent voir, à prix moindre, une équipe junior gagner.

Michel a aussi confirmé que la compagnie Servitronics de M. Trovich, qui a acquis 80 pour cent des actions des Nationals voulait se départir de l'équipe de hockey déficiente. Parce que cette compagnie est publique, M. Trovich doit se plier aux desirs des actionnaires et tendre l'oreille à toutes les offres qui sont faites pour acheter l'équipe.

Une autre théorie veut que les propriétaires des Nationals soient pressés de vendre parce que l'équipe de New York de l'AMH est à vendre. Avec l'argent de la vente des Nationals, Michel et Trovich pourraient acquérir les Raiders et les transférer à Toronto où la population est 10 fois plus élevée qu'à Ottawa. Ce geste permettrait par ailleurs aux Blazers de Philadelphie de déménager à New York.

Le repêchage libre de l'AMH est retardé

OTTAWA (PC) — Les projets de l'Association mondiale de hockey en vue d'un repêchage et de la signature des joueurs juniors, pour jeudi prochain, ont été ajournés.

Doug Michel, le président des Nationals d'Ottawa, a dit au cours d'une entrevue hier que le président de l'AMH, Gary Davidson avait donné l'ordre aux équipes de suspendre le repêchage.

Il a dit que Davidson avait soumis toute la question du repêchage libre à un comité d'étude.

Michel, qui s'est dit "violemment opposé" au projet du repêchage libre, a ajouté que les Nationals étaient la raison pour laquelle le projet avait été retardé.

"C'est quelque chose que j'ai appris il y a longtemps. Si

Par Réal LABBE

Les Nationals d'Ottawa sont les visiteurs des Nordiques ce soir et c'est peut-être la dernière fois que les Québécois auront l'occasion de voir le costume de l'équipe de la Capitale canadienne. Le président des Nordiques, Paul Racine, a annoncé lundi midi que la franchise de l'Ottawa avait été vendue à un groupe de Milwaukee.

Le président des Nationals, Doug Michel, s'est empressé de nier la rumeur hier, mais il n'y a pas de fumée sans feu. L'équipe pilotée par Billy Harris avait été placée par les connaissances au dernier rang de la Division Est de l'Association Mondiale pour terminer la saison. Elle avait surpris en méritant plusieurs victoires avant la période des Fêtes, mais depuis ce temps les Nationals ne sont pas aussi souvent victorieux.

Ils ont présentement six points de retard sur les Nordiques qui occupent le quatrième rang. Les Nationals sont au sixième. Le match de ce soir pourrait être décisif dans l'élimination définitive de l'équipe d'Ottawa. Les Québécois sortiraient avec une avance de huit et un seul match à disputer aux Nationals. Il serait extrêmement difficile pour Ot-

tawa de combler cette différence. Par contre un gain de l'Ottawa réduirait la marge à seulement quatre points entre les deux clubs et comme les Nationals ont été invincibles ces eux contre les Nordiques, ces derniers seraient dans une position peu enviable.

J.C. absent

Maurice Filion manquera le défenseur et capitaine Jean-Claude Tremblay qui souffre d'une blessure aux côtes. Les autres défenseurs devront redoubler d'ardeur afin d'empêcher les Nationals de se sauver avec la victoire. Ken Desjar-

dine, Jacques Blain et François Lacombe avaient joué une fin de partie colossale dimanche soir dernier contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre alors que le pointage avait été de 2-2.

Ce soir Pierre Roy sera de retour à son poste après une absence assez prolongée à la suite d'une blessure à un coude. L'ancien capitaine des Remparts a bien hâte de revenir au jeu et ses coups d'épaule bien appliqués devraient donner l'allure de la rencontre tout en ralentissant l'adversaire.

Dernière minute

Dans les deux dernières rencontres des Nordiques, les dernières minutes ont été fatales. À Philadelphie, contre les Blazers, alors qu'il ne restait que 18 secondes en période supplémentaire, les hommes de Maurice Filion ont vu John McKenzie compter le but victorieux. Dimanche, un but de Terry Caffery avec 45 secondes à faire a permis aux Whalers de la Nouvelle-Angleterre de niveler le compte 2-2 et d'aller en supplémentaire. Heureusement les visiteurs n'ont pu déjouer Richard Brodeur.

Les Nationals

Chez les Nationals, le cerbère Gilles Gratton est employé quasi toujours par Billy Harris. Il a connu de mauvais moments contre le club québécois mais en d'autres occasions il a été particulièrement brillant. Il est protégé à la défense par les Brian Gibbons, Rick Cunningham, Steve Warr, Mike Amodeo, Ken Stephenson.

Chez les avants, le joueur à surveiller est toujours Guy Trotter, très dangereux autour des filets. Gavin Kirk, Rick Sentes et Tom Simpson, de même que Bob Leduc essaieront de suivre le grand Wayne Carleton, un joueur qui occupe les premières places des pointeurs de l'Association Mondiale.

Cougars de Chicago ont empêché les Sharks de Los Angeles de se hisser en troisième position dans la division Ouest de l'Association mondiale de hockey, hier soir, en les battant au compte de 6-1.

Los Angeles (PA) — Les

Philadelphie (PA) — Danny Lawson, le meilleur compteur dans l'Association mondiale de hockey présentement, a enfilé quatre buts, hier soir, pour conduire les Blazers de Philadelphie à une victoire de 5-4 contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

Edmonton (PC) — Les Oilers de l'Alberta ont compté trois buts en moins de trois minutes, vers la fin de la deuxième période, pour vaincre les Aeros de Houston 5-3, hier soir, 3,805 spectateurs.

Los Angeles (PA) — Les

Edmonton (PC) — Les Oilers de l'Alberta ont compté trois buts en moins de trois minutes, vers la fin de la deuxième période, pour vaincre les Aeros de Houston 5-3, hier soir, 3,805 spectateurs.

Los Angeles (PA) — Les

Edmonton (PC) — Les Oilers de l'Alberta ont compté trois buts en moins de trois minutes, vers la fin de la deuxième période, pour vaincre les Aeros de Houston 5-3, hier soir, 3,805 spectateurs.

Los Angeles (PA) — Les

Edmonton (PC) — Les Oilers de l'Alberta ont compté trois buts en moins de trois minutes, vers la fin de la deuxième période, pour vaincre les Aeros de Houston 5-3, hier soir, 3,805 spectateurs.

Los Angeles (PA) — Les

Rendement des Nordiques

Table with columns: P.J., B., A., Tot., Pun. for various players like Tremblay, Michel, Gaudette, etc.

Danny Lawson marque quatre fois pour les Blazers contre Boston

PHILADELPHIE (PA) — Danny Lawson, le meilleur compteur dans l'Association mondiale de hockey présentement, a enfilé quatre buts, hier soir, pour conduire les Blazers de Philadelphie à une victoire de 5-4 contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

Les blessés dans la LNH forment un bon contingent

Philadelphie sont parmi les plus récents blessés. Les absents manqueront particulièrement aux Rangers qui affrontent ce soir les Canadiens à Montréal, puis les Sabres de Buffalo jeudi. Les Rangers, qui tentent de réduire l'avance de quatre points des Canadiens en tête de la division est, ont subi la défaite quatre fois cette saison aux mains des Sabres.

Les Canadiens ont eux aussi leurs problèmes: Ken Dryden se remet toujours d'une blessure au dos et le défenseur Serge Savard est écarté du jeu à cause d'une blessure à la cheville subie samedi dernier contre les Sabres.

Les Rangers ont perdu les services de Hadfield pour trois semaines à cause d'une fracture du poignet.

Pointeurs LNH

Table listing top scorers in the NHL with columns for player name, team, and points.

Coupe Molson

Depuis un mois, Henri Richard est devenu l'inspiration des Canadiens. Le capitaine des Canadiens a connu un début lent, mais depuis qu'on l'a réuni à Frank Mahovlich et Jim Roberts Henri a retrouvé son mordant des beaux jours.

Au cours de la dernière semaine, Henri a mérité deux fois la première étoile, soit contre Pittsburgh et Buffalo, ce qui lui vaut aujourd'hui de se retrouver au sommet du classement de la deuxième période de la coupe Molson en compagnie de la recrue Chuck Leffley.

Dimanche à New York, le gardien auxiliaire Michel Plasse a été superbe dans la partie nulle de 2 à 2 contre les Rangers et le comité de sélection de la Soirée du hockey lui a décerné la première étoile. Cette performance a permis à Plasse de passer au deuxième rang derrière Richard et Leffley.

Parmi les autres joueurs qui ont mérité une étoile au cours de la dernière semaine, on retrouve le défenseur Jacques Laperrière qui a mérité la deuxième étoile samedi dans le match contre Buffalo, et Guy Lafleur qui a reçu le même honneur dans la victoire du Canadien contre Pittsburgh mercredi dernier.

Sommaires de l'AMH

A PHILADELPHIE
NOUVELLE-ANGLETERRE 4, PHILADELPHIE 5
Première période: 1-Nouv.-Angleterre: Green 15e 0-45; 2-Philadelphie: O'Donoghue 9e 1:30; 3-Philadelphie: Lawson 43e; 4-Philadelphie: Lawson 43e; 5-Philadelphie: Lawson 43e; 6-Nouv.-Angleterre: Earl 7e 7:09; 7-Philadelphie: Lawson 46e; 8-Nouv.-Angleterre: Selby 11e; 9-Philadelphie: Lawson 46e; 10-Philadelphie: Lawson 46e; 11-Philadelphie: Lawson 46e; 12-Philadelphie: Lawson 46e; 13-Philadelphie: Lawson 46e; 14-Philadelphie: Lawson 46e; 15-Philadelphie: Lawson 46e; 16-Philadelphie: Lawson 46e; 17-Philadelphie: Lawson 46e; 18-Philadelphie: Lawson 46e; 19-Philadelphie: Lawson 46e; 20-Philadelphie: Lawson 46e.

EDMONTON
HOUSTON 3, ALBERTA 5
Première période: 1-Houston: Grierson 15e; 2-Alberta: Joy 15e; 3-Alberta: Hamilton 15e; 4-Alberta: Baird 15e; 5-Alberta: Harrison 15e; 6-Alberta: Harrison 15e; 7-Alberta: Harrison 15e; 8-Alberta: Harrison 15e; 9-Alberta: Harrison 15e; 10-Alberta: Harrison 15e; 11-Alberta: Harrison 15e; 12-Alberta: Harrison 15e; 13-Alberta: Harrison 15e; 14-Alberta: Harrison 15e; 15-Alberta: Harrison 15e; 16-Alberta: Harrison 15e; 17-Alberta: Harrison 15e; 18-Alberta: Harrison 15e; 19-Alberta: Harrison 15e; 20-Alberta: Harrison 15e.

LOS ANGELES
CHICAGO 6, LOS ANGELES 1
Première période: 1-Chicago: Mavoly 5e; 2-Chicago: Morris 23e; 3-Chicago: Fleming 23e; 4-Chicago: Fleming 23e; 5-Chicago: Fleming 23e; 6-Chicago: Fleming 23e; 7-Chicago: Fleming 23e; 8-Chicago: Fleming 23e; 9-Chicago: Fleming 23e; 10-Chicago: Fleming 23e; 11-Chicago: Fleming 23e; 12-Chicago: Fleming 23e; 13-Chicago: Fleming 23e; 14-Chicago: Fleming 23e; 15-Chicago: Fleming 23e; 16-Chicago: Fleming 23e; 17-Chicago: Fleming 23e; 18-Chicago: Fleming 23e; 19-Chicago: Fleming 23e; 20-Chicago: Fleming 23e.

LOS ANGELES
LAS VEGAS 2, LOS ANGELES 1
Première période: 1-Los Angeles: Szura 10e; 2-Los Angeles: Odrowski 10e; 3-Chicago: Loubos 14e; 4-Chicago: Scisinski 19e; 5-Chicago: Scisinski 19e; 6-Chicago: Scisinski 19e; 7-Chicago: Scisinski 19e; 8-Chicago: Scisinski 19e; 9-Chicago: Scisinski 19e; 10-Chicago: Scisinski 19e; 11-Chicago: Scisinski 19e; 12-Chicago: Scisinski 19e; 13-Chicago: Scisinski 19e; 14-Chicago: Scisinski 19e; 15-Chicago: Scisinski 19e; 16-Chicago: Scisinski 19e; 17-Chicago: Scisinski 19e; 18-Chicago: Scisinski 19e; 19-Chicago: Scisinski 19e; 20-Chicago: Scisinski 19e.

LOS ANGELES
LAS VEGAS 2, LOS ANGELES 1
Première période: 1-Los Angeles: Szura 10e; 2-Los Angeles: Odrowski 10e; 3-Chicago: Loubos 14e; 4-Chicago: Scisinski 19e; 5-Chicago: Scisinski 19e; 6-Chicago: Scisinski 19e; 7-Chicago: Scisinski 19e; 8-Chicago: Scisinski 19e; 9-Chicago: Scisinski 19e; 10-Chicago: Scisinski 19e; 11-Chicago: Scisinski 19e; 12-Chicago: Scisinski 19e; 13-Chicago: Scisinski 19e; 14-Chicago: Scisinski 19e; 15-Chicago: Scisinski 19e; 16-Chicago: Scisinski 19e; 17-Chicago: Scisinski 19e; 18-Chicago: Scisinski 19e; 19-Chicago: Scisinski 19e; 20-Chicago: Scisinski 19e.

LOS ANGELES
LAS VEGAS 2, LOS ANGELES 1
Première période: 1-Los Angeles: Szura 10e; 2-Los Angeles: Odrowski 10e; 3-Chicago: Loubos 14e; 4-Chicago: Scisinski 19e; 5-Chicago: Scisinski 19e; 6-Chicago: Scisinski 19e; 7-Chicago: Scisinski 19e; 8-Chicago: Scisinski 19e; 9-Chicago: Scisinski 19e; 10-Chicago: Scisinski 19e; 11-Chicago: Scisinski 19e; 12-Chicago: Scisinski 19e; 13-Chicago: Scisinski 19e; 14-Chicago: Scisinski 19e; 15-Chicago: Scisinski 19e; 16-Chicago: Scisinski 19e; 17-Chicago: Scisinski 19e; 18-Chicago: Scisinski 19e; 19-Chicago: Scisinski 19e; 20-Chicago: Scisinski 19e.

LOS ANGELES
LAS VEGAS 2, LOS ANGELES 1
Première période: 1-Los Angeles: Szura 10e; 2-Los Angeles: Odrowski 10e; 3-Chicago: Loubos 14e; 4-Chicago: Scisinski 19e; 5-Chicago: Scisinski 19e; 6-Chicago: Scisinski 19e; 7-Chicago: Scisinski 19e; 8-Chicago: Scisinski 19e; 9-Chicago: Scisinski 19e; 10-Chicago: Scisinski 19e; 11-Chicago: Scisinski 19e; 12-Chicago: Scisinski 19e; 13-Chicago: Scisinski 19e; 14-Chicago: Scisinski 19e; 15-Chicago: Scisinski 19e; 16-Chicago: Scisinski 19e; 17-Chicago: Scisinski 19e; 18-Chicago: Scisinski 19e; 19-Chicago: Scisinski 19e; 20-Chicago: Scisinski 19e.

LOS ANGELES
LAS VEGAS 2, LOS ANGELES 1
Première période: 1-Los Angeles: Szura 10e; 2-Los Angeles: Odrowski 10e; 3-Chicago: Loubos 14e; 4-Chicago: Scisinski 19e; 5-Chicago: Scisinski 19e; 6-Chicago: Scisinski 19e; 7-Chicago: Scisinski 19e; 8-Chicago: Scisinski 19e; 9-Chicago: Scisinski 19e; 10-Chicago: Scisinski 19e; 11-Chicago: Scisinski 19e; 12-Chicago: Scisinski 19e; 13-Chicago: Scisinski 19e; 14-Chicago: Scisinski 19e; 15-Chicago: Scisinski 19e; 16-Chicago: Scisinski 19e; 17-Chicago: Scisinski 19e; 18-Chicago: Scisinski 19e; 19-Chicago: Scisinski 19e; 20-Chicago: Scisinski 19e.



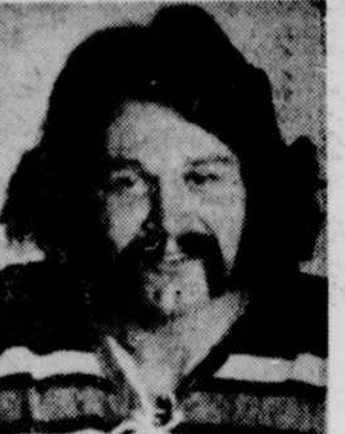
Pierre Roy



François Lacombe



Brian Gibbons



Mike Amodeo

Las Vegas, Nevada (AFP) — Cassius Clay et son adversaire britannique, Joe Bugner, utiliseront des gants de fabrication mexicaine de huit onces dans leur combat en douze rounds mercredi soir à Las Vegas.

Andy Smith, manager du champion d'Europe, a en effet refusé les gants américains dont le pouce est, selon lui, trop long et pourrait facilement permettre à Ali de blesser son boxeur aux yeux.

Les organisateurs ont donc décidé, sans la moindre protestation de l'entourage de Clay, de faire venir de Los Angeles quelques paires de gants mexicains qui répondent aux normes exigées par le manager de l'Anglais.

Le Britannique Joe Bugner, champion d'Europe de boxe poids lourds, devra laisser environ le tiers de la bourse qu'il touchera pour son combat contre Mohamed Ali au fisc américain.

Bugner doit toucher environ \$125,000 pour son combat de mercredi soir, et c'est la première fois que le fisc américain impose un boxeur britannique. On pensait en effet que Bugner devrait s'acquitter de ses impôts auprès du fisc britannique, en raison des accords entre les États-Unis et la Grande-Bretagne à ce sujet.

Les promoteurs verseront environ 30 pour cent de la recette au fisc américain.

La construction de l'Aréna de Bardy qui desservira le Quartier de Limolou va bon train. Les travaux seront complétés sous peu.



Par Réal LABBE

Le rapport des Jeux Olympiques de 1976 a été remis dernièrement aux journalistes et il est surprenant de voir comment le maire Jean Drapeau a su manœuvrer pour équilibrer son budget. Avec des dépenses de l'ordre de \$310 millions, il prévoit des revenus sensiblement du même ordre, sans que ça coûte un sou directement aux Canadiens. En fait, il n'y aura pas de taxe spéciale pour aider au financement de ces Jeux. Seulement ceux qui manifestent un certain attrait pour ces Jeux, si on peut dire, seront les financiers.

Ainsi, en plus des billets pour assister aux différentes manifestations, il y aura en vente des timbres, de la monnaie frappée à l'effigie des Jeux, des albums-souvenirs. Il y aura également les droits de télédiffusion qui ont été accordés à la compagnie américaine ABC-TV.

Il ne faudra pas se surprendre cependant si le coût des estimés de M. Drapeau est excessif. Il arrive tellement d'imprévus. A supposer une grève de la construction et les travaux sont retardés de quelques semaines. A ce moment, il faut mettre les bouches doubles pour combler le temps perdu et respecter les délais.

À Munich, on a longtemps parié du coût exorbitant des Jeux de la XXe Olympiade, mais il ne faut pas oublier que cette ville d'Allemagne a profité de cette opportunité pour améliorer son réseau routier et aussi son métro. De plus tous les logements qui ont servi aux athlètes seront les résidences des étudiants et aussi seront utilisés comme HLM. C'est d'ailleurs la même chose que veut faire Drapeau.

Quand il a amorcé la réalisation de Expo '67, le maire avait parié également d'un autofinancement mais on se souvient de ce qui est arrivé: il y a eu un déficit. Par contre, aujourd'hui, nous sommes tous fiers de dire que nous avons visité Terre des Hommes et même si à chaque année le gouvernement paie pour maintenir ce site ouvert durant la saison estivale, personne ne s'en plaint.

Si jamais il y avait un déficit, le serait d'accord pour voir le gouvernement l'assumer. Pour une fois que notre argent servirait à quelque chose de très valable. Il ne faut pas oublier que pendant toute cette préparation des Jeux Olympiques de Montréal, le Québec aura fait un bond prodigieux dans le sport amateur.

CE SERA GRANDIOSE

Il est impossible de penser à des Jeux Olympiques sans que l'on songe au faste de ce déploiement sportif. Il faut pratiquement que les Jeux soient grandioses, malgré ce qu'en pense les dirigeants du COJO à Montréal. On veut amener les Jeux à une dimension plus réduite. Comment?

Comment concevoir que des milliers d'athlètes se donneront rendez-vous à Montréal, que des dizaines de milliers de spectateurs seront sur les lieux et que des centaines de milliers d'amateurs regarderont les exploits des deux du stade à la télévision, et que l'on veuille réduire le faste de l'événement? C'est impossible.

Si on devait payer une partie de la note des J.O.

Un bon exemple à apporter est celui de la presse. Seulement pour subvenir aux besoins des journalistes qui auront été acceptés pour couvrir l'événement, il faut des services inimaginables. C'est pratiquement une petite ville qui formera le centre de presse des Jeux Olympiques de Montréal. Les accommodations de salles de presse à elles seules sont déjà très imposantes.

Si tant de monde se déplace pour voir évoluer les athlètes, il faut bien les accommoder le plus facilement et aussi les faire vivre dans un décor digne des Jeux Olympiques.

Expo 67 a été conçue de façon grandiose et il faudra que les Jeux Olympiques de 1976 soient également l'événement sportif des dix dernières années au Canada.

EN RACCOURCI...

Le président des Nationals d'Ottawa a démenti la nouvelle voulant que son équipe ait été vendue à un groupe de Milwaukee. Il ne peut faire autrement s'il veut avoir encore un peu de monde dans les estrades d'ici la fin de la saison. Les joueurs doivent être contents pour leur part car ce n'est pas bien drôle de jouer devant des bancs vides...

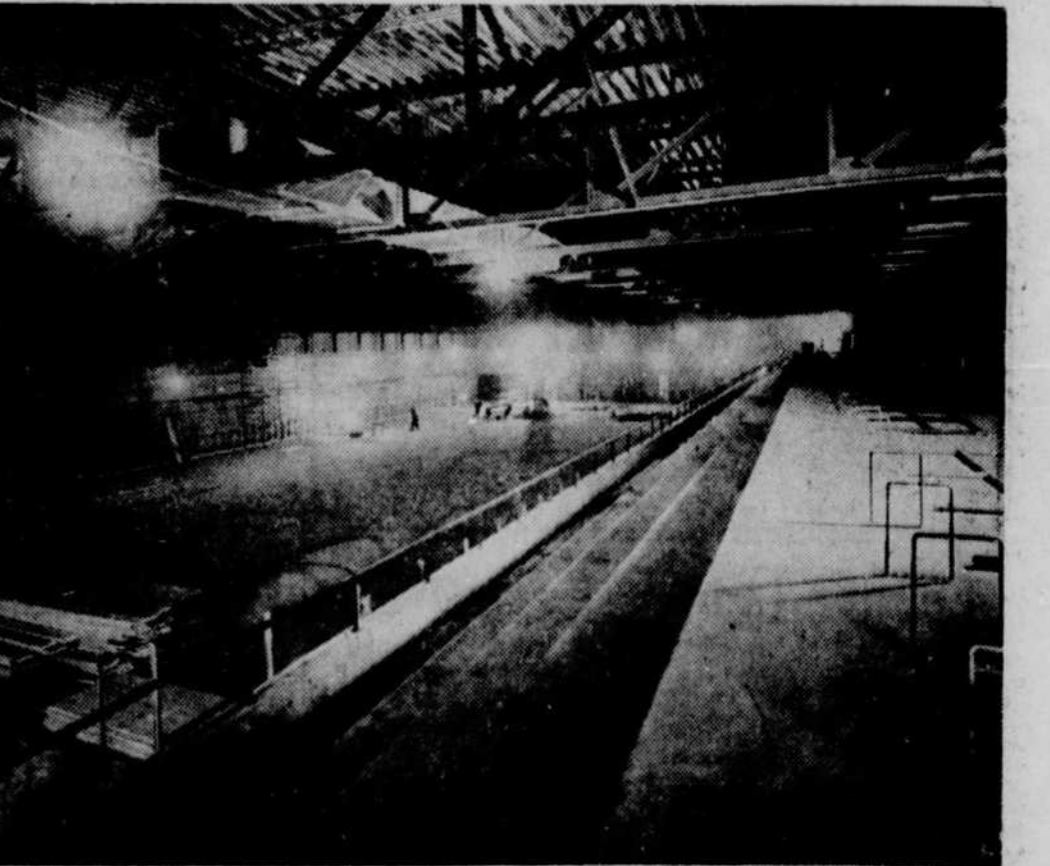
Les Fighting Saints du Minnesota ont déclaré que toutes leurs parties se disputeraient dorénavant à compter de 8h.00 au lieu de 7h.30, afin d'accommoder les amateurs...

Les Raiders de New York ont ajouté le nom du défenseur Bob Brown à leur liste actuelle. Ils l'ont acquis des Blazers de Philadelphie. Brown, un colosse de 6'11", qui pèse 195 livres avait commencé la saison avec les Whalers de la Nouvelle-Angleterre. Il avait été impliqué dans le triple échange Blazers-Whalers-Nordiques...

Jean-Charles Gravel aurait des pourparlers présentement avec les Raiders de New York. Camille Henry lui a téléphoné à sa dernière visite dans la capitale provinciale et les deux ont longuement discuté d'innovations à apporter au hockey...

Au hockey interuniversitaire, dans la liste des dix meilleurs universitaires canadiens, celle de Toronto occupe le premier rang. Sir George Williams est au 4e rang et Ottawa au 10e. Au basketball, c'est l'Université de Waterloo qui occupe la première position. Le Collège Loyola de Montréal est au 7e rang...

La saison régulière du Rouge et Or de l'Université Laval a pris fin sur une triste note hier soir à McGill. Les hommes de Bob Descheneaux se sont inclinés 96-70 devant les Redmen. L'instructeur de la formation universitaire s'attend à une meilleure performance la saison prochaine avec le retour de Pierre Dion et la venue d'André Charron...



La construction de l'Aréna de Bardy qui desservira le Quartier de Limolou va bon train. Les travaux seront complétés sous peu.



Germain possède autant de chances que quiconque au titre provincial

Hommage aux patrouilleurs

Samedi dernier le 10 février, nous avons été témoins encore une fois du travail extraordinaire des patrouilleurs. Nous nous dirigeons vers la pente n° 9 lorsque nous avons vu un homme succomber, frappé d'une attaque cardiaque fatale. Quelques secondes plus tard, un patrouilleur qui passait a aussitôt tenté de le ramener en pratiquant la respiration artificielle et des massages cardiaques.

Très peu de temps après, ce qui est à peine croyable lorsqu'on connaît la dimension du mont Ste-Anne, arrivait une équipe de quatre patrouilleurs qui ont continué la tentative de sauvetage.

Malheureusement, malgré leur diligence, le pauvre homme ne revenait pas à la vie. Ces patrouilleurs de ski-secours Kébec ont donc rapidement pacé la victime dans une traîne-civière et, même lors de la descente, un patrouilleur s'est accroupi dans la traîne pour tenter de ramener l'homme en question. Le poids des deux hommes, plus celui de la traîne, devait atteindre près de 400 lbs, mais c'est avec une habileté extraordinaire qu'un second patrouilleur, malgré la pente, a maîtrisé cette charge et les a ramenés au local de premiers soins où l'on a encore tenté de ramener la victime.

Au moins 100 personnes ont été témoins de leur empressement à sauver cette vie et ont été ébahies par la hardiesse des patrouilleurs. Nous aimerions insister sur le fait que les patrouilleurs ont fait tout ce qui était humainement possible pour sauver ce skieur et nous voudrions que les patrouilleurs sachent que les skieurs du mont Ste-Anne apprécient leur magnifique travail.

Un groupe de skieurs du mont Ste-Anne



Chantal Auclair de l'équipe de patinage de vitesse les Citadelles de Québec a remporté le championnat de sa catégorie (midget) lors de la compétition ouverte de Lake Placid. La jeune Auclair est championne dans sa catégorie.

Ca file en grande chez les Citadelles

Les membres de l'équipe de patinage de vitesse "Les Citadelles de Québec" ont connu une fin de semaine fructueuse, en remportant 27 médailles, au championnat ouvert de Lake Placid. En effet, les protégés de l'entraîneur Mike Verreault, ont récolté 7 médailles d'or, 10 d'argent et 10 de bronze.

Le pee-wee Dany Malenfant a brillé avec éclat en méritant 4 médailles d'or. Lyne Carignan a décroché 2 médailles d'or et une de bronze dans la catégorie bantam. Chantal Auclair 3 médailles d'or et une d'argent chez les midget. Alain Roy et Claude Rivard ont également brillé.

Les porte-couleurs des Citadelles sont revenus aussi avec deux championnats de catégorie, soit Dany Malenfant chez les pee-wee et Chantal Auclair chez les midget.

Signalons la magnifique performance de Germain Rivard qui a récolté une médaille de bronze dans une course de 3 milles où 40 patineurs étaient au départ. Les Citadelles ont gagné 13 médailles dans des épreuves dite consolation.

Mike Verreault a divulgué les noms des six patineurs qui participeront au championnat canadien sur piste extérieure à Winnipeg, samedi et dimanche. Il s'agit de Germain Rivard, Claude Rivard, Bernard Julien, Denis Dumont, Lyne Carignan et Chantal Auclair.

BADMINTON
Hélène Biloéau et Linda Lajeunesse de l'équipe de badminton Les Citadelles de Québec ont continué à connaître des succès comme équipe de double féminin. Participant au championnat provincial senior, les Québécoises furent éliminées en demi-finale par Pauline Lafrenière et Mireille Caza de Montréal, 15-8, 15-10. Gaëtan Jean et Serge Parent de l'Association de Badminton de Québec ont également été défaits en demi-finale du double masculin, étant vaincus devant

Yves Paré et Lane Bickel. En fin de semaine prochaine, quinze membres de l'équipe les Citadelles prendront part au championnat junior et juvénile provincial qui sera disputé sur les courts du MAAA de Montréal.

BASKETBALL

Le patro Roc-Amador est installé en tête de la Ligue métropolitaine de basketball féminine à la suite de quatre victoires et une défaite seulement. Trois formations se retrouvent sur un pied d'égalité avec quatre points chacune. Il s'agit des patros de Lévis, St-Vincent et Laval. Chauveau est toujours à la recherche d'un premier gain.

Chez les compteurs, Céline Pouldin (Laval) et Diane Robitcaud (Roc-Amador) ont récolté chacune 37 points. Elles possèdent une bonne avance sur Colette Baron qui a accumulé 20 points. Suivent dans l'ordre, Danielle Masson 27 points, Doris Poulin et Lucie Juneau 24 points chacune, André Readman, Claire Bélanger, Lise Potvin, Nicole Perreault, Céline Wagner 17 points chacune, Suzanne Lachance et Suzanne Huot 15 points, chacune.

NATATION

Pour la troisième année, un cours de natation pré-scolaire est offert à l'intention des enfants âgés de 2 à 5 ans. Il se donne à la piscine du Palais Montcalm en raison d'une heure par semaine, soit le mardi ou le jeudi matin, à 10 heures. Ce cours est d'une durée de 17 semaines et comprend initiation à la natation avec ballon, cours pour pré-juvénile, juvénile et préparation à la nage de compétition.

Claudette Blanchette et Barbara Roy entraîneur en chef des Citadelles de Québec, sont les monitrices. Pour informations, on peut communiquer auprès de Gérard Cauette au téléphone - 694-6132.

préliminaires par le nouveau-venu, Andy Hrycko de Ste-Anne de Bellevue. Parmi les "skips" vétérans, Bill Tracy d'Arvida représenté-

lors de la finale de 1972 à Ste-Jean, Terre-Neuve. Parmi les "skips" vétérans, Bill Tracy d'Arvida représenté-

ra la région du lac St-Jean et tentera de mériter un cinquième championnat du Québec. Robert Lahaie de Trois-Rivières pour sa part, est en quête de son deuxième titre.

Guy Germain, du club Jacques-Cartier de Québec, a dû participer à une ronde éliminatoire qui comptait 14 équipes pour accéder aux compétitions du championnat québécois. Joe Verbanek de Baie-Comeau Dave Moon du Montreal Caledonia et Carl Rodger de Lachute ont aussi déjà participé au championnat.

C'est la première fois depuis 1927 que le championnat sera disputé à Montréal. Le club-hôte est le Town of Mount Royal curling club. En vertu de nouveaux règlements, une équipe ne pourra perdre qu'une seule partie avant d'être éliminée. Après une défaite, l'équipe passe automati-

quement en section B et doit remporter toutes ses autres épreuves avant de pouvoir affronter le champion de la section A. Si l'équipe de la section A gagne, elle est automatique-

ment proclamée championne, mais si c'est celle de la section B qui remporte la victoire, une autre partie doit avoir lieu pour choisir le champion du Québec, samedi après-midi.

Billets des Expos

Les billets pour le premier match local de la saison 1973 des Expos de Montréal seront mis en vente le jeudi 15 février, à compter de 9h. du matin, au Parc Jarry et aux points de vente TRS au Québec. En Ontario et dans le nord-est des Etats-Unis. A Québec, ces machines sont installées aux deux magasins Miracle Mart. Cette joute aura lieu le vendredi 13 avril à 14h15, alors que les Pirates de Pittsburgh seront les visiteurs. Les prix sont de \$1.00 pour les enfants et de \$1.50 pour les adultes, jusqu'à \$5.00 pour les sièges de loges.

Les billets de toutes les autres parties locales des Expos seront mis en vente ultérieurement.

Retransmission des JO en Europe

Par DONAT VALOIS
PARIS (PC) — L'Union européenne de radiodiffusion n'accepte pas de débourser \$25 millions pour obtenir le droit de retransmettre en direct les Jeux Olympiques qui se dérouleront à Montréal.

Cette somme de \$25 millions bien que l'UER ne la considère pas comme "officielle", lui a toutefois été proposée récemment par un expert conseil de l'International Famous Agency, de New York, firme mandatée par un comité montréalais des Jeux de 1976 pour négocier les coûts de retransmission.

Au cours d'une entrevue téléphonique depuis Genève, en Suisse, où est situé le siège de l'UER, M. Clifford Brown, chef des services des programmes Eurovision, a précisé, jeudi, qu'en fait les négociations officielles n'avaient pas encore débuté.

Faisant état de cette proposition formulée par M. Marvin Josephson de l'International Famous Agency, M. Brown a dit que l'UER, qui compte une trentaine de pays membres, estimait qu'un "chiffre de cette importance — \$25 millions — était définitivement hors de question".

D'ailleurs, a-t-il souligné, nous n'avons même pas commencé les discussions sérieuses. M. Brown a poursuivi qu'il était impensable que l'UER ne veuille pas négocier sérieusement afin que l'on puisse en arriver à une entente, puisque "tout le monde, en Europe, vou-

dra voir les Jeux Olympiques". On devrait, a-t-il ajouté, suite à une négociation sérieuse, s'entendre sur "un prix acceptable".

M. Brown n'a pu préciser quand débiteront officiellement les discussions entre l'UER et l'International Famous Agency en vue d'un accord définitif.

Toutefois, il a précisé que ces discussions seront possibles lorsque l'UER aura obtenu notamment plus d'information sur le déroulement des Jeux et sur les facilités qui seront disponibles à ses membres au Canada.

Il a enfin admis que les discussions avec M. Josephson, "avaient eu jusqu'à maintenant, un caractère tout à fait officieux, l'UER n'ayant pas encore désigné son groupe de négociateurs".

Prévisions
La réalisation des Jeux de '76 doit coûter \$310 millions, estime le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, ainsi que le président de l'Organisation des Jeux, M. Roger Rousseau.

L'Organisation des Jeux espère défrayer ce coût grâce à la vente de billets de loterie de boutons, d'insignes, de pièces de monnaie olympique et de droit de cinéma et de télévision.

M. Drapeau estime qu'il est possible d'organiser ces Jeux de 1976 sans un grand déficit. Le gouvernement québécois du premier ministre Robert Bourassa a déjà indiqué qu'il ac-

ceptait de combler tout déficit jusqu'à un maximum de \$10 millions.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quelconque déficit provenant de ces Jeux.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déjà déclaré que son gouvernement n'acceptera pas la création d'une loterie et l'émission de pièces de monnaie olympique tant que le maire Drapeau ne lui aura pas fourni la garantie que les contribuables canadiens n'auront pas à supporter un quel

Enquête sur le crime organisé
Le juge Brunet apprécie peu les spectacles des témoins

par BERNARD RACINE

MONTREAL (P.C.) — Un témoin devant la Commission d'enquête sur le crime organisé s'est fait avertir hier par le juge Rhéal Brunet de ne pas tenter de donner un spectacle devant le tribunal.

Le juge a brusquement ajourné la séance quelques minutes plus tôt que prévu après avoir averti Gary Ball qu'il serait le premier témoin entendu ce matin à la reprise des audiences.

Durant l'après-midi, sept témoins ont défilé devant le tribunal pour déposer leurs rapports d'impôts et leurs états de compte de banques et répondre à une série de questions préliminaires portant principalement sur leur état financier.

Au début de la séance d'après-midi, Me Jean-Paul Sainte-Marie n'a pas réussi à empêcher le gérant d'une succursale de la Banque Canadienne Nationale de déposer à l'enquête des copies des états de compte de Vincent Cotroni.

Il a affirmé que le gérant de banque ne devait répondre aux questions de la commission que s'il en avait reçu la permission de M. Cotroni ou si le tribunal lui ordonnait de le faire.

Loi des banques
Invocant un article de la Loi des banques, Me Sainte-Marie a affirmé qu'il fallait un motif spécial pour que la banque soit légalement tenue de répondre à

des questions au sujet d'un compte de banque.
Un avocat de la commission, Me Robert Cooper, a noté que l'enquête était publique et que cela constituait une raison spéciale. Il a ajouté que dans le mandat de la commission, le lieutenant-gouverneur avait mentionné trois fois l'intérêt public.

Me Sainte-Marie a déclaré que la commission ne semblait pas comprendre que la liberté de son client être brimé. Les renseignements que vous voulez demander au gérant de banque ne lui appartiennent pas, a-t-il dit, "ils appartiennent à mon client et à personne d'autres". Il a ajouté que la commission n'avait encore jamais fait le lien entre l'intérêt public et la publication du compte de banque de son client.

Le juge Brunet a déclaré que la banque pouvait s'objecter mais que Me Sainte-Marie, ne représentant pas la banque, ne pouvait le faire. Le gérant de banque ayant déjà déclaré qu'il était prêt à répondre aux questions qui lui seraient posées si le juge lui en donnait l'ordre, le juge l'a fait.

Cotroni
Il a révéité entre autre que M. Cotroni avait déjà obtenu des emprunts de la banque et qu'il avait aussi endossé les prêts consentis à certaines personnes. Le gérant doit comparaître de nouveau la semaine prochaine

avec une série d'informations que lui a réclamées la commission.

Le témoin Ball s'est présenté devant le tribunal avec une boîte d'emballage de biscuits et contenant, semble-t-il, quantité de documents divers, mais non ses rapports d'impôts.

Il a dit qu'il était sans emploi et qu'il ne répondait aux questions que si la cour lui ordonnait de le faire et ne lui accordait sa protection, étant donné qu'il avait été arrêté en décembre dernier par la police de Montréal, en rapport avec une affaire de pari, et qu'il craignait que ses réponses ne servent à l'incriminer.

Après que Ball eut avoué être le secrétaire trésorier de la Presidential Mortgage and Acceptance Ltd., Me Louis Carrier s'est étonné que le témoin ait dit qu'il était chômeur. Comme le témoin lui demandait depuis quand l'entreprise n'avait cessé ses opérations, Ball a déclaré que l'entreprise n'avait pas cessé d'opérer, mais qu'elle était simplement "inactive".

Elle opérât encore la semaine dernière, a-t-il dit, mais elle est inactive cette semaine, étant donné que tous les directeurs sont ici. C'est à ce moment que le président de la commission lui a déclaré: "Vous ne ferez pas de spectacle ici. Pensez à ça".

Les témoins qui ont donné des informations au sujet de

leurs états financiers, au cours de la journée d'hier, sont: Armen Atenian, Jose Orlando, Vaughn Ralston, Demetrios et Costas Arvanitakis et Maurice Huot.

Ce dernier s'est dit prêt à répondre aux questions, mais a demandé au juge de ne pas avoir à révéler publiquement de certaines personnes de St-Jérôme, avec qui il faisait affaire du temps qu'il était preneur aux livres.

Il a admis avoir été preneur aux livres durant huit ou 10 ans, mais avoir abandonné cette occupation depuis deux ans. En plus d'être propriétaire d'une propriété évaluée à \$39,500, il détient une hypothèque de \$20,000 sur une laverie et une autre de \$10,000 sur un restaurant. De plus, il a affirmé que Jean-Paul Rollin, qui est actuellement en prison, d'après lui, lui doit environ \$35,000.

Au juge qui s'informait quel était le revenu annuel d'un preneur aux livres, M. Huot a dit que dans son cas, il avait varié entre \$5,000 et \$15,000. En 1961, il était "presque ridicule", tellement il était bas, a-t-il dit.

Avant de se retirer, il a dit à la commission, que lorsque celle-ci aurait à l'assigner de nouveau devant elle, "il serait préférable que les policiers viennent en civil", pour lui signifier un mandat.

L'enquête doit séier aujourd'hui et demain.

Le gouvernement est autorisé à agir pour doter le Québec d'une politique linguistique

MONTREAL (P.C.) — Le parlement québécois dispose de vastes pouvoirs qui l'autorisent à agir pour doter le Québec d'une politique linguistique, même si les articles 81 et 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique relatives au partage des compétences législatives limitent le champ de son intervention en matière linguistique, a conclu le rapport Gendron.

Aussi, tout en évitant de porter atteinte à certains privilèges que notre tradition reconnaît aux anglophones et aux immigrants, le gouvernement du Québec devrait faire adopter sans délai une loi qui ferait

du français la langue officielle du Québec et de l'anglais et du français les deux langues nationales.

Le travail et l'économie doivent recevoir une priorité très nette dans l'application de la politique linguistique du Québec. Cette priorité doit même prendre le pas sur des amendements et des modifications de la loi 63 qui peuvent attendre de trois à cinq ans.

Ce sont là les principales conclusions du deuxième livre du rapport de la Commission Gendron consacré aux droits linguistiques dans la province de Québec.

Pas de "droits acquis"

Dans ce deuxième livre de son rapport, la Commission Gendron rejette catégoriquement les prétentions de plusieurs groupes anglophones qui ont invoqué devant elle le concept de "droits acquis" pour justifier le statu quo en matière de politique linguistique.

Elle rejette aussi les suggestions qui veulent que l'on garantisse, par disposition constitutionnelle, les droits linguistiques de la minorité en matière scolaire.

Les doctrines des droits acquis n'ont "jamais fait partie

de la doctrine constitutionnelle anglaise ou canadienne, elles n'ont donc aucune signification juridique au Canada et ne sauraient, par conséquent, constituer un empêchement d'ordre constitutionnel à l'exercice du pouvoir législatif des provinces," écrit la Commission Gendron.

La Commission presse donc le gouvernement québécois de se servir de son pouvoir législatif pour faire adopter sans délai par le Parlement québécois une loi sur le statut des langues qui serait selon elle, l'instrument principal de la politique linguistique de l'Etat québécois.

Le rapport Gendron affaiblit la promotion du français au Québec

— Lévesque

par Paul LONGPRE
MONTREAL (PC) — La formule "une langue officielle - deux langues nationales" du rapport Gendron affaiblit dangereusement la promotion du français au Québec, selon René Lévesque.

sur le parquet de l'Assemblée nationale dans une confusion qui pourrait être "non seulement scandaleuse, mais explosive".

M. Lévesque s'indigne du fait que la commission Gendron recommande de maintenir le bill 63, loi garantissant depuis 1969 à tous les Québécois le libre choix de la langue d'enseignement pour leurs enfants, pour permettre un essai loyal des autres mesures d'affirmation linguistique qu'elle recommande.

Cela est d'autant plus important, a-t-il dit mardi en conférence de presse, que le débat risque de se faire de toute façon

malaisant", a lancé M. Lévesque qui perçoit la déclaration de langue officielle comme "une façade sonore aux deux langues nationales".

D'après les fuites, dit-il, il semble que les commissaires se soient basés sur l'expérience suisse pour faire cette recommandation. C'est oublier, fait-il valoir, que la Suisse a connu plusieurs siècles de vie cantonale qui donnaient aux cantons suisses une identité culturelle bien marquée.

Il rejette également comme de la "mendicité" les recommandations qui échelonneraient sur une dizaine d'années un programme de "français, langue de travail" aboutissant à ce que les entreprises anglophones ac-

cordent 10 pour cent de plus de postes-clés à des francophones.

"Cela revient à dire: pousser très fort pour que les gros boss nous donnent 10 pour cent de plus de moyen-boss".

Calculs électoraux?
Le chef péquiste s'est demandé si le gouvernement ne gardait pas ce rapport sous le boisseau par calcul électoral, "histoire de le faire sauter juste au bon moment".

Maintenant qu'il y a eu cette fuite, dit-il, "les tergiversations deviendraient d'une irresponsabilité scandaleuse".

"Il faut que tous aient immédiatement la même chance de s'en faire une idée précise et complète et aussi, nous n'en doutons pas, de constater encore que seule l'indépendance politique pourra jamais liquider convenablement ce triste héritage de notre passé colonial", a-t-il conclu.

Emission de 11 mandats d'amener

MONTREAL (P.C.) — Onze mandats d'amener ont été émis, mardi matin, sur l'ordre du juge Rhéal Brunet, contre des personnes qui ne se sont pas présentées devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, devant laquelle elles avaient été convoquées comme témoins.

Des mandats ont été émis contre Frank Dasti, George Demetre, Gérard Fontaine, Harry Goodman, Billy Kotsos, Charles

Kolomeir, Steve Johnson, Angelo Lanzo, Helan Levine, Solby Levine et Sam Nudelman. Au cours de l'après-midi, Steve Johnson s'était présenté, le juge a retiré le mandat émis contre lui.

Etant donné les nombreuses interventions des avocats des témoins convoqués, l'appel du rôle a duré près d'une heure. Le reste de la matinée a été pris par les témoignages de

huit représentants de diverses succursales de banques. Trois représentants de succursales de différentes banques sont venus déposer des documents et répondre à des questions au sujet des comptes de banques de Leonard Adler.

Cinq autres ont déposé des documents et ont répondu aux questions qui leur étaient posées au sujet des transactions bancaires de Arme Armetian. L'avocat de la Banque de

Montréal et celui de la Banque Royale ont tous deux averti la commission qu'ils considéreraient que les mandats qu'elle avait émis étaient insuffisants pour obliger un gérant de banque à témoigner.

Par conséquent, chaque fois qu'un représentant de succursale d'une de ces banques était appelé à témoigner, l'avocat de la banque demandait au président de la commission de lui ordonner de témoigner.

Les radiodiffuseurs craignent un monopole syndical

QUEBEC (PC) — Les radiodiffuseurs privés ont demandé mardi au gouvernement d'étudier au plus tôt "le danger potentiel" que fait peser sur la presse le phénomène de concentration d'unités de négociations sous une "même hégémonie syndicale".

L'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, qui comparait devant la Commission sur la liberté de presse, craint que ce "monopole syndical redoutable" conduise bientôt à un droit de veto des journalistes sur le contenu de l'information.

"A la radio et à la télévision, dit-on dans le mémoire, les paroles prennent un départ d'une rapidité si fulgurante que le seul contrôle vraiment efficace appartient à la dernière personne qui manipule et diffuse l'information par le microphone".

L'ACRTF est d'avis cependant que le danger contraire, la censure de la direction, est irréel, "car ce serait trop flagrant pour échapper à la vigilance du public ou à celle du CRTF". Le mémoire note d'ailleurs qu'une station des Maritimes s'est vue confisquer son permis déjà pour avoir voulu pratiquer une censure trop sévère.

Prise de bec
Néanmoins, les représentants de l'ACRTF, qui regroupe notamment les réseaux TVA, Télé-

dia, Radiomutuel, Radio-Appalaches et Radio Intercité ont croisé le fer avec MM. Camille Laurin et Claude Charron, députés péquistes de Bourget et de Saint-Jacques.

Relevant un passage du mémoire où il est dit que "le diffuseur ne peut se faire le champion d'une propagande à la solde d'un parti politique, d'un groupe donné", M. Laurin s'est interrogé alors sur la nécessité pour les stations de radiodiffusion d'avoir un éditorialiste qui donne l'impression de défendre l'idéologie des propriétaires.

Son collègue, M. Charron, a été beaucoup plus violent dans ses propos en parlant de "vasaux qui empoisonnent les ondes en orientant le public dans le sillon d'une idéologie de droite".

M. France Fortin, porte-parole de l'ACRTF, n'a pas pris ce commentaire avec lequel il s'est dit en complet désaccord, et il a noté que les ondes sont toujours ouvertes à ceux qui veulent faire entendre divers sons de cloche sur les sujets d'actualité.

D'autre part, l'ACRTF espère obtenir du gouvernement la même protection dont jouit présentement la presse écrite en matière de libelle, "le tout compris dans le sens d'une information plus libre, plus complète, plus

objective et, le cas échéant, plus déterminée".

De plus, cette association ne considère pas que le journaliste ait droit au secret professionnel, préférant laisser cela à la discrétion des juges quand le journaliste est convoqué devant les tribunaux.

Finalement, elle a clairement fait savoir au gouvernement de ne concéder aucun avantage particulier aux organes d'information, que ce soit sous forme de subventions ou autrement, considérant la presse comme le prolongement de l'opposition à l'égard du gouvernement en place.

De l'avis du curé Duquette, le gouvernement fédéral cache délibérément certaines informations aux citoyens appropriés ou sur le point de l'être et qui continuent d'habiter leur maison en payant un loyer au gouvernement fédéral.

De l'avis du curé Duquette, le gouvernement fédéral cache délibérément certaines informations aux citoyens appropriés ou sur le point de l'être et qui continuent d'habiter leur maison en payant un loyer au gouvernement fédéral.

De l'avis du curé Duquette, le gouvernement fédéral cache délibérément certaines informations aux citoyens appropriés ou sur le point de l'être et qui continuent d'habiter leur maison en payant un loyer au gouvernement fédéral.

De l'avis du curé Duquette, le gouvernement fédéral cache délibérément certaines informations aux citoyens appropriés ou sur le point de l'être et qui continuent d'habiter leur maison en payant un loyer au gouvernement fédéral.

De l'avis du curé Duquette, le gouvernement fédéral cache délibérément certaines informations aux citoyens appropriés ou sur le point de l'être et qui continuent d'habiter leur maison en payant un loyer au gouvernement fédéral.

YOGA avec Willy Van Lysebeth
Contenu: Cette année, outre la technique, les thèmes particuliers suivants: la santé, la souplesse, les émotions, le conscient et l'inconscient, etc...
Date: du vendredi 13 avril à 20 heures, au dimanche 15 avril à 17 heures.
Endroit: Ecole Normale de Foy, Pavillon Champegnat, Cap-Rouge, Québec
Coût: Frais de participation: \$15.00 — Chambre et pension: \$15.00
Matériel: Tapis individuel ou équivalent
Contenu: L'éclair et collant ou pantalon extensible, et alle pour hommes
On s'inscrit immédiatement à l'Action Musicale et Liturgique 2665, rue Louis Fréchette, Duvernay — LAVAL — Qué.
Pour information: tél (514) 381 9085
On paie en chambre et en pension sur les lieux de la session.

SUR L'OFFICE DIVIN PRIERE DU TEMPS PRESENT
Session animée par le Père Joseph Gélineau, s.j.
Contenu: Cette année, pour débutants et responsables. Aménagement de la prière en commun. Spiritualité, Technique.
Date: du vendredi 30 mars à 20 h, au dimanche 1er avril à 17 h.
Endroit: Ecole Normale de Foy, Pavillon Champegnat, Cap-Rouge, Québec
Coût: Frais de participation: \$15.00 — Chambre et pension: \$15.00
On s'inscrit immédiatement à l'Action Musicale et Liturgique 2665, rue Louis Fréchette, Duvernay — LAVAL — Qué.
Pour information: tél (514) 381 9085
On paie en chambre et en pension sur les lieux de la session

Rien de nouveau dans ces recommandations — Loubier
QUEBEC (PC) — Selon M. Gabriel Loubier, il n'y a rien de nouveau dans les recommandations de la Commission Gendron publiées mardi par "Le Devoir".
Au cours d'une conférence de presse, hier, le chef de l'Union nationale, a noté que son parti, depuis 1966, parle de conserver aux deux langues leur caractère officiel, en confiant toutefois un statut prioritaire au français.

Cependant, a dit le chef de l'Opposition, chose curieuse, le rapport Gendron parlerait plutôt d'une seule langue officielle et de deux langues nationales, appliquant ainsi au contexte québécois ce concept des deux nations que des hommes comme MM. Trudeau et Diefenbaker "refusent catégoriquement de considérer dans le contexte canadien".

Par ailleurs, M. Loubier a reproché aux commissaires de vouloir accorder au gouvernement un sursis de trois ou quatre ans pour l'adoption d'une politique linguistique permanente. La loi 63, affirme M. Loubier, a été votée essentiellement comme mesure temporaire en attendant les conclusions de la Commission.

Dans le rapport publié dans "Le Devoir", la commission recommande au gouvernement de n'apporter, pour l'instant, aucune modification à cette loi adoptée en 1969 et visant à promouvoir la langue française au Québec.

pas rendu public avant le 10 d'avril.
Il n'est plus sûr cependant, en raison de la fuite, s'il attendra d'avoir tous les documents en main avant de les rendre publics, ou s'il le fera au fur et à mesure qu'ils lui seront remis.

Tout en déplorant cette fuite, M. Cloutier a affirmé qu'il considère que le rapport Gendron n'a pas été rendu public, même s'il a été publié dans un journal, puisque le gouvernement ne l'a pas fait.

Interrogé sur la possibilité de présenter une politique linguistique, M. Cloutier n'a pas voulu prendre d'engagement à ce sujet, ni pour cette année, ni pour l'an prochain, en mentionnant même que cela pourrait être reporté après les prochaines élections.

Cette politique devra être conçue, a-t-il précisé, dans le calme, la sérénité, en dehors des pressions de groupes extrémistes.

Dupuis
Rejoint par téléphone à ses bureaux de Montréal, le nouveau chef créditiste, M. Yvon Dupuis a surtout déploré la recommandation concernant la loi 63.

Selon lui, cette loi aurait dû être amendée ou retirée il y a trois ans. De plus, M. Dupuis soupçonne le gouvernement Bourassa de vouloir ménager sa clientèle traditionnelle anglaise, et c'est pour cette raison qu'il ne déposera pas un projet de loi sur les langues avant les prochaines élections générales.

Ici et là dans la province

Grève des loyers
MONTREAL PC — Environ 400 citoyens expropriés de la région de Sainte-Scholastique ont décidé de faire la grève des loyers à compter du 1er mars prochain.

La suspension du paiement des loyers au gouvernement fédéral se poursuivra tant et aussi longtemps que le ministre fédéral des Transports n'aura pas averti les citoyens de ses intentions "réelles" sur le territoire du futur aéroport international et tant qu'il n'aura pas accepté de réviser en profondeur sa politique des loyers.

"Il faut qu'on se tienne debout ensemble si on veut arrêter de se faire "fourrer" par le gouvernement fédéral comme a lancé au cours de la réunion des citoyens M. Gérard Duquet, curé de la paroisse de Sainte-Scholastique.

De l'avis du curé Duquette, le gouvernement fédéral cache délibérément certaines informations aux citoyens appropriés ou sur le point de l'être et qui continuent d'habiter leur maison en payant un loyer au gouvernement fédéral.

De l'avis du curé Duquette, le gouvernement fédéral cache délibérément certaines informations aux citoyens appropriés ou sur le point de l'être et qui continuent d'habiter leur maison en payant un loyer au gouvernement fédéral.

De l'avis du curé Duquette, le gouvernement fédéral cache délibérément certaines informations aux citoyens appropriés ou sur le point de l'être et qui continuent d'habiter leur maison en payant un loyer au gouvernement fédéral.

tion aux corps publics qui ont l'habitude d'exproprier sans s'assurer qu'ils ont un budget convenable pour le faire.

Pétrole
OTTAWA (P.C.) — Le président-directeur général de la Société québécoise d'initiatives pétrolières SOQUIP, M. Bernard Cloutier, fera partie du comité de cinq membres du pétrole et du gaz, à Ottawa.

Ce comité, formé de représentants du gouvernement fédéral et du monde industriel et universitaire, sera présidé par M. William A. Scotland, conseiller principal de la section pétrole et gaz naturel au ministère de l'Énergie, des Mines et Ressources.

Il s'agit d'un mandat d'entendre les appels interjetés au sujet des ordonnances et des directives des fonctionnaires chargés de l'application de la loi.

Etudiants
MONTREAL (P.C.) — Les étudiants de l'Université du Québec à Montréal UQAM poursuivraient aujourd'hui encore leur grève en attendant de se prononcer ce soir sur le rapport des négociateurs du Comité d'organisation provisoire des étudiants COPE.

Mardi après-midi, au cours d'une conférence de presse, le COPE a refusé de dire s'il allait recommander aux étudiants la fin ou la poursuite de la grève avant de connaître la position de l'administration de l'université suite aux développements de mardi sur le différend au sujet des frais de scolarité.

La Conférence des recteurs a retiré son protocole concernant le paiement des frais de scolarité et a décidé de laisser à chaque université le soin de déterminer les modalités de ces paiements.

Solidarité
SHERBROOKE (PC) — En signe de solidarité avec leurs confrères de Montréal, les étudiants de la faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke déclencheront jeudi une grève d'un jour.

La grève a été votée au cours de l'assemblée générale convoquée par l'association des étudiants en sciences pour faire le point sur l'évolution du problème des frais de scolarité.

FEDCO
DRUMMONDVILLE (PC) — La Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec a résolu d'appuyer, mardi, le geste posé par la délégation du Québec à la Fédération canadienne de l'agri-

culture, lorsque celle-ci s'est retirée de la salle de délibérations pour protester contre l'attitude "discriminatoire" adoptée contre eux.

Libérée
QUEBEC (PC) — Mme Simone Rancourt-Dugal, âgée de 46 ans, a été libérée, lundi, de l'accusation de meurtre qui avait été portée contre elle à la suite de la mort d'un sexagénaire, M. Rémy Lizotte, originaire de Sainte-Anne, au Nouveau-Brunswick.

Ce dernier avait été mortellement blessé, le 27 octobre dernier, lors d'une altercation avec un nommé Paul-Emile Verville, au domicile de Mme Rancourt-Dugal, dans la basse-ville de Québec.

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile
Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et de vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comment le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

1960 Micheline Ire
Sera là... et vous?
SOIRÉE DES REINES
MANÈGE MILITAIRE le 22 février à 22 hrs

côté enseignes
un point c'est tout!

Tendance à Montréal

MONTREAL (P.C.) — La dévaluation du dollar américain n'a eu aucune répercussion significative sur le volume des transactions mardi à la Bourse de Montréal. L'activité a été en effet plutôt modérée sur ce marché. D'autre part, les prix ont monté dans la plupart des secteurs.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Américaine a été de 1,870,000 actions, au regard de 1,070,000 la veille.

Les industrielles ont monté de 2.37 et atteint 251.50, les banques, de 2.19 et atteint 276.58 et l'indice composé a gagné 1.81 et fermé à 236.73, tandis que les services publics ont reculé de 20 et sont tombés à 161.68 et les papeteries, de .02 et ont clôturé à 115.31.

Comportement des valeurs

Mardi Lundi

Gains	158	122
Pertes	114	164
Inchangées	93	89
TOTAL	365	375

Trans Canada Pipe Lines, dont 101,960 actions ont été négociées, a été la valeur industrielle la plus active, valeur qui a baissé de 3/4 et fermé à \$40 1/4.

New Inco Mines, dont 173,300 actions ont été négociées, a été la mine la plus active, mine qui a monté de 4 cents et fermé à \$1.37.

Parmi les gains importants à la Bourse de Montréal, mentionnons ceux de National Trust, 2 1/4, à \$51; du Royal Trust, 1 1/2, à \$54 1/4; de Falconbridge Nickel, 1 1/4, à \$87 3/4; de Labatt, 1 1/4, à \$31. Andros Mines, par contre, a reculé de 1/4 et fermé à \$48 1/2.

Muscocho a gagné 4 1/2 cents à la Bourse Canadienne et atteint 45 cents, dans un virement de 81,200 actions.

Beaucoup de courtiers entretiennent une hausse de l'inflation au Canada, vu que les produits que nous importons vont nous coûter plus cher. Ils constatent d'autre part avec plaisir que les produits canadiens vont se vendre plus facilement à l'étranger.

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15
SI	37407	34 1/2	33 1/2	34 1/2	+ 1
Cn At	31600	19	18 1/2	19	+ 1/4
Sprn A	30000	75	63	75	+ 5
Mt Fr	29640	21 1/2	21	21 1/2	+ 1/4
Int Nckl	25224	34 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2
MacMin	23941	30	29	29 1/4	+ 1/4
Bu C Mt	19600	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15
SI	37407	34 1/2	33 1/2	34 1/2	+ 1
Cn At	31600	19	18 1/2	19	+ 1/4
Sprn A	30000	75	63	75	+ 5
Mt Fr	29640	21 1/2	21	21 1/2	+ 1/4
Int Nckl	25224	34 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2
MacMin	23941	30	29	29 1/4	+ 1/4
Bu C Mt	19600	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15
SI	37407	34 1/2	33 1/2	34 1/2	+ 1
Cn At	31600	19	18 1/2	19	+ 1/4
Sprn A	30000	75	63	75	+ 5
Mt Fr	29640	21 1/2	21	21 1/2	+ 1/4
Int Nckl	25224	34 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2
MacMin	23941	30	29	29 1/4	+ 1/4
Bu C Mt	19600	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15
SI	37407	34 1/2	33 1/2	34 1/2	+ 1
Cn At	31600	19	18 1/2	19	+ 1/4
Sprn A	30000	75	63	75	+ 5
Mt Fr	29640	21 1/2	21	21 1/2	+ 1/4
Int Nckl	25224	34 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2
MacMin	23941	30	29	29 1/4	+ 1/4
Bu C Mt	19600	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15
SI	37407	34 1/2	33 1/2	34 1/2	+ 1
Cn At	31600	19	18 1/2	19	+ 1/4
Sprn A	30000	75	63	75	+ 5
Mt Fr	29640	21 1/2	21	21 1/2	+ 1/4
Int Nckl	25224	34 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2
MacMin	23941	30	29	29 1/4	+ 1/4
Bu C Mt	19600	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15
SI	37407	34 1/2	33 1/2	34 1/2	+ 1
Cn At	31600	19	18 1/2	19	+ 1/4
Sprn A	30000	75	63	75	+ 5
Mt Fr	29640	21 1/2	21	21 1/2	+ 1/4
Int Nckl	25224	34 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2
MacMin	23941	30	29	29 1/4	+ 1/4
Bu C Mt	19600	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15
SI	37407	34 1/2	33 1/2	34 1/2	+ 1
Cn At	31600	19	18 1/2	19	+ 1/4
Sprn A	30000	75	63	75	+ 5
Mt Fr	29640	21 1/2	21	21 1/2	+ 1/4
Int Nckl	25224	34 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2
MacMin	23941	30	29	29 1/4	+ 1/4
Bu C Mt	19600	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15
SI	37407	34 1/2	33 1/2	34 1/2	+ 1
Cn At	31600	19	18 1/2	19	+ 1/4
Sprn A	30000	75	63	75	+ 5
Mt Fr	29640	21 1/2	21	21 1/2	+ 1/4
Int Nckl	25224	34 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2
MacMin	23941	30	29	29 1/4	+ 1/4
Bu C Mt	19600	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15
SI	37407	34 1/2	33 1/2	34 1/2	+ 1
Cn At	31600	19	18 1/2	19	+ 1/4
Sprn A	30000	75	63	75	+ 5
Mt Fr	29640	21 1/2	21	21 1/2	+ 1/4
Int Nckl	25224	34 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2
MacMin	23941	30	29	29 1/4	+ 1/4
Bu C Mt	19600	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15
SI	37407	34 1/2	33 1/2	34 1/2	+ 1
Cn At	31600	19	18 1/2	19	+ 1/4
Sprn A	30000	75	63	75	+ 5
Mt Fr	29640	21 1/2	21	21 1/2	+ 1/4
Int Nckl	25224	34 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2
MacMin	23941	30	29	29 1/4	+ 1/4
Bu C Mt	19600	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15
SI	37407	34 1/2	33 1/2	34 1/2	+ 1
Cn At	31600	19	18 1/2	19	+ 1/4
Sprn A	30000	75	63	75	+ 5
Mt Fr	29640	21 1/2	21	21 1/2	+ 1/4
Int Nckl	25224	34 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2
MacMin	23941	30	29	29 1/4	+ 1/4
Bu C Mt	19600	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15
SI	37407	34 1/2	33 1/2	34 1/2	+ 1
Cn At	31600	19	18 1/2	19	+ 1/4
Sprn A	30000	75	63	75	+ 5
Mt Fr	29640	21 1/2	21	21 1/2	+ 1/4
Int Nckl	25224	34 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2
MacMin	23941	30	29	29 1/4	+ 1/4
Bu C Mt	19600	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15
SI	37407	34 1/2	33 1/2	34 1/2	+ 1
Cn At	31600	19	18 1/2	19	+ 1/4
Sprn A	30000	75	63	75	+ 5
Mt Fr	29640	21 1/2	21	21 1/2	+ 1/4
Int Nckl	25224	34 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2
MacMin	23941	30	29	29 1/4	+ 1/4
Bu C Mt	19600	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15
SI	37407	34 1/2	33 1/2	34 1/2	+ 1
Cn At	31600	19	18 1/2	19	+ 1/4
Sprn A	30000	75	63	75	+ 5
Mt Fr	29640	21 1/2	21	21 1/2	+ 1/4
Int Nckl	25224	34 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2
MacMin	23941	30	29	29 1/4	+ 1/4
Bu C Mt	19600	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15
SI	37407	34 1/2	33 1/2	34 1/2	+ 1
Cn At	31600	19	18 1/2	19	+ 1/4
Sprn A	30000	75	63	75	+ 5
Mt Fr	29640	21 1/2	21	21 1/2	+ 1/4
Int Nckl	25224	34 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2
MacMin	23941	30	29	29 1/4	+ 1/4
Bu C Mt	19600	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15
SI	37407	34 1/2	33 1/2	34 1/2	+ 1
Cn At	31600	19	18 1/2	19	+ 1/4
Sprn A	30000	75	63	75	+ 5
Mt Fr	29640	21 1/2	21	21 1/2	+ 1/4
Int Nckl	25224	34 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2
MacMin	23941	30	29	29 1/4	+ 1/4
Bu C Mt	19600	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-

TITRES LES PLUS ACTIFS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
T. C. P.L.	101960	41 1/4	40 1/4	40 1/4	- 1/4
Price	4361	16	14 1/4	15 1/4	- 1/4
Cm Hid	29600	310	295	305	+ 15

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)

COMMERCE — INDUSTRIES

105 Argent à prêter
110 Argent demandé
115 Associés demandés
120 Hypothèques
125 Occasions d'affaires
130 Immeubles
135 Bureaux à louer
140 Bureaux demandés
145 Commerces à louer
150 Commerces à vendre
155 Commerces demandés
160 Entreprises à louer
165 Entreprises à vendre
170 Entreprises demandées
175 Locaux à louer
180 Locaux demandés

SERVICES (200)

203 Agences matrimoniales
205 Aires et parterres
209 Assurances
211 Cartes professionnelles
214 Cours Enseignement
217 Déménagement - Transport
220 Entretien
223 Entrepreneurs
226 Extermination (vermine)
227 Garderies
232 Impimerie
235 Infirmeries
237 Médecins à louer
238 Photographie
241 Plomberie - Chauffage
244 Rembourrage
247 Réparation - entretien
250 Réceptions - restaurants
253 Salons de beauté
258 Services divers

LOGIS (300)

305 Chalets à vendre
306 Chalets à louer
307 Chalets demandés
309 Chambres à louer
310 Chambres à louer (Champlain)
311 Chambres à louer (Limoulin)
312 Chambres à louer (Montcalm)
313 Chambres à louer (St-Jean)
314 Chambres à louer (St-Roch)
315 Chambres à louer (St-Sauveur)
316 Chambres à louer (Les Saules)
317 Chambres à louer (Neuchâtel)
318 Chambres à louer (Charlebourg)
319 Chambres à louer (Rive-Sud)
320 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)
321 Chambres à louer (Banlieue)
322 Chambres demandées
325 Chambre et pension
326 Chambre et pension demandées
330 Logements à louer (Champlain)
331 Logements à louer (Limoulin)
332 Logements à louer (Montcalm)
333 Logements à louer (St-Jean)
334 Logements à louer (St-Roch)
335 Logements à louer (St-Sauveur)
336 Logements à louer (Les Saules)
337 Logements à louer (Neuchâtel)
338 Logements à louer (Charlebourg)
339 Logements à louer (Rive-Sud)
340 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

EMPLOIS (500)

510 Couples demandés
520 Emplois demandés
530 Femmes à louer demandées
540 Hommes demandés
550 Hommes et femmes demandés
560 Professeurs
570 Professionnels
580 Représentants
590 Service domestique

VEHICULES MOTEURS (700)

705 Accessoires et pièces
710 Autos à louer
711 Autos à vendre
712 Autos demandées
720 Camions, autobus à louer
721 Camions à vendre
722 Camions demandés
730 Equipement
740 Equipement de ferme
750 Garages Stationnements à louer
760 Machinerie à louer
770 Motocyclettes
780 Moto-neiges
785 Service d'entretien
790 Véhicules - tout terrain

Commerces — Industries

105 Argent à prêter
Argent à prêter en 2ème hypothèque avec ou sans remboursement. — Tél.: 693-6906.
1 3414 2-1 (24 fs) 105

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailleur, Carrier & Laforte, notaires, 38, Desjardins, Québec, Tél.: 522-3813.
1 34297 2-2 (24 fs) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque par tranche de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires, acheter les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appelez en tout temps 626-4198.
1 34162 2-1 (24 fs) 105

130 Immeubles
Vous devez vendre votre propriété, commerciale ou terrain. Consultez-nous, 5 personnes entièrement à votre service. Immeubles Canadiens Enr. "Courtiers". Tél.: 529-6178.
1 34303 5-2 (24 fs) 130

SERVICES (200)

226 Extermination (vermine)
MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319, du Pont, Québec, 529-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski, 723-6630.
1 34424 1-2 (24 fs) 226

250 Réceptions - restaurants
AUBERGE Nouvelle Orleans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier, saint Lévy. Tél.: 651-2440.
1 34372 10-2 (24 fs) 250

LOGIS (300)

336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)
Logements neufs à louer. Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces. Tél.: 683-4807.
1 34161 2-1 (24 fs) 336

LORETTEVILLE NEUFS PRETS MAINTENANT
3 1/2, 4 1/2 RANG ST-JACQUES
3 1/2, 4 1/2 FEVRIER, MARS, AVRIL MEUBLES ou NON
PRIX RAISONNABLE
TEL.: 842-0024
1 34194 2-1 (24 fs) 340

341 Logements à louer
A Lauzon, logement moderne à louer, 7 rue Ste-Catherine — 4 1/2 pièces plus salle de bain, tapis mur à mur, chauffage, \$135, par mois. — TEL.: 837-2819.
2 34463 14-2 (3 fs) 341

1er mai, \$65.00, chauffé, 3 pièces plus salle de bain, pour une ou deux personnes tranquilles. S'adresser: 26, Perland, app. 1.
3 34464 14-2 (4 fs) 341

360 Maisons seules à vendre
17 AGENTS A VOTRE SERVICE
D'IMMEUBLES ET COMMERCES
TRUST GENERAL DU CANADA
La plus importante Société de Fiducie canadienne française
2 ave Chauveau, Québec, 688-6430
1 34131 20-1 (1.mer.c. au 14-2) 260

465 Musique
Piano petit nous Mendelssohn, 38 pouces de hauteur. Vente temps limité, \$709. Magasin Louis Carrier. — Tél.: 627-0916.
1 34320 2-2 (24 fs) 465

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

423 Avis divers
BRACELETS "MAGNETIC" BOITE POSTALE 1058, MONTREAL 101 POUR HOMMES \$9.00 — DAMES \$7.00 PLUS TAXES; EXPEDITION SUR RECEPTION.
3 34185 24-1 (24 fs) 423

432 Clavigraphes
MEILLEURES MACHINES AUX MEILLEURES CONDITIONS. A.B. MACHINES INC. 185 BOUL. LANGELIER. TEL.: 525-4692.
1 34423 13-2 (24 fs) 432

UNDERWOOD
CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charost Est, Québec, 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner. Service de bureau.
1 34292 2-2 (24 fs) 432

435 Divers à vendre
Phentax (en gros), accessoires de tricot de toutes sortes, Madeo-Laine Enr. 217, 51e rue ouest, St-Rodrigue. — Tél.: 628-0420.
1 34302 3-2 (24 fs) 435

456 Matériaux de construction
MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'achat. Modern Materials, 74 BOUL. PIE-XI, Ville Beauport. — Tél.: 842-1911.
1 34293 2-2 (24 fs) 456

459 Meubles
VENUE DE RENOVATION CROTEAU LEE 175 EST ST-JOSEPH
LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC 525-8155, 525-9426, 529-4223

545 Hommes demandés
LEARN TO DRIVE TRACTOR TRAILERS
Now you can train right here in Canada! Accommodation and expenses paid while training! Tuition Tax deductible! For application and interview, write:
Safety Department
Trans Canada Transport Training
150 Edward Street
Cornwall, Ontario
or call 813-933-5621
3 34429 (14-15-20-2) 540

540 Hommes demandés
Doivent avoir un local, ventes ou relations d'affaires. Pour placer des lignes de bijoux en toe de qualité chez des détaillants, ceci sur base de consignation. Revenu extrêmement élevé.
Bilingue de préférence.
Appelez le directeur de la mise en marché. La semaine.
(416) 869-0222, ou 0223
3 34430 13-2 (2 fs) 540

710 Autos à louer
Canadienne Datsun Inc. Louez une Datsun pour aussi peu que \$5.00 par jour et \$0.50 du mile. Aussi, ions terme. Prix variant selon modèles. — Tél.: 522-5205 — Roger St-Amour, Tél.: 687-0500.
1 34217 31-1 (24 fs) 710

711 Autos à vendre
Alouette Autos Inc.
Datsun Vente-Service, 332 avenue St-Sacrement, Québec, Tél.: 683-2967.
1 34309 3-2 (24 fs) 711

GARANTIE 24 mois 24,000 milles
SPECIAL DE LA SEMAINE A PARTIR DE \$2,295 avec cuirrette
Il nous reste encore quelques démonstrateurs 1972
LAVAL VOLKSWAGEN LEE
PIERRE MIVILLE, PRESIDENT
Distributeur PORCHE-AUDI
777 QUÉST, BOUL. CHAREST 683-4451
NOTRE SERVICE FAIT NOTRE ORGUEIL
OUVERT TOUTS LES SOIRS
1-34323 2-2 (Mer.c. au 28-3) 711

VENUE MAZDA SERVICE GARAGE O. Gosselin INC.
185, avenue St-Sacrement, Qué. 681-0525
1 34216 25-1 (24 fs) 711

HENRI TURCOTTE LEE JOURS D'AUBAINES
Rabais général sur tous les meubles et appareils ménagers neufs en magasin, tels que: mobiliers de chambre, chaises, tables, divans et sofas-lits, fauteuils de repas, mobiliers de cuisine et de dinette, cuisinières électriques pour courant 110 ou 220 volts, réfrigérateurs, congélateurs, lessiveuses et sècheuses automatiques, lessiveuses-essoreuses, mini-sècheuses pour courant 110, lave-vaisselle, radios-stereos, téléviseurs en noir et blanc ou en couleur. Bas prix garantis. Invitation spéciale aux futurs mariés. Prix spéciaux pour ameublement complet. Facilités de paiement — jusqu'à 36 mois pour payer si désire. — Henri Turcotte Ltee, 330, de la Couronne, Québec, Tél.: 529-3365
3 34299 1-2 (12 fs) 459

465 Musique
Piano petit nous Mendelssohn, 38 pouces de hauteur. Vente temps limité, \$709. Magasin Louis Carrier. — Tél.: 627-0916.
1 34320 2-2 (24 fs) 465

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

ORGUE FARFISA
ST-CYR & FRERE inc.
754 St-Joseph-Est, Québec
Tél.: 522-1233 — 522-1234
PLACE LAURIER
Tél.: 651-7894
1 34312 3-2 (1.mer.c. au 28-3) 465

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

477 Tapis - tuiles - prélatés
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
1 34354 7-2 (24 fs) 477

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Toyota \$1,550, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 Jun Delisle, Rond Point, Lévis — TEL.: 833-2135.
1 34369 12-2 (24 fs) 711

VENTE MAZDA SERVICE GARAGE O. Gosselin INC.
185, avenue St-Sacrement, Qué. 681-0525
1 34216 25-1 (24 fs) 711

VENTE MAZDA SERVICE GARAGE O. Gosselin INC.
185, avenue St-Sacrement, Qué. 681-0525
1 34216 25-1 (24 fs) 711

VENTE MAZDA SERVICE GARAGE O. Gosselin INC.
185, avenue St-Sacrement, Qué. 681-0525
1 34216 25-1 (24 fs) 711

VENTE MAZDA SERVICE GARAGE O. Gosselin INC.
185, avenue St-Sacrement, Qué. 681-0525
1 34216 25-1 (2

La météo

MONTREAL (P.C.) — Voici les prévisions météorologiques pour le mercredi 14 février 1973: Régions de l'Ontario, de Montréal, des Laurentides, de Québec, du St-Maurice, du lac St-Jean et des Cantons de l'Est: Aujourd'hui: ensoleillé. Maximum aujourd'hui: 25. Minimum cette nuit: 10. Jeudi: ensoleillé et devenant nuageux avec un peu de neige légère. Maximum jeudi: 25. Régions de Rimouski, de Bale-Comeau, de Sept-Îles et de la Gaspésie: Aujourd'hui: nuageux avec neige légère et se dégageant graduellement au cours de la journée. Maximum aujourd'hui: 20 à 25. Minimum cette nuit: 5 à 10. Jeudi: en-

Table with weather forecasts for various cities including Dawson, Vancouver, Edmonton, Yellowknife, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Churchill, Sudbury, Toronto, Ottawa, Québec, and Fredericton.

Décès de Mgr J.-Hilaire Chouinard

J.-Hilaire Chouinard est né à Ste-Clair, Dorchester, le 7 novembre 1879, de Joseph Chouinard, cultivateur, et de Philomène Fradet. Il commença ses études à l'école du rang, les poursuivit à l'école du village et fit ses études classiques au Collège de Lévis. Il entra au Grand Séminaire en 1904 et fut ordonné prêtre le 25 avril 1909.

Martha Adams

MONTREAL (PC) — Martha Adams n'a pas réussi à faire ajourner son procès mardi, pour pouvoir se présenter devant la Commission d'enquête sur le crime organisé. Martha Adams est accusée de proxénétisme. Le juge Roger Savard de la Cour des sessions a rejeté la requête de Martha Adams après avoir appris qu'elle n'avait pas reçu de subpoena pour comparaître les commissaires. Mlle Adams, âgée de 42 ans, voulait aller devant la Commission pour faire un exposé sur la prostitution 'mais seulement si mon témoignage est fait public. Je ne veux pas témoigner à huis clos', avait-elle dit.

L'horoscope

JEUDI, 15 FÉVRIER 1973

- 21 mars au 20 avril (Bélier) — Soyez certain que vos informations sont correctes avant de les utiliser. Ne soyez pas le jouet de la futilité ou de la naïveté.
21 avril au 21 mai (Taureau) — Allez de l'avant avec assurance, mais ne portez pas de jugement hâtif. Un sujet sérieux retient votre attention.
22 mai au 21 juin (Gémeaux) — La sérénité demeure votre meilleur objectif et vous apportera ce que vous souhaitez. Ne précipitez pas la marche des événements.
22 juin au 23 juillet (Cancer) — N'anticipez pas trop sur l'avenir. Le présent devrait demeurer votre principale préoccupation. Bonne journée dans l'ensemble.
24 juillet au 23 août (Lion) — Ne laissez pas aux autres le soin d'exploiter vos bonnes idées, voyez-vous-même. Les ingénieurs et les fermiers feront de bonnes affaires.
24 août au 23 septembre (Vierge) — On vous imposera des restrictions, mais elles sont dans votre intérêt. Ne vous tracassez pas la tête pour des détails.
24 septembre au 23 octobre (Balance) — L'indécision sapera votre énergie. L'incertitude vous rendra morose.
24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Soyez prudent dans tous les milieux où vous évoluerez aujourd'hui. Votre éloquence prend une tournure nouvelle.
23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Aspects planétaires stimulants. Faites des plans pour votre sécurité future. Ne vous désintéressez pas de ce qui vous préoccupe hier.
22 novembre au 20 janvier (Capricorne) — Ne ratez aucune des chances qui se présenteront aujourd'hui. Mouvement planétaire propice aux nouvelles entreprises.
21 janvier au 19 février (Verseau) — Période de transition. Mettez tous vos talents à l'oeuvre. Organisez-vous pour sauver du temps et de l'argent.
20 février au 20 mars (Poissons) — Ne cultivez pas de doutes, mieux vaut faire preuve de courage et de stabilité.

Calendrier

MERCREDI, 14 FÉVRIER 1973
S. Valentin, martyr
Les marées de mercredi le 14 Hautes: 3.40 a.m. — 4.00 p.m. Basses: 10.30 a.m. — 11.55 p.m.
Demain: Ss. Faustina et Jovite, martyrs
Les marées de jeudi le 15. Hautes: 4.45 a.m. — 5.00 p.m. Basse: 11.45 a.m.
SOLEIL: Lever: 7.05 Coucher: 17.20
LUNE: Lever: 15.38 Coucher: 5.48
PHASES DE LA LUNE en FÉVRIER: Nouvelle lune le 3, à 4 h. 23 a.m. Premier quartier le 10, à 4 h. 05 a.m. Pleine lune le 17, à 5 h. 07 a.m. Dernier quartier le 24, à 10 h. 10 p.m.

Décès de célébrités

TORONTO (PC) — Thomas O'Neil, qui a joué pendant deux saisons avec les Maple Leafs de Toronto, de la Ligue nationale de hockey, au cours des années '40, est décédé hier soir à l'âge de 49 ans. O'Neil, qui évoluait à l'aile droite lorsque les Leafs ont gagné la coupe Stanley en 1944-45, était diplômé en droit de l'université Dalhousie, à Halifax.

Le grand roque

Championnat de la Ville Le détenteur actuel du titre, Roger Pagueau, a encaissé un coup lorsqu'il a perdu en 3e ronde contre le jeune champion junior, Jean Hébert. Il semble donc que le championnat changera de main, cette année encore. En fait, au train où vont les choses, il ne reste que deux favoris, Jean Hébert lui-même et Serge Lacroix, plusieurs fois champion, en ces dernières années. Comme le hasard du tirage veut qu'ils se rencontrent en 3e ronde, le jeudi 22 février, le tournoi de cette année pourrait bien se terminer là, à toute fin pratique. A moins d'un rebondissement... Voici donc les résultats de la 3e ronde: Rompré (0) 0, Lacroix (3) 1; J. Hébert (3) 1, Pagueau (1) 0; Beaulieu (0) 0, Lavoie (2) 1; Faillie (2) 1, Auger (0) 0; Fleury (2) 1, Masson (2) 0; Fergani (1) 0, A. Hébert (1) 1; Turgeon (1) 1, Angers (1) 0. Pour la 4e ronde, les suivants: Lacroix-Angers, A. Hébert-Turgeon, Masson-Fergani, Auger-Fleury, Lavie-Faillie, Pagueau-Beaulieu et Rompré-J. Hébert. N.120273 P.-H. N.

Nécrologie

ARCAND (Maria) A Trois-Rivières, le 13 février 1973, à l'âge de 76 ans, est décédée Dame Maria Naud, épouse de M. Lionel Arcand. Elle demeurait au 34 rue Lemay, Ville de Portneuf. Elle était la belle-mère de Simone (Mme Félix Hébert), Rachel (Mme Gérard Lord), Fernande (Mme Romuald Daigle), Raymonde (Mme Tancrède Massicotte), Yvette (Mme Allan Sheppard); la sœur de M. Henri Naud. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 février, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Ltée, 199, 1ère Avenue, Ville de Portneuf, à 2 heures 45, pour l'église de Ville de Portneuf et de là au cimetière paroissial. 14-2 (2 fs)

BELANGER (Marie-Jeanne) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 77 ans, est décédée Dame Marie-Jeanne Dugal, épouse de feu M. François-Xavier Bélanger. Elle demeurait au 524 rue du Roi. Elle laisse dans le deuil son fils et ses belles-filles: M. et Mme Jacques Bélanger (Jacqueline O'Brien), Mme Lucien Bélanger (Jacqueline Rochette); sa sœur, son beau-frère et ses belles-sœurs: Mlle Rebecca Dugal, Mlle Cécile, Adrienne et Antoinette Bélanger, M. et Mme Gabriel Bélanger; ses petits-enfants: M. et Mme Richard Boutet (Lucie Bélanger), Claude, Claire, Guy, Céline, Danielle, Louis, Pierre et Julie Bélanger. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 février, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 13-2 (2 fs)

CHOUINARD (Mgr Hilaire) Au Sanatorium Bégin du Lac Etchemin, le 13 février 1973, à l'âge de 93 ans et 4 mois, est décédé Monseigneur Hilaire Chouinard, curé pendant 26 ans à Lac Etchemin et maintenant à sa retraite. Elle laisse dans le deuil son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: René (Rose-Alma Simard), Juliette (Mme Louis Truchon), Amédée (Régina Simard), Gertrude (Mme Georges Murray), Emeline (Mme Hervé Murray), Solange et Denise des Soeurs du Bon Pasteur, Reina (Mme Fernand Perron), Isabelle (Mme René Cantin), ainsi que 49 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants; ses frères: Ernest et Hector; ses sœurs: Mme Albert Truchon, Mme Jean-Baptiste Martel et Mme Adrien Simard. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 février, à 10 heures, en l'église Maria-Goretti, boulevard Laurier, à Belœil. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 14-2 (1 fs)

Bourses

QUEBEC (PC) — Le ministère des Affaires sociales accordera pour l'année académique 1973-74 quatre bourses de \$10,000, chacune en médecine communautaire et en médecine sociale. Le ministère a fait savoir mardi par voie de communiqué, que cette mesure faisait partie d'un programme d'ensemble visant à favoriser l'installation de jeunes médecins notamment dans les départements de santé communautaire des régions éloignées et des quartiers défavorisés des grandes villes. Il laisse dans le deuil une sœur, Delima Chouinard, ainsi que de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Mercier & Pelchat Enr., 261, 2e Avenue, Lac Etchemin, jusqu'à jeudi le 15 février à 3 heures. De là les restes mortels seront transportés en l'église du Lac Etchemin où ils seront exposés en chapelle ardente. Les obsèques auront lieu vendredi le 16 février 1973, à 3 h. et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison Mercier & Pelchat Enr., 263, 2e Avenue, Lac Etchemin. 14-2 (1 fs)

Reconstruction

VICTORIAVILLE (PC) — L'exécutif du syndicat des employés de la firme Roland Boulanger Ltée, de Warwick, a résolu de mettre à la disposition des employeurs toutes ses ressources pour hâter la réouverture de cette usine de porte et de châssis, qui a été complètement ravagée par un incendie, vendredi dernier. Telle est la teneur de la nouvelle transmise par le président de ce syndicat, M. Yvon Rivard. DELAGE (Eva) A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 88 ans, est décédée Dame Eva Lavergère, épouse de feu le Dr Charles Delage. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Charles-Emile Delage de Montréal, M. et Mme Guy Delage, M. le juge et Mme Joseph Maréchal (Alice), M. et Mme Paul-Eugène Jobin (Amélie), M. et Mme Albert Delage de St-Basile, Mme Paul-Philippe Frenette (Gabrielle), Mlle Claire Delage, le docteur et Mme Jean-Marie Delage, M. et Mme Marc Delage. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 février, à 10 heures. Départ des salons de la Coopérative des Frais Funéraires du Plateau, 260, des Franciscains, à 9 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière de St-Basile, cté Portneuf. 14-2 (2 fs)

Vous partez en vacances?

ELLE SERONT PLUS BELLES SI VOUS DONNEZ DE VOTRE SANG AVANT DE PARTIR. Les funérailles auront lieu samedi le 17 février à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58 avenue Bégin, Lévis, à 9 heures 45 pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 14-2 (3 fs)

Offres et demandes d'emploi

ON RECHERCHE: CHEZ LES HOMMES: Des plombiers ou des apprentis-plombiers pour emploi dans un chantier maritime à Lévis. Tél.: 694-3976. Des techniciens en électronique pour emploi à Ste-Foy. Expérience pas nécessaire. Tél.: 694-3776. Un apprenti-coiffeur pour hommes. Expérience non nécessaire, mais doit avoir complété une 8e année et un cours de coiffure pour hommes. Tél.: 694-3304. Des mécaniciens et des débousselés d'automobiles, classe A, B ou C ou des apprentis dans ces métiers pour plusieurs garages du Québec métropolitain. Tél.: 694-3282-3776-3251-3304. Un représentant des ventes en plomberie commerciale pour couvrir le territoire de Thetford à Gaspé. Automobile fournie et dépenses payées. Salaire et commission. Age entre 20 et 35 ans. Tél.: 694-3009. CHEZ LES FEMMES: Une cuisinière pour faire la cuisine pour environ 20 personnes. Emploi à Ste-Foy de 9h. a.m. à 5h. p.m. Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du Centre de Main-d'œuvre du Canada Canada Manpower Centre Main-d'œuvre et Immigration Bryce Mackasay, Ministre

DORE (Joseph-L.) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 76 ans et 9 mois, est décédé M. Joseph-L. Doré, ex-employé de la ville de Québec (autrefois de Lévis), époux de Dame Maria Labadie. Il demeurait au 269, Bédard, Québec. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gaston Lachance (Simone), M. et Mme Jean-Paul Doré (Janine Falard); ses petits-enfants: Pierre et Marie Doré; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Hector Hardy (Anna), Mme Arthur Breton (Yvonne), M. et Mme Donat Doré (Louise Lemieux), Mme Romuald Doré (Obléine Lafleur), Mme Willie Doré (Yvonne Boucher), Mme Rodolphe Doré (Rose Grégoire), M. David Boivin, Mme P.-L. Labadie (Antoinette Masse), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 février, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, St-Vallier ouest, à 8 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière de Bienville. 13-2 (3 fs)

FORTIN (Elisabeth) A Montréal, le 12 février 1973, à l'âge de 71 ans et 9 mois, est décédée Dame Elisabeth Villeneuve, épouse de M. Georges Fortin. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: René (Rose-Alma Simard), Juliette (Mme Louis Truchon), Amédée (Régina Simard), Gertrude (Mme Georges Murray), Emeline (Mme Hervé Murray), Solange et Denise des Soeurs du Bon Pasteur, Reina (Mme Fernand Perron), Isabelle (Mme René Cantin), ainsi que 49 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants; ses frères: Ernest et Hector; ses sœurs: Mme Albert Truchon, Mme Jean-Baptiste Martel et Mme Adrien Simard. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 février, à 10 heures, en l'église Maria-Goretti, boulevard Laurier, à Belœil. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 14-2 (1 fs)

LECLERC (Roch R.L.) A Québec, le 11 février 1973, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Roch Leclerc, époux de Dame Françoise Chantal. Il demeurait à St-Basile, comté de Portneuf. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Denis et Carole; ses parents: M. et Mme Rosaire Leclerc; ses frères et ses sœurs: Geneviève (Mme Robert Racine), Priscille (Mme Laurent Gaver), Edith (Mme Charles-Eugène Lavallée), Aristide, Claude, Paul-Aimé (Hélène Descary). Les funérailles auront lieu jeudi le 15 février, à 10 heures 30. Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Ltée, 18 avenue du Parc, St-Basile, à 10 heures, pour l'église de Ste-Christine et de là au cimetière paroissial. Le salon sera ouvert à compter de mardi, à 1 heure. 12-2 (3 fs)

LEFEBVRE (Raoul) A Québec, le 13 février 1973, est décédé M. Raoul Lefebvre, ex-restaurateur, fils de feu M. Bélonie Lefebvre et de feu Dame Anna Tremblay. Il demeurait au 90, Ruel, Montmorency. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Marie Lefebvre, M. Léon Lefebvre, M. et Mme François Gauthier (Marguerite), M. et Mme Francis Lefebvre (Gabrielle Beaulieu), Mme Lorenzo Vignola (L.-Anna), Mme Lauréat Lefebvre (Marthe Tremblay), Mme Wellie Lefebvre (Emilia Harbour), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 février, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 4100 boulevard Ste-Anne, à 2 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 14-2 (1 fs)

Sr MARIE-DE-L'INCARNATION A la maison-mère des Soeurs de St-Joseph de St-Vallier, le 13 février 1973, à l'âge de 58 ans, est décédée Soeur Irène Garneau (Sr St-Cécile-de-Rome). Elle demeurait au 560, Chemin Ste-Foy, Québec. Elle laisse dans le deuil sa mère: Mme François-Xavier Garneau; sa sœur: Mme Maurice Turcotte (Jacqueline); son frère: M. Roger Garneau. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 février, à 16 heures 30, sous les soins de la maison Cloutier Ltée. Départ des salons des Religieuses de St-Joseph de St-Vallier, 560, Chemin Ste-Foy, à 16 heures 25, pour la chapelle de l'Oratoire St-Joseph et de là au cimetière de la communauté. 13-2 (2 fs)

COSELIN (Evariste) A Lévis, le 14 février 1973, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Evariste Coselin, époux de Dame Yvette Labonté. Il demeurait au 166, Côte du Passage, Lévis. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils: Réjean; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Robert Latorce (Mme Coselin), M. et Mme Maurice Coselin (Yvette Simard), M. et Mme René Bois, M. et Mme Philippe Fabre, M. et Mme Gérard Labonté, M. et Mme Lucien Labonté, M. et Mme Marcel Labonté, Mme Maurice Langlois, Mme Jean-Baptiste Labonté, M. Paul-Emile Labonté. Les funérailles auront lieu samedi le 17 février à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58 avenue Bégin, Lévis, à 9 heures 45 pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 14-2 (3 fs)

LAFOREST (Marie-Anne) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Marie-Anne Chouinard, épouse de feu M. J.-Emile Laforest. Elle demeurait au 726 rue Flynn. Elle laisse dans le deuil son fils, ses filles, ses gendres: M. Raymond Laforest, M. et Mme Charles-Henri Bernier (Emilie), M. et Mme Roland Marcoux (Rachelle), M. et Mme Jean-Claude Garon (Bibiane), M. et Mme Roger Giroux (Constance), Mlle Lise Laforest; ses frères, sa sœur, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. Tréville Chouinard, M. David Chouinard, M. et Mme Wilfrid Chouinard (Cécile), M. et Mme Joseph St-Sauveur (Marie-Anna), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 février, à 9 heures. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. Le foyer funéraire sera ouvert de 14 h. à 17 h. et de 19 h. à 22 h. 13-2 (2 fs)

SWEENEY (Marie) A Québec, le 12 février 1973, à l'âge de 88 ans, est décédée Dame Marie Duprés, épouse de feu M. Charles Sweeney. Elle demeurait autrefois au 119 rue St-Olivier. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Emmanuel Garon (Jeanne), Mlle Arthémise Sweeney, Mme Alphonse Rochette (Anita), M. et Mme Gustave Sweeney (Marie Dauphine), M. et Mme Guy Audette (Yvette), Mme Yves Letarte (Cor), Mme Edmond Sweeney (Christine Thibault), ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 février, à 2 heures 30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975 avenue Marguerite-Bourgeois, à 2 heures 15, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 13-2 (2 fs)

Rose

MONTREAL (PC) — La Cour d'appel du Québec a rejeté mardi, dans une décision majoritaire, le pouvoir présenté par Paul Rose à l'encontre de sa condamnation pour le meurtre de Pierre Laporte. Dans une décision de trois juges majoritaires, deux juges dissidents, la Cour a rejeté l'argument de Rose à l'effet qu'il y avait eu déni de justice lors de la sélection des jurés pour son procès en février 1971. Délaissant en effet presque complètement les vingt-et-un autres griefs présentés devant eux par le prévenu lui-même, en décembre dernier, les cinq juges ont déclaré que Rose avait refusé le droit de récusation et qu'il n'avait pas plaidé le jury après que celui-ci eut été déclaré impartial par les vérificateurs.

Dr RENE MARCHAND o.d. Dr DENIS OUELLET o.d. OPTOMETRISTES PLACE LAURIER 800 PLACE D'YOUVILLE Ste-Foy Québec TEL.: 653-8486 TEL.: 692-2111 EXAMEN DE LA VUE LENTILLES CORNEENNES

LE FANTOME The geant et le nain de la passe Kaluga... Vous appelez ça une plaisanterie? Voler les caravanes à travers la jungle? Oh est tout le butin? Quel butin? Ne me faites pas perdre patience! Il m'a blessé au bras, montrez-moi la cavertre.

Par Lee Falk et Sy Barry. Par Ernie Bushmiller. REGARDE, TANTE FLORENCE... VOICI UN FILM QUE TU PEUX VOIR GRATUITEMENT. AL-JE DIT QUEL-QUE CHOSE DE MAL? FILM GRATUIT POUR PERSONNES AGÉES.

PHILOMENE Par Ernie Bushmiller. REGARDE, TANTE FLORENCE... VOICI UN FILM QUE TU PEUX VOIR GRATUITEMENT.

Par Ernie Bushmiller. AL-JE DIT QUEL-QUE CHOSE DE MAL? FILM GRATUIT POUR PERSONNES AGÉES.

LA FAMILLE TETEBECHÉ Par Chic Young. Puis-je avoir une certaine somme de dollars pour mon rendez-vous, papa? Tu es arrivé dans un moment de générosité. Les ondes voyagent vite dans cette maison!

Par Chic Young. Puis-je avoir une certaine somme de dollars pour mon rendez-vous, papa? Tu es arrivé dans un moment de générosité. Les ondes voyagent vite dans cette maison!

Tarif de publication Avis de décès, Services anniversaire: Formule régulière (sans photo): \$3.50 Mots additionnels chacun: 0.01 Photo: \$10.00 additionnel par parution Remerciements Formule régulière: \$3.50 Mots additionnels chacun: 0.05 Compte rendu de funérailles (sans photo): \$20.00 Photo: \$10.00 additionnel par parution SERVICE 24 HEURES PAR JOUR 522-4771



ON LES A LES PRIX!

...en plus d'être bien servi!

TOUS NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DE PREMIERE QUALITE

TOMATES

Rouges et juteuses
Mûries sur pied
Du Mexique
CANADA No 1



lb. **27**

BOEUF DE MARQUE ROUGE, QUALITE PREMIUM DE SWIFT
LE MEILLEUR AU CANADA

RONDE DE BOEUF

bifteck ou rôti
désossé, sans perte



lb. **1.29**

ORANGES
Sucrées et juteuses
de Floride
Produit des E.-U.
Sac 5 lbs **.69**

BROCOLI
Paquet original
de Col. Gr 14z
Pqt **.48**

AUBERGINES
Fraîches et fermes
du Mexique. Gr 24z
Cl. **.29**

LAITUE BOSTON
Jeune et très tendre
de Californie. Gr 24z
Cl. **.29**

BIFTECK HACHÉ **LB.99**
POINTE SURLONGE **LB.1.49**
RÔTI CROUPE **LB.1.29**
PETIT JAMBON MIDGET **LA LB.1.09**
Maigre de "Swift"
BOUDIN FRAIS **LA LB.43**
Des cuisines "Bilopage"
BACON SWIFT **LA LB.93**
Tronché, traité au sucre
SAUCISSE DE PORC **LA LB.73**
Pure et fraîche de "Bilopage"

SHORTENING CRISCO
blanc, pur
Bte 1 lb
.39

NESCAFE
Café instantané
Bocal 10 oz
\$1.69

MELANGE A GATEAUX
"Robin Hood" - Au choix
Bte 18 oz
.39

CROUSTILLES
"Humpty Dumpty"
vinaigre et rég.
Sacs 10 oz
.49

SUNLIGHT
Poudre à lessive
au citron
Format géant
.89

JUS DE TOMATES "Del Monte"
de fantaisie. Bte 48 oz
.41

HONEY COMB
céréale de "Post"
Bte 12 oz
.56

OLIVES
"CORONATION", reine, nature
Jarre 20 oz
.73

DETERGENT
"SUNLIGHT", liquide à vaisselle
Cont. 24 oz
.44

ASPERGES
"AYLMER", longues, de fantaisie
Bte 12 oz
.55

MARGARINE
"BLUE BONNET", végétale
Pqt 3 lb
.97

MOUCHOIRS
"KLEENEX", blanc ou couleurs,
2 plis. Bte 200's
.35

DENTIFRICE
"PEPSODENT", un tube gratis
2 tubes de 50 ml
.61

BISCUITS
LECLERC 4 dans 1
Bte 2 lb
.87

GELEE ROYAL
saveurs assésées
Bte 3 oz
.09

ESSUIE-TOUT
"VIVA", blanc et couleurs
Celle 2 rlx
.57

SAVON LUX
de toilette; 1 gratuit avec l'achat
de 3. Pqt de 4's
.46

PRETZEL
"CHRISTIE"
Sac de 9 oz
.33

Sirop de maïs
"CROWN BRAND", nourrissant
Jarre 2 lb
.40

COUCHES
"SCOTT", format régulier
Pqt 30's
1.67

CIRE LIQUIDE
"SUCCES", sans frottage
Cont. 27 oz
.89

FRUITS ET LEGUMES	
PAMPLEMOUSES A chair rose de Floride. Gr. 48z.	4 pour .49
CITRON "SUNKIST" De Californie Gr. 140z.	6 pour .49
JUS DE PAMPLEMOUSSE De marque Tropicana	Jarre 32 oz .59
NAVET Petit, tendre et lavé Canada No 1	5 lbs .49
CHOU VERT Frais et ferme du Texas	1 lb .15

LEGUMES EN CONSERVE	
CHAMPIGNONS "Waterloo" en morceaux	Bte 10 oz .45
HARICOTS JAUNES "Aylmer" coupés, de choix	Bte 14 oz .24
MACEDOINE "Idéal" de choix	Bte 19 oz .27
TOMATES "Idéal" de choix	Bte 28 oz .36
MAIS "York", crémeux, de fantaisie	Bte 14 oz .26

DIVERS	
THE "Tenderleaf" en sachets	Bte 60's .82
JUS DE POMMES "Allen" vitaminé	Bte 48 oz .45
MARINADES "Habito-it" mélangées, sucrées	Jarre 24 oz .55
FROMAGE "Jato" canadien tranché	Pqt 8 oz .42
ALPHA Encyclopédie la mémoire du temps fascicule	Le .59

SAUCES	
SAUCE ST-HUBERT pour hot chicken	Env. .28
SAUCE HABITANT pour B. B. Q.	Bte 14 oz .30
SAUCE ROCHETTE à spaghetti	Jarre 24 oz .98
SAUCE SOYA "Chun King"	Bout. 16 oz .51
SAUCE CHILI "Aylmer"	Bout. 9 oz .37

VIANDES	
BOEUF HACHÉ Marque Rouge	1 lb .83
PETIT FRANÇAIS Marque Rouge	1 lb 1.69
JARRET PORC Frais et maigre	1 lb .55
COTELETTES VEAU Bien trimées	1 lb 1.89
VEAU HACHÉ Frais et maigre	1 lb 1.09

Martha Adams veut dénoncer le racket de la prostitution

— détails p. 1

l'Action Québec

66e année — No 440
Mercredi, 14 février 1973

15'

Jeune agronome de St-Raymond de Portneuf

Marc Cayer peut quitter le Vietnam dès aujourd'hui

— détails p. 1



CLOUTIER

SAVARD

LOCAS

**Les Remparts
battent un
record de
11 ans**

Réal Cloutier, André Savard et Jacques Locas ont vraiment fait la pluie et le beau temps, hier, en enfilant chacun 3 buts contre le Bleu-Blanc - Rouge de Montréal. Cloutier et Savard ont également récolté 3 passes et Locas une. Par leur victoire de 14-3, les Remparts établissent un record de 26 gains consécutifs sur la glace du Colisée. Plus amples détails et autres photos en page 9.

9 buts et 7 aides pour Cloutier - Savard - Locas